



# CARNETS DU GREPS

Une revue électronique de diffusion de travaux en psychologie sociale et du travail  
éditée par le laboratoire "Groupe de Recherche en Psychologie Sociale" (EA 4163) de l'Université Lyon 2

2010 (3), 1-62

### Comité éditorial

AMIN Azzam, Dr, Univ. Lyon 2  
BEAL Arnaud, Allocataire, Univ. Lyon 2  
DESCHAMPS Gaëlle, ATER, Univ. Lyon 2  
FIEULAINE Nicolas, MC, Univ. Lyon 2  
HAAS Valérie, MC, Univ. Lyon 2  
KALAMPALIKIS Nikos, MC-HDR, Univ. Lyon 2  
LEVASSEUR Elodie, Allocataire, Univ. Lyon 2  
ROUX Pauline, Allocataire, Univ. Lyon 2

### Comité scientifique

BOBILLIER-CHAUMON Marc Éric, MC, Univ. Lyon 2  
CUVILLIER Bruno, MC, Univ. Lyon 2  
DURIF-BRUCKERT Christine, MC, Univ. Lyon 2  
MARTINEZ Frédéric, MC, Univ. Lyon 2  
MORIN Christine, MC, Univ. Lyon 2  
PIPERINI Marie Christine, MC, Univ. Lyon 2  
RAINIS Natascha, MC, Univ. Lyon 2  
RAKOTO Heri, MC, Univ. Lyon 2  
SARNIN Philippe, MC, Univ. Lyon 2  
SIMEONE Arnaud, MC, Univ. Lyon 2  
VINET Elise, MC, Univ. Lyon 2

### Correspondance

*Les Carnets du GRePS*

Université Lyon 2  
Institut de Psychologie  
Laboratoire GRePS  
5 avenue P. Mendès-France  
69676 Bron cedex  
France

e-mail : [greps@univ-lyon2.fr](mailto:greps@univ-lyon2.fr)  
web : [recherche.univ-lyon2.fr/greps](http://recherche.univ-lyon2.fr/greps)  
Tél. : +33 (0)4 78 77 31 63



• *Editorial*

- **Vivre une inondation.** PAGE 2  
Réflexions autour des liens entre identité et espace habité  
Elodie LEVASSEUR
  
- **Etude psychosociale de la rumeur à la lumière de la mémoire collective.** PAGE 11  
Le cas de l'explosion de l'usine AZF  
Amélie DEMOURES
  
- **Représentation sociale de la précarité.** PAGE 21  
La précarité pensée par les étudiants  
Gaëlle BETRAND-JALAI
  
- **Le terrain, sa politique, ses représentations** PAGE 31  
Arnaud BEAL
  
- **Cancer du sein et identité féminine :** PAGE 44  
quand la maladie questionne les représentations du genre  
Pauline ROUX
  
- **Expliquer l'intention de faire un dépistage du VIH :** PAGE 50  
facteurs sociocognitifs et psychosociaux  
Jan BILLAND
  
- *Actualités* PAGE 58

## Editorial

Ainsi l'histoire continue et c'est avec plaisir que nous présentons ce troisième numéro des Carnets du GRePS. Troisième numéro qui, d'un certain point de vue, suit les deux précédents puisqu'après avoir évoqué les transmissions puis les traces, voici venu le temps de présenter les empreintes.

C'était en effet avec une certaine fierté que nous présentions un deuxième numéro regroupant des articles aux auteurs reconnus et surtout incontournables en psychologie sociale, invoquant ainsi les traces. Mais qui dit traces, dit diffusion, continuité, transmissions et donc empreintes. C'est ainsi que ce troisième numéro est consacré à l'héritage et pour ainsi dire aux successeurs, ceux qui poursuivent le chemin. Nous présentons donc différents articles d'étudiants issus de notre formation de psychologie sociale (masterants et doctorants), qui nous ont fait l'honneur de leur contribution s'appuyant pour certains sur leurs travaux passés, pour d'autres sur leurs travaux en cours.

Il s'agit donc de recherches prenant acte dans différents contextes portant sur les représentations sociales pour certaines (comme celle du terrain, celle du corps ou encore celle de la précarité) ; portant sur les mémoires, la transmission ou l'expérience pour d'autres (avec des réflexions autour des identités et espaces de vie, les rumeurs ou encore les comportements).

Recherches hétérogènes donc mais interrogeant toutes différentes notions de psychologie sociale, interrogeant toutes nos différents terrains d'action et de réflexion, questionnant toutes les rapports entre l'Homme et son vécu. Empreintes théoriques, empreintes méthodologiques, empreintes initiatiques. Nous pèrerons donc en différents lieux et places : inondations de lieux de vie et identité, mémoire et rumeur, précarité et jeunes, terrain et politique, cancer et genre, intention et dépitage.

Bonne lecture

Gaëlle Deschamps

(ATER-GRePS, Univ. Lyon 2)

## Vivre une inondation. Réflexions autour des liens entre identité et espace habité

Elodie Levasseur

Doctorante-Allocataire en psychologie sociale, Université Lyon 2  
(ICAR - UMR 5191, GREPS - EA 4163)  
elodie.levasseur@univ-lyon2.fr

---

### Résumé

L'individu se définit dans l'espace en affirmant sa place, en s'appropriant un lieu à soi, un espace personnel. L'appropriation, loin d'être réductible à la seule possession juridique d'un espace, renvoie aux différents processus employés pour signifier notre rapport aux lieux, à des interventions plus concrètes sur l'espace, mais également à un processus psychique (Fischer, 1997; Serfaty, 2003). L'espace habité est une toile de fond sur laquelle vient s'inscrire l'expérience c'est un objet d'investissement physique, émotionnel, symbolique, jouant un rôle actif dans les processus identitaires individuels et collectifs. Nous proposons de présenter les liens entre identité et espace habité à partir d'une situation particulière : l'inondation du lieu de vie. En effet, nous verrons dans quelle mesure vivre une inondation, épreuve traumatique et effraction brutale dans la vie quotidienne, vient affecter les dimensions psychiques et sociales des sinistrés. Nous illustrerons nos propos à partir d'entretiens effectués auprès de populations sinistrées.

*Mots-clés* : Inondation - espace - identité - appropriation

---

*« Chaque jour éveille le souvenir de l'ancienne demeure et rappelle les pertes : tantôt le bibelot rapporté d'un voyage, tantôt du cadeau d'un ami, tantôt des dessins des enfants, des albums de famille, etc. Bref, il faut loger dans un coin de sa mémoire les objets qui appartiennent aux expériences du passé tout en faisant le deuil de son ancien chez-soi »*

(Robichaud, Maltais, Lalande, Simmard & Moffat, 2001, p. 28).

Vivre une inondation est la plupart du temps une épreuve traumatique, une effraction brutale dans la vie quotidienne. Même si les marques dans le paysage s'estompent peu à peu avec le temps, l'expérience, elle, est bien là dans le vécu des sinistrés. Il s'agit non pas d'un événement ponctuel mais bien d'un processus long dans lequel les sinistrés sont engagés. Robichaud, Maltais, Lalande, Simmard et Moffat (2001) définissent l'inondation comme une suite d'événements. Suite à leur recherche sur les inondations de 1996 dans le Saguenay, une région du Québec, les auteurs identifient

onze événements constituant la catastrophe : la menace, l'évacuation, l'attente d'information, l'instant de vérité, l'itinéraire résidentiel, la foule de démarches, l'attente des réponses, le relogement, les emprunts bancaires, la gestion des malaises et des deuils, et enfin l'adaptation à une nouvelle vie. Les difficultés rencontrées par les sinistrés touchent ainsi différentes sphères : la vie affective, les finances, la vie conjugale et familiale, la santé sous tous ses aspects, la vie sociale et même selon Lalande, Maltais et Robichaud (2000), la vie spirituelle. Vivre un sinistre peut engendrer des bouleversements

au niveau de l'identité. « *Il n'est pas rare de constater que les catastrophes impliquant des dégradations de la maison provoquent une crise identitaire, un bouleversement dans la conception du « chez soi » et des changements dans les relations familiales* » (Dodeler & Tarquinio, 2008, p. 500). Dans cet article, nous proposons d'aborder les liens entre identité et espace habité à travers cette situation non familière qu'est l'inondation du lieu de vie. Si ces relations entre un individu et son chez-soi sont bien souvent insaisissables, elle deviennent visibles notamment lorsque le cadre de vie est soumis à des changements, que les routines sont rompues (Brown & Perkins, 1992). Vivre une inondation vient bousculer les repères, bouleverse le chez-soi que ce soit dans sa dimension physique ou psychique. La relation qui lie l'homme à son espace peut être modifiée voir détruite à la suite d'une inondation.

Après avoir présenté notre problématisation du 'chez-soi' ainsi que les liens d'attachement entre un individu et son environnement, nous verrons en quoi vivre une inondation vient affecter les relations qu'entretiennent les sinistrés avec leur espace habité. Nous interrogeons ici particulièrement certaines dimensions inhérentes à l'expérience d'inondation à savoir la perte des limites, de contrôle et de repères. Tout d'abord, comment penser les liens entre espace et identité ?

## 1. Espace, identité et mémoire

Nos appuis théoriques, découlent essentiellement de trois concepts : ceux d'espace, d'identité et de mémoire. En effet, des travaux, comme ceux d'Halbwachs (1925, 1950) notamment en psychologie sociale, mais aussi certaines recherches en psychologie environnementale, nous invitent à prendre en compte l'espace que nous occupons dans les questions mémorielles et identitaires. De nombreux auteurs, issus de différents courants théoriques en sciences sociales, ont abordé le logement comme relais de la mémoire et support identitaire (Eleb-Vidal, 1982 ; Muxel, 1996 ; Cuynet,

2000 ; Eiguier, 2004 ; Lepoutre, 2005). La psychologie environnementale apporte des éléments théoriques pour penser ce rapport identité/espace, notamment par le concept de « place identity » (Fried, 1982), (Proshansky, Fabian & Kaminoff, 1983) ou encore d'attachement au lieu (Hidalgo & Hernandez, 2001). Plusieurs auteurs, citons les travaux pionniers de Fried (1963), ont montré qu'être contraint de partir de son espace familial, de son lieu de vie, a un impact psychologique qui peut parfois perdurer (T'wigger-Ross & Uzzell, 1996).

Pour concevoir les liens entre espace, identité et mémoire, nous nous appuyons également sur la théorie des cadres sociaux de la mémoire d'Halbwachs (1925). Selon cet auteur, pour que l'on puisse faire ressurgir un souvenir à notre conscience, une des conditions et que celui-ci soit fixé sur un espace. Les images spatiales jouent un rôle dans la mémoire collective, celle-ci prend appui dessus. Un des composants des cadres sociaux à prendre ainsi en considération est le cadre spatial. La maison peut être considérée comme un cadre spatial s'il l'on se réfère à la théorie d'Halbwachs. D'autres auteurs ont mis en avant le lien existant entre la mémoire des lieux et la mémoire familiale. Les lieux bâtissent en fait le décor de nos souvenirs, ils ont différentes fonctions selon Anne Muxel (1996) : une fonction identitaire, affective et historique. Les lieux ont par conséquent un lien avec la dynamique identitaire, l'espace habité est porteur de mémoire (Cooper Marcus, 1992).

## 2. Le 'chez-soi'

Attardons-nous un peu sur la conception du « chez-soi ». Les anglo-saxons ont deux termes bien distincts, celui de « house » correspondant au logement et celui de « home » correspondant à ce que l'on pourrait traduire maladroitement par « le sentiment de chez-soi ». Cette distinction renvoie à un espace objectivé et à un espace intériorisé (Amphoux & Mondada, 1989). Le « chez-soi » avec ses deux dimensions est en étroite relation avec le processus



d'appropriation. Ce dernier concerne les interventions matérielles sur l'espace habité mais est également un processus psychique, dynamique et collectif.

Si le chez-soi est souvent assimilé au lieu d'habitation, c'est le lieu d'inscription d'une identité familiale et personnelle. Il assure une fonction de contenance qui participe à la cohésion du groupe familial et à la permanence de l'identité. Cet espace devient alors un point d'ancrage, assure la stabilité, il doit protéger, rassurer, constituer une barrière protectrice (Serfaty-Gazon, 2003). C'est un espace où l'on peut se réfugier, mais c'est aussi un lieu d'ouverture, d'envol, de départ. Le fait d'avoir un endroit dans lequel on peut revenir, engendrer de la continuité de la permanence fait de la maison une « home » (Tognoli, 1987).

Le chez-soi est aussi caractérisé par l'attachement que l'individu ressent. C'est avant tout une relation émotionnelle (Dodeler & Tarquinio, 2008). Cet attachement, le sentiment de chez soi, prennent forme dans le temps (Hummon, 1992 ; Hay, 1998) et par les interactions entre l'individu et son logement (Rollero & De Piccoli, 2010). Il s'agit aussi bien des routines quotidiennes, des comportements visant à maintenir la sécurité, le contrôle de son espace. L'appropriation se traduit aussi par la personnalisation, par l'aménagement de l'espace (Manzo, 2003). Ici, les objets entrent en jeu, permettant d'affirmer l'identité, le statut social du sujet (Segalen & Le Witta, 1993, d'organiser nos actions (Norman, 1993). De plus, par l'aménagement, l'individu va se transformer lui-même, procéder à un « *travail de définition de soi-même* » (Eleb-Vidal, 1983, p. 737). L'attachement aux possessions est aussi révélateur de l'engagement envers le lieu (Wakefield, Elliot, Cole, & Eyles, 2001). Pour résumer, l'appropriation est conforme à un travail de marquage de l'identité, elle relève de processus psychiques, sociaux et culturels qui laissent des empreintes sur l'espace habité, dans sa matérialité.

La relation émotionnelle qui lie l'homme à son environnement est saillante dans toutes les études ayant trait aux situations de sinistre, de déplacement, de relogement (Scannell & Gifford, 2009). Certaines étapes de la vie viennent également renforcer cet attachement, celui-ci étant fortement lié au sentiment de continuité (Maltais, Robichaud, Simard, 2000). On se réfère également aux lieux connus durant l'enfance (Cooper-Marcus, 1992) et pendant la vie adulte (Rubenstein & Pamelee, 1992 ; Brown & Perkins, 1992).

### 3. Méthodologie

Afin d'illustrer nos propos, nous nous basons sur des entretiens menés avec des populations victimes d'inondation. Nous nous appuyons sur des données de deux types : un recueil de témoignages qui a été mené courant 2006 à la demande de l'Etat dans le cadre du Plan Rhône. Les partenaires du volet inondation du Plan Rhône (Régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, PACA, la Compagnie Nationale du Rhône, l'Etat) ont lancé avec le soutien de l'Union Européenne un appel à projets « Inondations du Rhône. Développer la mémoire du risque. Sensibiliser les populations » pour explorer des voies nouvelles de sensibilisation au risque d'inondation. Le recueil de témoignages porte sur les inondations qui ont frappé le bassin Rhône aval entre le 30 novembre et le 3 décembre 2003. Il s'agit de 17 entretiens semi-directifs, menés selon un canevas structuré suivant la chronologie de l'inondation : « de l'annonce au retrait des eaux ». Ces entretiens ont été menés principalement sous la houlette d'un historien, Denis Cœur. Un film documentaire a été produit à partir des données recueillies<sup>1</sup>. Puis nous nous baserons sur des entretiens que nous

---

<sup>1</sup> Film (2007) : « Inondations Rhône 2003 : Témoignages ». Metteurs en scène, réalisateurs: Denis Cœur & Gilles Charensol. Production : CIM de Gap & Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes.

menons actuellement dans le cadre de notre thèse, avec des familles sinistrées suite aux inondations de 2008 dans le département du Rhône. Nous avons rencontré les habitants du foyer inondé à leur domicile. Notre échantillon est constitué de personnes locataires, propriétaires, de personnes relogées et non relogées suite au sinistre. Ces entretiens semi-directifs sont axés sur trois points : le vécu de l'inondation, sa remémoration ainsi que la représentation du chez-soi. Nous commençons les entretiens par la question suivante : « Racontez moi ce qui s'est passé le jour de l'inondation ». A partir de là, les personnes abordent différentes thématiques. Une fois les entretiens retranscrits nous précédon à une analyse de contenu thématique (Bardin, 1977, 2001). Le discours recueilli est tout d'abord découpé dans sa globalité en unités de sens. Une analyse verticale des entretiens est effectuée, chaque entretien est catégorisé indépendamment des autres avant de procéder à une analyse transversale. Des catégories signifiantes sont alors créées et ensuite interprétées.

Que dire du chez-soi, du sentiment de chez-soi suite à une inondation ? Nous allons nous intéresser plus en détail au sentiment de perte de contrôle, des limites, mais aussi à la perte de repères.

#### 4. L'inondation, une effraction

Selon Tapsell et Tunstall (2008), le concept de "place" au regard de l'inondation peut être analysé à différents niveaux, celui de la zone inondable, celui du village ou des habitations individuelles. En effet, si la maison assure des repères, nous pouvons dire qu'il en est de même pour l'espace nous entourant à une plus grande échelle. Par exemple, Anna, 48 ans, a vécu une inondation en 2008, elle nous dira à la fin de l'entretien « notre village a été tué ». Les sinistrés, suite à l'inondation, peuvent témoigner d'un attachement fort à leur village. Jeannine, 82 ans, a vécu trois inondations chez elle. Pourtant elle nous dira ne pas vouloir partir, que ce soit de sa

maison ou de son village car elle a, nous la citons, « tous [ses] souvenirs ici ». L'environnement est bien souvent méconnaissable pendant l'inondation. Une phrase revient sans cesse dans les entretiens : « On ne reconnaît plus rien ». Pour Philippe, 43 ans, victime de l'inondation de 2003, le fait de ne plus reconnaître le paysage a été un des éléments les plus marquants : « le relief, l'environnement qui n'est plus le même. Voilà, d'un seul coup, pof y a de l'eau [...] Oui oui l'environnement a complètement changé, en quelques heures [...] On ne voit plus, il n'y a plus de limites ». Pour Michèle, 45 ans, inondée en 2008, une des images fortes est de voir passer à sa fenêtre son voisin en barque. Le fait de ne plus voir la terre a quelque chose de déboussolant, « on voit qu'un étang avec des maisons qui dépassent quand on arrive » (André). L'environnement sonore change également. Un autre sinistré de l'inondation en 2003 dira lors de son témoignage : « puis c'est vrai pas de bruit d'oiseaux, pas de bruit d'insectes. Plus le bruit des machines, y a plus de vie, plus de vie ! Voilà et puis feutré ». Certains sinistrés nous ont confié entendre encore le bruit de l'eau plus d'un an après l'inondation. Dans une inondation, les sens sont malmenés. L'odeur est également très présente dans les récits des sinistrés, l'odeur de la boue, des égouts qui remontent, des citernes de fioul renversées.

Perdre ses repères est d'autant plus déstabilisant lorsqu'il s'agit de son espace familial, de sa maison : Florence, 44 ans, a raconté ce qu'elle a ressenti lorsqu'elle a regagné sa maison pour la première fois suite à une inondation en 2003 : « j'ai ouvert la porte et ah ! Alors ça on dirait, vous avez l'impression qu'il y a eu le passage d'un typhon dans la maison. C'est tout à fait ça. Je veux dire tout est renversé, tout ce qui a pu flotter c'est déplacé. Enfin tout est renversé.[...]Ce qui était léger à flotter, cela c'est déplacé donc, il y a de la boue partout, y a des papiers partout, y a tout qui s'est étalé partout dans la maison et c'est vrai que là c'est là qu'on voit l'ampleur ». Les termes tsunami, typhon, apocalypse, reviennent de manière récurrente dans les récits venant illustrer précisément le fait que les repères sont



bousculés, que l'environnement familial est méconnaissable. Les repères sont brouillés : « *On ne reconnaissait plus les places ni rien* » (Léontine).

#### 4.1 La perte de contrôle, des limites

Une des caractéristiques du chez-soi est le sentiment de sécurité que celui-ci doit apporter (Fischer, 1997). La maison est aussi un abri, elle doit jouer un rôle de protection (Lawrence, 1987). Le chez-soi doit garantir l'intimité, constituer un refuge. Le contrôle a une place importante, qui passe notamment par le contrôle de l'accès (Smith, 1994). Il s'agit de réguler les interactions au sein du logement, mais aussi avec l'extérieur, l'espace doit être délimité et signifié ce qui est dedans ou dehors (Vassart, 2006). Or, l'inondation détruit ces limites notamment par l'intrusion de l'eau et de la boue. Les propos de Denise, 67 ans, touchée par l'inondation de 2003, illustrent ce sentiment d'intrusion « *Je ne sais pas, je ne peux pas dire un viol mais c'est quelque chose qui est cassé si vous voulez, qui est brisé parce que c'est un intrus qui est rentré dans vos affaires personnelles* ».

L'inondation transgresse les limites (Tapsell & Tunstall, 2008), ces personnes perdent le contrôle, se sentent impuissantes, comme pour Philippe : « *L'eau est dans la maison, c'est-à-dire que vous êtes envahi par l'eau, vous ne pouvez plus, vous n'êtes plus maître chez vous puisqu'il y a un envahisseur et l'envahisseur il continue à monter* ». Les personnes inondées témoignent également de la perte d'intimité, la plupart sont obligées d'évacuer leurs affaires personnelles souillées par la boue, faisant des tas à l'extérieur à la vue de tous. S'il y a très nettement un élan de solidarité envers les sinistrés, certains relatent le manque d'intimité lié au passage très fréquent d'une multitude de personnes. C'est ce que met en avant Léontine, 86 ans, victime d'une inondation en 2008 lors de notre rencontre, elle raconte : « *la commune, le maire, les gens venaient, y a eu un électricien, y a eu, ils montaient des meubles, ça descendait des cartons, c'était le, la pagaille, la pagaille. J'avais du monde sans arrêt,*

*sans arrêt* ». Elle fait référence ici à un sentiment d'envahissement.

Si la relation entre une personne et son chez-soi peut être caractérisée par un attachement émotionnel fort, certains sinistrés confirment par leurs attitudes cet attachement. Evacués de leurs logements, ils éprouvent le besoin de revenir tous les jours dans leurs maisons pendant l'inondation, comme André, 52 ans, touché par l'inondation de 2003 qui raconte : « *On est venu tous les jours, tous les jours tous les jours. Psychologiquement c'était important [...] On éprouvait le besoin de revenir chez-soi* », ou encore Philippe, 44 ans : « *Venir c'est suivre les événements, l'événement de ce qui est personnel. Même si on sait au bout de deux ou trois fois qu'on vient qu'on sait que ça va pourrir et que c'est foutu et que bon on va mettre plein de choses à la poubelle. Mais ouais ouais j'abandonnais pas ma maison. [...] C'était, pour moi c'était obligatoire de venir et de pouvoir faire quelque chose, être... agir... être... ne pas se laisser porter par les flots en se disant bon ben on va attendre que cela descende et puis on verra bien. Non, non, venir* ».

Le sentiment de sécurité est aussi mis à mal. Suite au sinistre, la maison n'est plus envisagée comme assurant la sécurité, elle est perçue comme vulnérable (Dodeler & Tarquinio, 2008). Les personnes témoignent de ce manque de sécurité. Pour Denise c'est lors de l'inondation : « *Et dans les angoisses qui viennent c'est vrai que j'ai peur que la maison ne s'effondre* ». Certains choisissent de déménager, comme Anna : « *on a cherché à partir mais c'est sûr ce n'était plus notre nid* ». La décision de partir est fortement liée au degré d'attachement au lieu. Pour un couple que nous avons rencontré, victimes d'inondations en 2003 et 2008, locataires et habitant leurs maisons depuis 15 ans, le choix de rester est lié à l'attachement que leur fils éprouve par rapport à cet endroit. Néanmoins ce couple fait preuve d'un désinvestissement de plus en plus marqué de leur lieu de vie. Pour Pierre, 65 ans, cela se traduit par une application beaucoup moins grande lorsqu'il fait des travaux dans la maison : « *Je m'applique plus maintenant, je fais*

*mais...je voulais faire, j'ai fait comme ça à main levée*». Le «chez-soi» ici est vacillant, il ne constitue plus un espace de référence.

#### 4.2 Le désordre domestique : perdre ses biens, ses repères

Nous l'avons énoncé, le chez-soi est caractérisé par l'établissement de routines, il renvoie au quotidien, à la notion d'ordre, de continuité, de permanence, de stabilité. Les objets y participent, ils nous guident dans nos pratiques quotidiennes (Vassart, 2006). C'est bien cet ordre qui est détruit lors de l'inondation (Langumier, 2008). *“Routines and normality had been suspended and the relationship to home had been changed. Home as a place of privacy, comfort and security had been breached”* (Carroll, Morbey, Balogh & Araoz, 2009, p. 542). Les sinistrés dans leurs discours mettent en avant le désordre engendré par l'inondation, les objets ne sont plus à leurs places, ces personnes les retrouvent dans des endroits incongrus ou ne les retrouvent plus du tout. Léontine nous racontera : *«J'ai perdu mes chaussures, je sais pas où elles sont. Mon pot au feu que j'avais fait la veille il se baladait dans la pelouse*».

La perte de ces biens et notamment des objets souvenirs, selon Maltais (2000) va être un frein à la réappropriation du logement, favorisant ainsi le sentiment de dépersonnalisation. La disparition de ces objets affecte particulièrement les sinistrés comme si l'absence de l'objet venait signifier automatiquement l'effacement d'un souvenir (Langumier, 2008). Les photos ont ici une place singulière, elles sont aussi des extensions du soi, leur altération entraîne un sentiment profond de perte (Irwin-Zarecka, 2008). Ces personnes expriment la tristesse ressentie lors de la perte de leurs photos : *«Ceci dit on a rien perdu en tant que tel, il y a eu des choses qui ont été abîmées qu'il a fallu remplacer mais il n'y avait rien de sentimental, c'est pas comme...J'ai une copine quand il y eu les inondations l'année dernière qui avait perdu toutes ces photos de famille, nous...pas de choses comme ça*» (Anna), *«j'avais une pile de photos comme ça, j'avais plus une photo, plus de photos, et on tient au*

*bout de 80 ans, des photos ça se récupèrent pas*» (Léontine).

Différentes recherches évoquent la difficulté ressentie liée à la perte de biens personnels connotés affectivement (Raphael, 1975 ; Maltais & al, 2000 ; Serfaty-Garzon, 2003 ; Langumier, 2008). Or tous les objets sont porteurs d'une histoire, la dimension symbolique de ceux-ci éclate ici en plein jour lors de l'inondation. Les objets n'ont pas une fonction linéaire (Kaufman, 2000), ils peuvent revêtir différentes fonctions non exclusives les unes des autres (François & Desjeux, 2000). Une personne nous dira au téléphone avant même de l'avoir rencontrée, *«on a perdu 20 ans de notre vie*». Léontine, met aussi en avant la perte d'objets du quotidien : *«Mais de 20 ans à 80 ans, ça fait 60 ans de vie quand même, ça fait 60 ans où j'étais dans mes casseroles, [...] les 60 ans de travail ils sont où ? Je recommence avec un tas de truc qu'on m'a donné*». Ce n'est pas uniquement la perte d'objets-souvenirs qui constitue un traumatisme mais plus globalement la perte des objets du quotidien.

#### 4.3 Les efforts anéantis

Vivre une inondation a des impacts au long terme sur la santé, physique et psychologique (Tapsell & Tunstall, 2008). Le stress est très présent, sur le long terme, les sinistrés vivant perpétuellement dans la peur de revivre une inondation. La quasi-totalité de ces personnes parlent de l'anxiété qui monte dès qu'il pleut. Elles racontent aussi la peur ressentie lors de l'inondation, pas uniquement pour leur vie mais aussi par rapport aux dommages matériels subis. La maison, représente un investissement personnel, émotionnel, financier, elle reflète leurs identités, la continuité entre le passé, le présent et le futur (Carroll, Morbey, Balogh & Araoz, 2009) que ce soit pour des locataires ou des propriétaires.

Ces personnes vivent la destruction de leurs efforts. Pour Alain, 39 ans, touché par les inondations de 2003, *«C'est, je veux pas dire que c'était comme la perte d'une personne ou bien un vide ou quelque chose mais c'était, on regardait et y a*

*les larmes qui nous coulaient mais sans...ouais y a de la tristesse et puis en même temps y a de l'écaurement de se dire tout ce qu'on a fait pour rien. Sur le moment on a l'impression que tout, on remet tout en cause, tout bascule». Avoir sa maison sinistrée implique des dégâts matériels. Ces pertes engendrent un état de désorganisation. Il s'agit réellement d'un deuil à réaliser pour ces personnes (Raphael, 1975). Les propos de Philippe illustrent parfaitement ceci : « C'est une mort. La mort d'un être cher. C'est pareil. Enfin moi je met ça à ce niveau là, au niveau de l'émotion, d'avoir la gorge nouée, d'avoir les larmes qui montent, d'avoir les tripes comme ça, cata. Voilà, oui, c'est au niveau de l'émotion. C'est de l'émotion pure et dure. Voilà on se prend un grand coup dans la gueule ».*

#### *4.4 L'ordre rompu, l'épreuve du tri : renouer avec la banalité*

Suite au retrait des eaux, les sinistrés s'activent pour effacer les traces, chasser l'intrus, pour ranger, pour remettre en ordre, il faut le plus vite possible renouer avec le quotidien. Alain raconte : « Du matin au soir on travaillait à fond car on voulait effacer le plus rapidement ce passage. Donc tous les matins on nettoyait, on savait que le matin on se levait pour remettre le plus rapidement tout en l'état ». Le nettoyage, le tri, sont autant d'épreuves qui permettent à ces personnes de redonner des limites à leurs espaces. Comme nous le dit si bien Isabelle Mallon, « Recréer un chez-soi, c'est renouer avec la banalité du quotidien » (2005, p. 381). Pour un couple de sinistrés, après les efforts qu'ils ont du produire avant de réintégrer leur maison, le bonheur se symbolisera à ce moment là pour un repas pris en famille : « mais lorsqu'on s'est retrouvé tous les 4 chez nous à table c'était un moment de bonheur ».

#### *4.5 Traces et marques*

S'il existe des travaux sur le vécu d'un sinistre, sur ses répercussions psychologiques et physiques, peu de recherches traitent du processus de réappropriation ou désappropriation. Pour lutter contre la menace identitaire qui guette

les individus sinistrés, une stratégie consiste à disposer dans l'espace habité des éléments de l'ancien cadre de vie (Proshansky et al., 1983). Nous avons relevé des mécanismes similaires, toutefois certains emploient des stratégies très différentes. Pour Geneviève, victime d'une inondation en 2008, il s'agit justement de tout changer, de ne rien conserver. Tous les éléments lui rappelant l'inondation sont évincés, cela allant jusqu'au réaménagement complet de son logement. L'aménagement est également revu en fonction du risque d'inondation. Les objets sont classés dans les placards chez certains par ordre d'importance, tout ce qui peut être 'noyé' ou nettoyé se situera en bas des placards, les nouveaux meubles achetés le sont en fonction de la hauteur de leurs pieds. Marie et Pierre eux nous diront qu'ils ont acheté des 'meubles mobiles' c'est-à-dire des meubles facilement transportables et qui s'accorderont dans leur nouveau logement s'ils viennent à déménager, la question étant encore en suspend. Langumier (2008) met en avant le fait que les sinistrés se constituent également une mémoire de la catastrophe, notamment en conservant des traces de l'inondation. Des traces sont alors présentes dans la maison : des traces involontaires, comme des traces d'humidité. Pour Pierre ce sont les joints de carreaux de sa maison qui redeviennent sans cesse marrons qui lui rappellent constamment l'inondation. Les sinistrés retrouvent de la boue dans les affaires, comme Geneviève deux ans après l'inondation qui raconte : « on trouve encore de la boue maintenant au bout de presque deux ans [...] Ici dans nos affaires, on en trouve encore. Ça s'incruste vous savez ». Il y aussi, des traces volontaires, des marques : on marque le niveau de l'eau sur un mur, on garde des objets qui ne fonctionnent plus, qui ne sont plus utiles, Léontine sortira de son placard un bol à cafetière rouge en nous disant, « c'est un souvenir ». Julien, 37, touché par une inondation en 2008, nous montrera des perceuses rouillées qu'il garde « malgré tout ». La boue elle-même peut constituer un souvenir. C'est le cas pour Julie, 36 ans, touchée elle aussi par l'inondation de 2008,

qui voit dans la boue, nous la citons, une « couche supplémentaire de souvenir ».

## 5. Pour conclure

Le vécu de l'inondation laisse plus ou moins de traces, au sens propre comme au sens figuré. De nombreux indicateurs de l'attachement au lieu peuvent être relevés dans la littérature (Lewicka, 2010). L'attachement au lieu est prédit par les années de résidence (Brown & Perkins, 1992 ; Hay, 1998 ; Lewicka, 2005), par le fait d'être propriétaire, (Mesch & Manor, 1998), par les liens sociaux tissés, les caractéristiques plus physiques du lieu (Sixsmith, 1986). Néanmoins, quelque soit le degré d'attachement au lieu, vivre une inondation constitue une expérience à part entière, expérience qui vient aussi modifier le sujet qui l'a vécu, qui l'amène également à se distinguer aussi des autres, les inondés et ceux qui ne l'ont pas été. Julie témoignera de son angoisse, de sa peur de rester aux yeux de tous « Julie celle qui a tout perdu ». Les sinistrés lors de leurs récits se comparent systématiquement avec les autres, ceux qui n'ont rien perdu, ceux qui ont perdu plus qu'eux. Et puis il y a les « curieux, ceux qui se régalaient du malheur des autres » (Michèle), qui viennent prendre des photos.

En guise de conclusion, si nous avons coutume de dire en psychologie que le pathologique éclaire le normal, nous pouvons avancer ici que le vécu de l'inondation ainsi que les stratégies de ces sinistrés quant à la réappropriation de leurs chez-soi viennent éclairer les liens construits entre l'identité et l'espace habité. L'inondation, expérience 'défamiliarisante', crée une rupture avec le passé, brise la continuité. Les sinistrés, que ce soit par leurs pratiques ou dans leurs discours, mettent en avant le besoin de redonner du sens à leur espace, par rapport à leurs passés mais aussi selon les besoins de l'avenir.

## Références bibliographiques

- Amphoux, P., & Mondada, L. (1989). Le chez-soi dans tous les sens. *Architecture et comportement*, 5, 135-150.
- Bardin, L. (1977, 2001). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Brown, B., & Perkins, D. (1992). Disruption in place attachment. In I. Altman & S.M. Low (Eds.), *Place Attachment* (pp. 279-302). Plenum Press: New York.
- Cooper-Marcus, C. (1995). *House as a Mirror of Self: Exploring the Deeper Meaning of Home*. Berkeley : Conari Press.
- Carroll, B., Morbey, H., Balogh, R., & Araoz, G. (2009). Flooded homes, broken bonds, the meaning of home, psychological processes and their impact on psychological health in a disaster. *Health & Place*, 15, 540-547.
- Cuynet, P. (2000). Revisiter son berceau : habitat et identité. *Dialogue – Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 148, 3-15.
- Dodeler, V., & Tarquinio, C. (2008). Évaluation à long terme de l'impact psychologique et social des affaissements miniers d'Auboué sur les sinistrés ou populations déplacées. *Pratiques Psychologiques*, 14, 491-504.
- Eiguer, A. (2004). *L'inconscient de la maison*. Paris : Dunod.
- Eleb-Vidal, M. (1983). Le logement et la construction de l'identité. *Bulletin de Psychologie*, 361, 735-746.
- Fischer, G-N. (1997). *Psychologie de l'environnement social* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod.
- François, T.V, & Desjeux, D. (2000). L'alchimie de la transmission sociale des objets. Comment réchauffer, entretenir ou refroidir les objets affectifs en fonction de stratégies de transfert entre générations. In I. Garabuau-Moussaoui & D. Desjeux (Eds.), *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales* (pp. 83-116). Paris : L'Harmattan.
- Fried, M. (1963). Grieving for a lost home. In L.J. Duhl (Ed.), *The Urban Condition* (pp. 151-71). New York: Simon and Schuster.
- Fried, M. (1982). Residential attachment: sources of residential and community satisfaction. *Journal of Social Issues*, 38, 107-119.
- Halbwachs, M. (1925, 1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.
- Halbwachs, M. (1950,1997). *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Hay, R. (1998). Sense of place in developmental context. *Journal of Environmental Psychology*, 18, 5-29.
- Hidalgo, C., & Hernandez, B. (2001). Place attachment, conceptual and empirical

- questions. *Journal of Environmental Psychology*, 21, 273-281.
- Hummon, D. (1992). Community Attachment: local sentiment and sense of place. In I. Altman & S.M. Low (Eds.), *Place Attachment* (pp. 253-278). Plenum Press : New York.
- Irwin-Zarecka, I. (2008). *Frames of Remembrance*. New Brunswick: Transaction Publishers.
- Kaufmann, J.-C. (2000). La double vie des objets. *Dialogue*, 148, 17-20.
- Lalande, G., Maltais, D. & Robichaud, S. (2000). Les sinistrés des inondations de 1996 au Saguenay : problèmes vécus et séquelles psychologiques. *Santé mentale au Québec*, 25, 95-115.
- Langumier, J. (2008). *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*. Paris : ENS.
- Lawrence, J. (1987). What Makes a House a Home?. *Environment and Behavior*, 19, 154-168.
- Lepoutre, D. (2005). *Souvenirs de familles immigrées*. Paris : Odile Jacob.
- Lewicka, M. (2005). Ways to make people active: role of place attachment, cultural capital and neighborhood ties. *Journal of Environmental Psychology*, 4, 381-395.
- Lewicka, M. (2010). What makes neighborhood different from home and city? Effects of place scale on place attachment. *Journal of Environmental Psychology*, 30, 35-51.
- Mallon, I. (2005). Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux. *Espaces et Sociétés, La famille dans tous ses espaces*, 120-121, 163-178.
- Maltais, D., Robichaud, S., & Simard, A. (2000). Redéfinition de l'habitat et santé mentale des sinistrés suite à une inondation. *Santé mentale au Québec*, 25, 74-94.
- Manzo, L.C. (2003). Beyond house and haven: toward a revisioning of emotional relationships with places. *Journal of Environmental Psychology*, 23, 47-61.
- Mesch, G., & Manor, O. (1998). Social ties, environmental perception, and local attachment. *Environment and Behavior*, 30, 504-519.
- Muxel, A. (1996). *Individu et mémoire familiale*. Paris : Nathan.
- Norman, A. (1993). Les artefacts cognitifs. *Raisons d'agir*, 4, 15-34.
- Proshansky, H.M., Fabian, A.K., & Kaminoff, R. (1983). Place identity: physical world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*, 3, 57-83.
- Raphael, B. (1975). Crisis and loss: counselling following a disaster. *Mental Health in Australia*, 1, 118-122.
- Robichaud, S., Maltais, D., Lalande, G., Simard, A., & Moffat, G. (2001). Les inondations de juillet 1996 : une série d'événements stressants. *Service social*, 48(1), 16-3.
- Rollero, C., et De Piccoli, N. (2010). Place attachment, identification and environment perception: An empirical study. *Journal of Environmental Psychology*, In press.
- Rubinstein, R., & Parmelee, P. (1992). Attachment to place and the representation of the life course by the elderly. In I. Altman & S.M. Low (Eds.), *Place Attachment* (pp. 139-161). Plenum Press : New York.
- Segalen, M., & le Witta, B. (1993). *Chez soi. Objets et décors : des créations familiales ?* Paris : Autrement.
- Serfaty-Garzon, P. (2003). *Chez-soi, les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.
- Tognoli, J. (1987). Residential environments. In D. Stokols & I. Altman (Eds.), *Handbook of Environmental Psychology* (pp. 655-690). New York: Wiley.
- Twigger-Ross, C., & Uzzell, D. (1996). Place and identity processes. *Journal of Environmental Psychology*, 16, 205-220.
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensées plurielles*, 12, 9-19.
- Sixsmith, J. (1986). The meaning of home: an exploratory study of environmental experience. *Journal of Environmental Psychology*, 6, 281-298.
- Scannell, L., & Gifford, R. (2009). Defining place attachment: A tripartite organizing framework. *Journal of Environmental Psychology*, In Press.
- Smith, S. (1994). The essential Qualities of Home. *Journal of Environmental Psychology*, 14, 31-46.
- Tapsell, S.M., & Tunstall, S.M. (2008). "I wish I'd never heard of Banbury": The relationship between 'place' and the health impacts from flooding. *Health & Place*, 14, 133-154.
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensées plurielles*, 12, 9-19.
- Wakefield, S., et al. (2001). Environmental risk and (re)action: air quality, health, and civic involvement in an urban industrial neighbourhood. *Health & Place*, 7, 163-177.



# Étude psychosociale de la rumeur à la lumière de la mémoire collective. Le cas de l'explosion de l'usine AZF

Amélie Demoures

Master 2 Recherche « Représentations et transmissions sociales » (2008-9),  
Laboratoire GRePS (EA 4163), Université Lyon 2  
amelie.demoures@univ-lyon2.fr

---

## Résumé

La catastrophe d'AZF est survenue le vendredi 21 Septembre 2001, à Toulouse, causant la mort de 31 personnes, et faisant des milliers de blessés et de sans abris. Cette catastrophe a fait l'objet cette année d'un long procès pour déterminer les causes de l'explosion. La rumeur de l'attentat et les démentis mettant en avant les négligences de sécurité s'affrontent depuis plus de 7 ans, accentués par l'ouverture du procès en Février 2009. Les résultats obtenus à partir d'enquêtes de terrain à Toulouse, ont alors mis en évidence l'existence de la rumeur terroriste chez les anciens salariés d'AZF, rumeur fortement condamnée par les sinistrés. L'objectif de cette étude psychosociale est donc d'expliquer ces divergences d'interprétations inscrites dans des groupes particuliers au travers de la théorie des rumeurs associée à l'approche de la mémoire collective. Ce travail a pour but de déceler les subtilités et les enjeux de la rumeur, étayé par le cas AZF, pour en comprendre les mécanismes, les fonctions et la permanence temporelle et spatiale.

*Mots clés* : rumeur, mémoire collective, pensée sociale, catastrophe AZF

---

A ce jour, et malgré un long procès achevé en Novembre 2009, les causes de l'explosion de l'usine AZF, survenue le 21 Septembre 2001, sont toujours inconnues. Certains parlent alors d'attentat terroriste, d'autres de complot de l'Etat ou de l'entreprise Total, comme étant à l'origine de cette déflagration. Les rumeurs et les démentis s'affrontent depuis les premières heures conduisant notamment à des conflits entre sinistrés et anciens salariés d'AZF. Notre recherche, entreprise en 2007, sur cette situation, nous a amené à expliquer et à comprendre cette différence d'interprétation au travers de la théorie des rumeurs en tant qu'expression de la pensée sociale. Pour aller plus loin et saisir les subtilités de ce phénomène nous nous sommes notamment appuyés sur les recherches de Rouquette (1975, 1994, 1997), Fine (2006), Haas (2002,

2007), qui ont soulevé l'intérêt et la pertinence d'étudier la rumeur au travers de la mémoire collective. L'objectif de cette étude est alors de mettre en parallèle ces deux paradigmes afin d'explorer les implicites de la rumeur et expliquer la permanence temporelle et spatiale de cette forme de croyance sociale. Avant de développer nos réflexions étayées sur des références théoriques et, de présenter nos résultats issus de plusieurs enquêtes de terrain, il est nécessaire de revenir sur la catastrophe d'AZF, une situation complexe en constante évolution qui inscrit notre recherche dans une sorte de « sociologie du présent » (Morin, 1969).

## 1. Un cas particulier : la catastrophe d'AZF



Le vendredi matin 21 Septembre 2001, à Toulouse, l'usine AZF (Azote et Fertilisant) explose engendrant la mort de 31 personnes dont 22 ouvriers, plus de 2 500 blessés graves, près de 8 000 blessés légers et 28 000 logements sinistrés soit près de 70 000 personnes sans abris.

Quelques secondes après la déflagration, la panique s'installe dans la ville rose. Au même moment, des explications les plus invraisemblables se propagent aux coins des rues « il y a eu des bombes, c'est un attentat, des avions se sont écrasés dans le Capitole » faisant alors référence aux attentats du World Trade Center à New York survenus seulement dix jours plus tôt. C'est par la radio que la population prend connaissance de l'explosion de d'AZF, une usine qui était implantée dans Toulouse depuis 1923. Cette usine, qui fabriquait de l'engrais agricole, était bien connue par les toulousains, d'une part, pour la prospérité économique qu'elle a apportée à la région dans les années soixante et, d'autre part, pour sa proximité géographique avec le centre ville de Toulouse.

Dés le lendemain de la catastrophe, politiciens et médias, cherchent une explication à cette explosion. Une certaine « cacophonie » s'installe alors. En effet, alors que l'enquête n'avait pas débuté, Jacques Chirac, Président de la République, déclare quelques heures après le drame « *il s'agit d'un accident de manipulation* ». Quant au Procureur de la République, il affirme trois jours plus tard « *Nous privilégions à plus de 90% la piste accidentelle* ». Du côté des médias, les discours sont plus ambivalents. Certains confirment les déclarations des politiques en dénonçant « *le scandale des conditions de stockage des nitrates*<sup>2</sup> » et la vétusté de l'usine connue depuis longtemps. D'autres au contraire, vont réfuter l'accident et soutenir la thèse de l'attentat en l'étayant sur la découverte d'un ouvrier intérimaire tunisien,

---

<sup>2</sup> *La Dépêche*, le 24/09/2001.

Hassan Jendouba, mort sur le site et portant une demi-douzaine de sous vêtements, caractéristique d'après des journalistes, d'un Kamikaze islamiste<sup>3</sup>.

Depuis les premières heures, et encore aujourd'hui, l'accident causé par un mélange malencontreux est la thèse officielle retenue, mais les conditions qui auraient provoqué cette explosion restent indéterminées. Après plus de sept ans d'instructions, le 23 février 2009, s'est ouvert le procès d'AZF en chambre correctionnelle et s'est achevé fin juin 2009. L'enjeu de ces 400 heures d'audiences était de juger les éventuels responsables et coupables de la catastrophe pour « homicide et blessures involontaires ». Mais par manque de preuve tangible, le Président de la Cour a prononcé « une relaxe générale au bénéfice du doute » envers l'ancien directeur de l'usine AZF et son ancien propriétaire. A l'annonce de ces conclusions, dans la salle du procès les sinistrés ont pleuré de colère et les anciens salariés de l'usine AZF ont applaudi et salué ce jugement final. Le Parquet de Toulouse a fait appel suite à la décision du Tribunal, et un nouveau procès aura lieu en 2011. Pour le moment, l'énigme sur l'affaire AZF reste d'actualité, et les spéculations autour de cette zone d'ombre peuvent continuer à se propager.

Le contexte du procès a été l'occasion de faire resurgir des rumeurs latentes autour d'AZF qui opposent parfois de manière virulente les anciens salariés d'AZF et les sinistrés. Pour les premiers, la thèse officielle qui les rend en quelque sorte responsables est difficile à accepter et se tournent davantage vers des explications les mettant hors de cause comme celle de l'attentat. Pour réfuter l'accident industriel, ils rendent compte d'une usine correctement tenue avec un souci constant de

---

<sup>3</sup> A la Une du *Figaro* le 04/11/2001 : « Toulouse : l'hypothèse terroriste » et le 05/11/2001 : « Toulouse de nouveaux éléments : Jandoubi était lié à un groupe islamique de la mouvance dite « afghane ».

sécurité au travers de leur professionnalisme. Au contraire, pour les seconds qui voulant être reconnus comme les victimes d'AZF et être indemnisés à juste titre, ils ont tendance à dénoncer et à condamner cette rumeur. Ils mettent alors en avant la responsabilité des industriels, notamment l'ancien propriétaire de l'usine considéré comme étant le chef d'orchestre de cette catastrophe. Les sinistrés parlent alors d'une usine vétuste, dangereuse où la sécurité était laissée à l'abandon pour des profits financiers. Divisés dans la manière d'interpréter cette catastrophe, ces groupes sont également séparés pour commémorer cet événement : la cérémonie des anciens salariés d'AZF a lieu sur l'ancien site de l'usine et celle des sinistrés dans leur quartier avec les associations de victimes.

Cette brève description nous donne un aperçu sur les nombreux clivages opposant deux groupes, pourtant victimes d'un même événement. Les uns ont perdu leur lieu de travail et de fait leur activité professionnelle, les autres ont perdu leur logement et tout ce qu'il renfermait (objets, meubles, souvenirs). De plus, tous reconnaissent l'aspect traumatique de cette catastrophe en raison de la violence inouïe de l'explosion et des pertes que cela a engendrées. Dès lors, au-delà des enjeux financiers impliqués dans cette situation, comment comprendre ces positions et ces récits antagonistes pour rendre compte de l'origine de l'événement et au-delà de l'histoire de l'usine AZF ? Il nous semble que ces divergences d'interprétation et la pluralité des espaces commémoratifs doivent être appréhendées au travers de l'expérience commune de ces groupes et du lien qui les attachait à l'usine AZF. Dans ce cadre là, en reprenant Fine (2006), la rumeur serait « *une mise à jour de la mémoire collective* » (p. 18), permettant de donner une explication à « l'énigme AZF » à l'image d'un passé commun. La rumeur pourrait ainsi s'inscrire comme une forme de reconstruction du passé dans le présent selon les intérêts et les enjeux du moment.

Avant de présenter les résultats de cette recherche, il apparaît essentiel d'inscrire la rumeur en tant qu'objet d'étude pertinent dans l'approche psychosociale. Dans cette perspective, nous mettrons en évidence l'articulation entre la rumeur, la pensée sociale et la mémoire collective.

## 2. Aperçus théoriques

Depuis les études princeps sur les rumeurs d'Allport et Postman en 1945, aux Etats-Unis, et celle d'Edgar Morin en 1969, en France, les recherches sur ce phénomène restent peu explorées malgré la pertinence de cet objet d'étude en psychologie sociale. La rumeur, en effet, par son aspect imprévisible dans le temps et l'espace et par ses rythmes instables entraîne une difficulté pour l'étudier et la définir. Toutefois, une des caractéristiques sur laquelle de nombreux chercheurs s'accordent (cf Allport et Postman, 1945; Rouquette 1975; Fine 2006; Kapferer, 1995), c'est que la rumeur affirme toujours une information non vérifiée issue d'une situation dite « indéfinie » (Difonzo & Brodia, 2006, p. 24). Selon Rouquette (*op. cit.*), elle peut se définir comme une « *forme d'expression privilégiée de la pensée sociale* » (p. 8).

### 2.1 Rumeur(s) et pensée sociale : une mise en sens

Une des fonctions principales de la rumeur est d'apporter une explication et du sens à un événement induisant un changement social perçu comme inexplicable et dont les tentatives d'élucidation sont incohérentes voire même absentes. La rumeur prend alors sa source dans les processus et les contenus de la pensée sociale ou dite « *naturelle et spontanée* » (Haas & Jodelet, 2007, p. 119) contenant « *les images et les liaisons mentales utilisées et parlées par tout le monde* » (Moscovici & Hewstone, 1984, p. 548). A travers la rumeur, les individus tentent de reconstruire la réalité en la simplifiant afin de mieux la maîtriser et agir sur elle. Dans le cas de Toulouse, une des

particularités est l'absence de consensus entre les experts scientifiques et de preuve matérielle pour justifier et déterminer les causes de l'explosion. Ainsi, pour répondre aux besoins de la pensée sociale, les sujets vont mettre en commun leurs connaissances et sélectionner des éléments afin de rendre cette situation intelligible, de sorte qu'elle soit satisfaisante pour le groupe à l'instar de savoirs déjà-là. La rumeur, en désignant une cause et un responsable clairement identifiés à la situation, réduit la complexité de la réalité en imputant tout caractère équivoque. Toutefois, cette mise en sens de l'expérience, par le biais de la rumeur, nommée « fonction épistémologique » par Bangerter (2008, p. 66), est tributaire du système de valeurs et des représentations sociales du groupe. De cette manière, dans le cas d'AZF, les acteurs désignés comme étant les seuls à l'origine de la catastrophe diffèrent selon les groupes. Si la rumeur est une interprétation d'un événement suivant les mêmes logiques, son contenu devient intrinsèque au groupe d'appartenance en lien avec leur système de représentations et de pensées particulier. Selon Bonardi (2003), « *les processus contribuant à la genèse d'une représentation sociale portent en eux le poids du social et de l'histoire* » (p. 46). Il apparaît ainsi nécessaire de se placer au sein du groupe en prenant en compte sa dimension historique et la mémoire qui en résulte afin d'éclairer cette divergence d'interprétation pour un même événement.

## 2.2 Rumeur(s) et mémoire(s) collective(s)

Pour rendre intelligible la situation, la rumeur se réfère à des schèmes établis par les expériences du passé et, plus précisément, à la mémoire du groupe. La mémoire qui est avant tout collective (Halbwachs, 1950) contient un « *ensemble de représentations partagées du passé basées sur une identité commune aux membres d'un groupe* » (Gély, Klein & Licata, 2007, p. 566). Ainsi, la mémoire n'est pas l'histoire : elle est une construction et une interprétation sociale d'un vécu commun, entre les membres d'un même

groupe. Par conséquent, il existe une pluralité de mémoires pour un même événement selon les groupes. Nous pouvons dès lors supposer que l'apparition de plusieurs rumeurs pour un même événement viendrait manifester l'existence de différentes mémoires, inscrites dans des groupes particuliers, pour un même objet, en l'occurrence ici l'usine AZF.

Pour aller plus loin et, en reprenant les travaux d'Halbwachs, la rumeur pourrait prendre la forme d'une « actualisation » du passé dans le présent permettant d'appréhender l'événement. Dans ses ouvrages, Halbwachs (1925, 1950) s'est intéressé à la dynamique de la mémoire et ses multiples remaniements, du passé vers le présent et du présent vers le passé. Ainsi, nos souvenirs tendent à se modifier dans le présent en raison d'une acquisition de savoirs nouveaux et selon les intérêts et les enjeux du moment. Selon Namer (1987), « *toute mémoire n'est que reconstruction à partir de la vision actuelle du groupe* » (p. 73). D'autre part, le présent et nos courants de pensées actuels sont constitués par les traces du passé. La mémoire procède alors comme un « aller-retour » permanent dans les groupes et la société.

Parce que la mémoire assure une fonction identitaire en donnant au groupe « *un sentiment de continuité à travers les temps et lui assure une certaine pérennité* » (Haas, 2002, p. 35), lorsqu'un événement douloureux vient bouleverser les identités, ces « aller-retour » de la mémoire peuvent prendre la forme de stratégies collectives pour conserver une cohérence entre l'identité antérieure et actuelle. Dès lors, la mémoire, selon Haas (2002), « *peut prendre un caractère créatif et se montrer modulable en fonction des exigences du présent* » (p. 33). Dans le cas d'AZF, cette catastrophe est venue déstabiliser les identités des groupes : en une fraction de seconde les uns sont devenus les anciens salariés d'AZF, les autres les sinistrés d'AZF. Ainsi, la rumeur peut devenir un moyen par lequel les groupes rétablissent un continuum entre l'identité passée, présente et future, de sorte qu'elle demeure socialement valorisante.

A travers la thèse de l'attentat, il s'agirait pour les anciens salariés d'AZF, de mettre en avant leur professionnalisme et une histoire positive de l'usine. Pour les sinistrés, cette thèse ne servirait pas leurs intérêts du moment, qui voulant être reconnus comme les victimes d'AZF se tournent davantage vers une cause interne à l'usine, la rendant le bourreau de l'histoire.

La rumeur pourrait s'inscrire comme un renforcement des processus de reconstruction de la mémoire collective qui procède par oubli et reconstruction des souvenirs, au travers d'un récit court et bref. D'après Rouquette (1997), « *la mémoire collective n'est pas banalement infidèle. Par ce qu'elle met en censure, ce qu'elle met en exergue et ce qu'elle déplace, elle est assimilable à une rumeur et s'inscrit parmi les manifestations typique de la pensée sociale* » (p. 90). Par ces processus, la rumeur véhiculerait le courant de pensée dominant dans un groupe, issu d'expériences communes dans le passé et actualisé dans le présent. Dans ce cadre, nous pourrions faire un parallèle entre la rumeur et les commémorations. Ces dernières, en tant que pratiques sociales inscrites sur des espaces particuliers, permettent de reconstruire les mémoires suite à un événement douloureux. Les discours de ces cérémonies tentent alors de transmettre une lecture simplifiée de l'événement contribuant pour le groupe à intégrer une représentation de la catastrophe plus conciliable et tolérable. Ainsi, certains éléments de l'histoire sont mis en lumière, selon les intérêts du groupe, et d'autres au contraire sont davantage occultés. Si la rumeur participe aux reconstructions de la mémoire collective, nous pouvons dès lors supposer que les différents discours tenus lors des commémorations seront à l'instar des contenus des rumeurs dans chaque groupe.

### 3. Méthodologie

Pour vérifier que le contenu de la rumeur serait avant tout déterminé par le type de relation qui s'est établi par le passé entre les groupes et l'usine AZF, nous avons été amenée à combiner plusieurs outils méthodologiques. Dans un premier temps, cette « triangulation » (De Sardan, 1995, p. 93) des méthodes et des données, permet de prendre en compte la complexité de notre objet d'étude et, de fait, d'apporter une lecture tridimensionnelle. Dans un deuxième temps, le procès d'AZF qui s'est déroulé durant notre enquête de terrain, nous a conduit à faire preuve de créativité en raison de l'extrême sensibilité de cette situation venue parfois faire obstacle au recueil des données. Le questionnaire constitue notre outil méthodologique principal permettant de mettre en évidence des relations entre les variables (De Singly, 2005). Il permet également d'accéder à un état de connaissance à un moment donné, dans un groupe fixé, sur un objet d'étude précis (Lorenzi-Cioldi, 2003). Pour cela, nous avons construit toute une partie dans laquelle les sujets étaient soumis à 24 propositions où ils devaient donner leur degré d'accord. Ces items regroupaient cinq thèmes généraux dont la mémoire collective, la thèse de l'attentat, la thèse de l'accident, les médias et les conséquences perçues de l'explosion. Grâce à une analyse statistique des données obtenue à l'aide d'un logiciel, il s'agissait de mettre en lien les éventuelles corrélations entre ces thèmes selon le groupe d'appartenance. Nous avons administré ce questionnaire à 83 personnes réparties dans 4 groupes selon leur niveau « d'implication » (Rouquette, 1994) :

	Anciens salariés d'AZF	Sinistrés	Toulousains présents lors de la catastrophe	Habitants de la région	t
H	20	9	10	8	47
F	4	4	14	13	36
t	24	14	24	21	83
âge m	59	55	31	25	42,5

Tableau 1 : Répartition des sujets selon les groupes

Parallèlement aux questionnaires, nous avons effectué des observations lors de la commémoration des sinistrés<sup>4</sup> en septembre 2008 et durant le procès d'AZF. Il était question alors de saisir la manière dont les groupes avec les institutions reconstruisent l'histoire de l'événement et de l'usine AZF au travers de leur discours et, de repérer les éventuelles divergences de récit selon les groupes. Par l'analyse de ces discours, des différents échanges et observations sur ces terrains, l'objectif était alors de dégager les thèmes principaux et tenter de les mettre en corrélation avec le contenu de la ou des rumeurs.

De manière transversale à l'ensemble de notre étude, nous avons effectué une recherche documentaire comprenant des articles de presse, des archives historiques, écrites et audiovisuelles, sur l'histoire de l'usine AZF, des ouvrages consacrés à l'affaire AZF et des écrits scientifiques sur cette catastrophe. Cela nous a permis d'apporter une meilleure connaissance et « une mise en perspective diachronique » (De Sardan, 1995, p. 83) de notre objet d'étude. Dans ce présent article, nous présenterons plus particulièrement les résultats concernant les anciens salariés et les sinistrés davantage concernés par les rumeurs.

## 4. Résultats

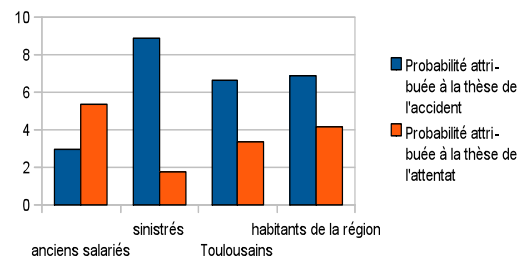
### 4.1 Du terrorisme industriel au terrorisme islamique

Afin de vérifier le type d'interprétation conféré à l'explosion de l'usine AZF, nous avons extrait des résultats issus des questionnaires

<sup>4</sup> Puisque la commémoration des sinistrés et celle des anciens salariés ont lieu le même jour à la même heure sur les lieux distincts, il n'a pas été possible d'assister aux deux. Nous avons donc privilégié la cérémonie des sinistrés, dite « officielle » en présence des collectivités territoriales.

mettant en avant les probabilités attribuées aux différentes thèses (attentat vs accident) selon les groupes.

Graphique 1 : Rapport entre les groupes d'appartenances et le type d'interprétation conféré à l'explosion d'AZF



A partir de ce graphique, nous observons que les anciens salariés d'AZF rejettent fortement la thèse de l'accident (2,96/10) et se tournent davantage vers la thèse de l'attentat (5,35/10) contrairement aux trois autres groupes qui accordent plus de crédibilité à la thèse de l'accident. Au regard des moyennes obtenues par les sinistrés nous pouvons constater qu'ils approuvent amplement la thèse de l'accident (8,89/10) et écartent considérablement la thèse de l'attentat (1,71/10). Plus précisément, grâce au test de Bonferroni, la moyenne obtenue par les anciens salariés d'AZF à la variable « probabilité accident » est significativement différente des moyennes obtenues par les trois autres groupes ( $P \leq 0,001$ ) qui elles ne se différencient pas ( $P = 1$ ). A la variable « probabilité attentat » seules les moyennes des anciens salariés d'AZF et des sinistrés se différencient significativement ( $P \leq 0,005$ ).

Nous pouvons donc affirmer qu'il existe bien une opposition significative entre les anciens salariés d'AZF et les sinistrés concernant l'interprétation conférée à la cause de l'explosion.

### 4.2 Les anciens salariés et la rumeur

L'existence de la rumeur de l'attentat chez les anciens salariés est par ailleurs confirmée dans

certaines réponses obtenues aux questions ouvertes. En effet, dès la première question « que s'est-il passé à Toulouse le 21 Septembre 2001? » certains répondent : « *probablement un attentat* », « *forte explosion, causes actuellement inconnues* ». D'autre part, ils ont tendance à associer cette catastrophe aux attentats du 11 Septembre en lien avec les causes de ces événements : « *10 jours après certaines personnes étaient au courant* », « *ayant entendu dire que c'était la SNPE<sup>5</sup> qui était visée et non AZF* », « *parce que c'était un attentat* ». De surcroît, à partir de recherches documentaires et d'échanges avec eux, l'armée, EDF, la SNPE, les forces de la nature (la foudre, la météorite) sont autant de coupables potentiels pour ce groupe. Cela a d'ailleurs fait l'objet, à leur demande, de plusieurs enquêtes durant l'instruction et ont été révisées lors du procès.

#### 4.3 Sinistrés et « l'anti-rumeur »

Concernant les sinistrés et pour répondre à l'une de nos hypothèses, ils ont tendance à dénoncer et à condamner avec fermeté la rumeur de l'attentat et adopte ainsi le registre de « l'anti-mythe » décrit par Morin (1969). En effet, lors de leur commémoration, les discours étaient majoritairement fondés autour des malveillances des grands industriels, de leurs pratiques « inhumaines », les rendant ainsi responsables « *par obsession de profit, d'avoir accumulé les facteurs humains, chimiques ou financiers favorisant l'explosion du 21 Septembre* ». D'autre part, une association de sinistré accuse l'ancien propriétaire de l'usine de s'être « *rendu sur le site dans les premières heures, en troublant l'état des lieux, peut-être même en formatant des dépositions, donc en gênant le bon déroulement de l'enquête publique* ». Ils n'hésitent pas à rendre l'ancien propriétaire d'AZF comme l'unique responsable de la catastrophe voire ayant « *organisé le 21 Septembre (...) par obsession de profit* ». Cette même association parle alors d'un « terrorisme

industriel » qui alimenterait la rumeur de l'attentat pour se déresponsabiliser et achèterait le silence des anciens salariés d'AZF. Nous percevons alors ici, que l'anti rumeur, comme la rumeur, se nourrit de la théorie du complot pour faire passer son message. Si l'anti-mythe adopte le registre du complot c'est pour, selon Morin : « *communiquer avec les structures mentales qui ont nourrit le mythe (...) et déplacer l'épicentre du complot* » (op.cit., p. 72), ici du terroriste islamique au terroriste industriel.

#### 4.4 Les toulousains et les habitants de la région : « l'entre-deux »

Quant aux toulousains et aux habitants de la région, on peut considérer, d'après les résultats statistiques, qu'ils se positionnent entre les deux thèses : leurs moyennes aux probabilités attribuées à l'explosion d'AZF ne sont pas extrapolées. Selon Morin (1969), les multiples formes que peuvent prendre la rumeur et l'anti-rumeur amènent la confusion dans « *les esprits incertains* » qui « *peuvent passer d'un complot à un autre et mélanger les complots; cela laisse au moins une certitude c'est qu'il y a eu complot, on ne sait pas de quoi ni de qui.* » (p 76). Leur incertitude reflète alors, en quelque sorte, la situation d'aujourd'hui puisque la cause de l'explosion n'a toujours pas été validée par les instances juridiques ; il n'y a ni responsable, ni coupable pour le moment.

Afin de mettre en parallèle la mémoire collective avec le type d'interprétation attribuée à la cause de l'explosion, nous allons présenter des résultats mettant en avant ce lien. Ainsi, grâce à un test de corrélation, la proposition « la fermeture d'AZF était nécessaire après la catastrophe », qui induit une image plutôt négative voire dangereuse, est corrélée de manière significative avec la thèse de l'attentat et celle de l'accident. Plus précisément, cette proposition est corrélée positivement avec la thèse de l'accident ( $r(81)$

---

<sup>5</sup> SNPE (Société Nationale des Poudreries et Explosifs) est une usine voisine d'AZF.



= 0,479 ;  $P \leq 0,001$ ), et négativement avec la thèse de l'attentat ( $r(78) = -0,429$  ;  $P \leq 0,001$ ).

Il y a donc une forte corrélation entre le type de représentation concernant l'usine AZF et la manière d'interpréter la catastrophe : plus AZF est connotée de manière négative plus les sujets admettent la thèse de l'accident, plus on valorise l'usine d'AZF et moins on accepte la thèse de l'accident.

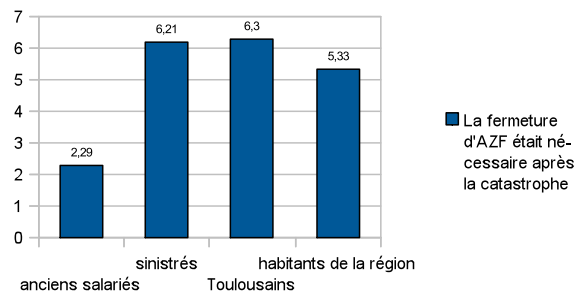
*Graphique 2 : Moyennes obtenues à la proposition impliquant un type de représentation négative de l'usine AZF, selon le groupe d'appartenance*

A partir de ce graphique, nous observons que ce sont les sinistrés et les toulousains qui considèrent le plus que la fermeture de l'usine était nécessaire suite à la catastrophe et, au contraire, ce sont les anciens salariés d'AZF qui acceptent le moins cette proposition. Plus précisément, grâce au test de Bonferroni, la moyenne obtenue par les anciens salariés d'AZF est significativement différente des moyennes obtenues par les trois autres groupes ( $P \leq 0,001$ ), mais ces dernières ne se différencient pas ( $P \geq 0,1$ ).

#### 4.5 Les anciens salariés et l'usine « Bisounours »

Parallèlement à cela, nous avons pu observer lors de l'enquête de terrain, que les anciens salariés d'AZF, expriment encore aujourd'hui de l'amertume et de la colère face à la fermeture de l'usine. Lors de leur commémoration en Septembre 2008, en référence au procès, ils déclarent ainsi : « *Les débats vont aussi chercher à assombrir, ternir, détruire l'image de notre usine et de son histoire comme si, dans une dernière danse des indiens, après avoir obtenu la fermeture de l'usine, il fallait ajouter un scalp, celui du professionnalisme des femmes et des hommes qui portent l'histoire de cette usine.* ». Pour ces derniers, il est alors difficile d'accepter qu'une fraction de seconde est venue éteindre l'histoire de ce pôle chimique vieille d'un siècle et, au-delà, signée le déclin de ce groupe, autrefois organisé par le travail.

#### 4.6 Les sinistrés et l'usine « poubelle »



Quant aux sinistrés, en échangeant avec eux lors de l'enquête de terrain, la plupart d'entre eux racontent qu'ils connaissaient la dangerosité de cette usine et qu'ils souhaitaient sa fermeture avant même la catastrophe. Ils évoquent alors souvent les « mauvaises odeurs matinales » et les consignes de sécurité qui étaient régulièrement distribuées dans leurs boîtes aux lettres. Les sinistrés ont d'ailleurs manifesté durant des mois après la catastrophe pour la fermeture définitive de l'usine et sa destruction. L'usine AZF n'a jamais été perçue comme une sorte de « paradis » industriel. A l'inverse des anciens salariés d'AZF, les sinistrés déclarent : « *nous n'avons pas de lien affectif avec cette usine, elle nous a explosé au visage* » (Président de l'association des sinistrés, *La Dépêche*, le 11 Avril 2009).

## 5. Discussion

Rumeur et anti-rumeur viennent donc apporter une explication satisfaisante, selon les groupes, à une expérience douloureuse venue déstabiliser les identités. L'interprétation attribuée à la situation est alors tributaire des représentations sociales et, au-delà, d'une mémoire collective issue d'une reconstruction d'un vécu commun établi par le passé. Pour les anciens salariés d'AZF, la thèse officielle mettant en avant la vétusté de l'usine et la négligence des professionnels concernant la sécurité attribue une valeur négative à l'usine et aux salariés en les rendant responsables la catastrophe. Parce qu'il est extrêmement culpabilisant et déstabilisant pour le groupe d'accepter cette lecture de la catastrophe, les salariés vont chercher davantage une explication à l'extérieur du groupe qui les met hors de cause. Ainsi, la rumeur chez les anciens salariés d'AZF ne se réduit pas à la

thèse de l'attentat qui n'est qu'une couverture pour rendre crédible le réel message qui est d'exempter toute responsabilité à ces ouvriers, dans la catastrophe. A ce propos, Allport et Postman (1946) établissent que « *la fonction des rumeurs est de soulager et d'expliquer des tensions émotionnelles* » (p. 149). De plus, pour ces derniers, l'usine AZF constituait leur lieu de travail dans lequel ils ont construit des liens sociaux et parfois même familiaux. Aujourd'hui, l'histoire positive voire idyllique qu'ils lui assignent et qu'ils qualifient « d'aventure industrielle et humaine » est notamment associée à l'identité qu'ils veulent renvoyer d'eux-mêmes : « *la mémoire collective c'est le groupe vu du dedans... Elle présente au groupe un tableau de lui-même.* » (Halbwachs, 1950, p. 78). La rumeur devient alors un support pour la mémoire et un moyen pour revaloriser l'usine et l'identité des salariés. Elle permet, de cette manière, de préserver une mémoire collective valorisante dans la société et une identité positive.

En revanche, si la rumeur de l'attentat est considérée par les sinistrés comme dangereuse c'est qu'elle peut mettre en péril leur statut de victime. En effet, on peut penser qu'au travers de l'anti-rumeur ils tentent de promouvoir une certaine lecture de la catastrophe pour notamment être définis et reconnus en tant que victimes de négligences industrielles causées à des fins économiques. Ce statut de victime leur permet alors, d'une part, de compléter l'identité « du sinistré » et, d'autre part, de se porter civile lors du procès afin de toucher des dommages et intérêts par les anciens dirigeants de l'usine dus aux dégâts matériels, psychiques et parfois physiques. L'usine AZF devient alors pour les sinistrés le « bourreau » de l'histoire. Elle incarne, le danger et la menace, sans doute personnifiée à travers l'ancien propriétaire. Elle renvoie, non pas à une expérience humaine comme pour les anciens ouvriers, mais davantage à des images mortifères. La thèse de l'accident pour les sinistrés ne fait alors que confirmer des représentations « déjà là » et la thèse de

l'attentat est perçue comme un déni du risque industriel.

Bien que l'usine AZF ait une histoire unique, il existe bien plusieurs mémoires collectives, selon les groupes, qui s'affrontent aujourd'hui. Ces mémoires, comme nous l'avons vu, découlent alors d'expériences communes au sein du groupe. Cependant, elles sont appréhendées par des angles de vues différents voire opposés. Les uns la connaissent d'un point de vue extérieur, les autres de l'intérieur. On observe donc combien ces groupes sélectionnent des éléments de l'histoire d'AZF afin de (re)construire dans le présent, et suite à la catastrophe, une mémoire consensuelle valorisante pour le groupe, permettant de servir les intérêts du moment. Cette usine n'était sans doute pas l'usine idyllique que les anciens salariés tentent de véhiculer ni un camp de la mort comme certains sinistrés aiment à la définir. Son histoire est plus complexe et ambivalente. Néanmoins, pour répondre à la logique de la pensée sociale ces groupes rendent compte d'une vision manichéenne de cette histoire probablement pour faciliter l'insertion du souvenir. La rumeur dans ce cadre là s'inscrit bien dans la logique de la mémoire collective. Elle prend sa source dans les traces du passé pour rendre intelligible une situation présente par des processus similaires. Dans ce cadre, les rumeurs, au même titre que les commémorations, participent et favorisent à la reconstruction du passé dans le présent pour signifier une situation vécue comme problématique par les sujets.

Il y a donc dans la rumeur des intérêts, des enjeux multiples et des besoins sous-jacents pour le groupe, non négligeables. « Les rumeurs d'AZF » résultent davantage d'un conflit de mémoires et, de fait d'identités, que d'esprits irraisonnés et pathologiques. Aujourd'hui, c'est une bataille autour des mémoriaux qui s'engage. Les sinistrés ont érigé leur stèle en Septembre 2008 en mémoire de

toutes les victimes d'AZF sans distinction. Les anciens salariés, sur une partie de l'ancien site de l'usine qui leur a été attribuée, construisent actuellement un vaste projet mémoriel pour accueillir notamment un musée retraçant l'histoire de l'usine. L'association des familles endeuillées d'AZF, a réclamé à la fin du procès une parcelle sur le site pour construire un mémorial pour les 31 personnes décédées dans cette catastrophe. L'ancien site de l'usine devient alors un lieu de mémoires et une source de conflit : pour les uns il renvoie à une histoire industrielle pour les autres il est réduit à une catastrophe. Si les rumeurs permettent de perpétuer des images et représentations anciennes, l'espace en tant que « cadre social de la mémoire » (Halbwachs, 1950), devient un support sur lequel les groupes inscrivent de manière matérielle et symbolique leurs mémoires.

## Références bibliographiques

- Allport, G.W., & Postman, L.J. (1945)(1965). Les bases psychologiques des rumeurs. In A. Lewin (Ed.), *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains* (pp. 170-184). Tome 1. Paris : Dunod.
- Bangerter, A. (2008). *La diffusion des croyances populaires. Le cas de l'effet Mozart*. Grenoble : PUG.
- Bonardi, C. (2003). Représentations sociales et mémoire : de la dynamique aux structures premières. *Connexions*, 80, 43-47.
- De Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, 1, 71-119.
- De Singly, F. (1992)(2005). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Armand Colin.
- Fine, G.A. (2006). Rumeur, confiance et société civile. *Diogène*, 1, 3-22.
- Gély, R., Klein, O., & Licata, L. (2007). Mémoire des conflits, conflits de mémoires : une approche psychosociale et philosophique du rôle de la mémoire collective dans les processus de réconciliation intergroupe. *Social Science Information*, 46, 563-589.
- Haas, V. (2002). Approche psychosociale d'une reconstruction historique : le cas Vichyssois, *Cahiers Internationaux de psychologie sociale*, 53, 32-45.
- Haas, V., & Jodelet, D. (2007). Pensée et mémoire sociale. In J.-P. Pétard (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 115-162) (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Bréal.
- Halbwachs, M. (1950/1968). *La mémoire collective*. Paris : PUF.
- Halbwachs, M. (1925/1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.
- Kapferer, J.-N. (1995). *Rumeur. Le plus vieux média du monde*. Paris : Seuil (2<sup>e</sup> éd.).
- Lorenzi-Cioldi, F. (2003). Le questionnaire. In S. Moscovici & F. Buschini (Eds.), *Les méthodes des sciences humaines* (pp. 187-220). Paris : PUF.
- Morin, E. (1969). *La rumeur d'Orléans*. Paris : Seuil.
- Moscovici, S., & Hewstone, M. (1984). De la science au sens commun. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale*. (pp. 539-566). Paris : PUF.
- Namer, G. (1987). *Mémoire et société*. Paris : Klincksieck.
- Rouquette, M-L.(1975). *Les rumeurs*. Paris : PUF.
- Rouquette, M.-L. (1994). Le rôle de l'implication personnelle dans le syndrome de rumeur. In P. Tacussel (Ed.), *Le réenchantement du monde. La métamorphose contemporaine des systèmes symboliques* (pp. 243-252). Paris : L'Harmattan.
- Rouquette, M.-L.(1997). *La chasse à l'immigré: violence, mémoire et représentations*. Wavre : Mardaga.

## Représentation sociale de la précarité. La précarité pensée par les étudiants

Gaëlle Bertrand-Jalais

Master 2 Recherche « Représentations et transmissions sociales » (2008-9),  
Laboratoire GRePS (EA 4163), Université Lyon 2  
Gaelle.Bertrand-Jalais@univ-lyon2.fr

---

### Résumé

Cet article présente les résultats d'une recherche de master 1 portant sur les représentations sociales de la précarité chez les étudiants. En nous appuyant sur la théorie des représentations sociales, nous avons cherché à comprendre comment les étudiants perçoivent la précarité. En partant du principe que les représentations sociales sont socialement élaborées et partagées, qu'elles concourent à l'établissement d'une réalité commune à un ensemble social nous avons émis l'hypothèse que les représentations sociales de la précarité se différencieraient en fonction des cursus. Pour explorer ces représentations, nous avons mené une enquête par questionnaires auprès de 208 étudiants d'universités publiques lyonnaises, en proposant un test d'association de mot avec pour inducteur le terme 'précarité'. Les résultats montrent les dimensions autour desquelles s'organisent les représentations de la précarité chez les étudiants, ainsi que les variations qui existent en fonction des situations.

*Mots clés* : Précarité, représentations sociales, étudiants.

---

Cet article se base sur notre travail de Master 1 portant sur les étudiants et leurs représentations sociales de la précarité et des études. L'objectif général de notre projet de recherche est d'identifier, à l'aide de la théorie des représentations sociales, le contenu de la représentation sociale de la précarité dans le discours des étudiants et d'évaluer leur proximité à l'objet précarité. Un double enjeu sous-tend notre travail : premièrement, découvrir s'il existe une différence au sein de la représentation de la précarité en fonction des études menées, et deuxièmement, de déterminer si ces représentations sont liées au sentiment d'être menacé ou non par une précarité future. Dans l'objectif de lier à terme rapport à la précarité et rapport aux études, nous avons également souhaité nous interroger sur leurs représentations sociales des études. Cependant, au sein de cet article, nous

développerons essentiellement les questionnements liés à la précarité.

### 1. La précarité, un phénomène polymorphe

En perpétuelle évolution depuis son apparition au milieu des années 1970 dans les champs sociologique, économique, politique et médiatique, la notion de précarité reste floue et complexe à définir. Sa manifestation la plus visible est économique : dans un contexte marqué par un chômage de masse et par les multiples formes de sous emploi, la précarité renvoie d'abord à des conditions d'emploi "atypiques" et à un rapport insatisfaisant au travail. Il est en effet couramment admis que la première difficulté qui pèse sur la vie quotidienne des personnes en situation de précarité est la difficulté de trouver et

conserver un emploi stable, c'est-à-dire correspondant à la norme du contrat de travail à durée indéterminée, à temps plein. Le salarié est dit précaire lorsque son emploi est incertain et qu'il ne peut prévoir son avenir professionnel, ni assurer durablement sa protection sociale. Il l'est également lorsque son travail lui semble sans intérêt, mal rétribué et faiblement reconnu dans l'entreprise. Outre l'emploi, l'idée de précarité s'applique aussi au travail, c'est-à-dire au contenu de l'activité, à la reconnaissance sociale qui lui est attachée et à la satisfaction de l'individu au travail (Bresson, 2007). Dans ses *Enquêtes Emploi*, l'INSEE recense quatre formes d'emploi précaire : le contrat à durée déterminée (CDD), l'intérim, les stages et les contrats aidés. Quatre formes d'emploi souvent associées à de faibles rémunérations : un salaire qui, généralement, ne permet pas de subvenir aux besoins courants (logement, nourriture, santé).

La précarité est multidimensionnelle, elle ne s'applique pas seulement à l'emploi et au travail. Elle désigne de manière plus large des "problèmes" socio-économiques qui pèsent sur toutes les dimensions de la vie quotidienne : niveau de vie globalement insuffisant et instable, limitations et restrictions pour s'alimenter, se loger, se soigner, etc. Selon J. Wresinski (1987), la précarité peut être définie comme "l'absence d'une ou plusieurs sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré-assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible" (p. 14). Et en effet, l'un des principaux risques associés à la précarité concerne la dégradation du niveau de vie et plus particulièrement, la paupérisation des

individus et des groupes concernés : ils risquent de devenir pauvres, ou encore plus pauvres qu'ils ne le sont déjà.

Dans les médias comme dans la littérature scientifique le thème de précarité est peu dissocié d'un ensemble *précarité-pauvreté-exclusion*. Desvé et Laurençon (2002) notent que le terme de "précaires" désigne tout aussi bien des individus salariés dans des emplois de courtes durées que des personnes privées d'emploi, des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), ou des personnes sans domicile fixe. En d'autres termes, il est extrêmement difficile de délimiter une frontière entre la notion de précarité et celle de la pauvreté. Définie différemment selon les pays et les époques, la pauvreté est une notion considérée généralement comme relative. Issue d'un cumul de handicaps, elle peut être constatée dans quatre domaines : au niveau de *la santé* (espérance de vie moins importante, sous-consommation médicale, accidents de travail, maladies professionnelles), du *logement* (insalubrité, surpeuplement, manque de confort), de *l'éducation* (sortie précoce du système éducatif, absence de diplôme ou de qualification professionnelle) et de *l'emploi vs chômage* (emplois précaires, chômage de longue durée).

La précarité est un phénomène général qui ne touche pas seulement les groupes ou les individus déjà au bas de l'échelle sociale. Les classes moyennes aussi sont confrontées au chômage, aux incertitudes. Selon Louis Chauvel (2006), une masse grandissante de jeunes issus des classes moyennes fait face aujourd'hui à un véritable déclassement social en dépit de diplômes et d'origines sociales plus élevés que ceux de leurs parents. Le modèle de sociabilité ascendante de génération en génération est en panne, le malaise et le pessimisme des jeunes issus des classes moyennes en particulier se ressentent<sup>6</sup>. Un diplôme élevé n'est plus

---

<sup>6</sup> Louis Chauvel, évoque la mobilisation en 2006 des jeunes issus des classes moyennes contre le Contrat Première Embauche (CPE) vécu comme un facteur aggravant de précarisation, le vote massif au

garant d'un emploi stable, l'entrée dans le monde du travail est un parcours semé d'embûches, souvent fait de nombreux stages et de périodes de précarité. Selon l'Insee, le chômage frappe d'abord les plus jeunes<sup>7</sup> et, malgré le diplôme élevé de certains, ils n'échappent pas à la précarité d'un premier emploi. Une étude de Nauze-Fichet et Tomasini en 2002, a montré que, pour tous niveaux de diplômes confondus, 20% des personnes ayant connu un épisode de chômage important à leur entrée sur le marché du travail en sortent par un emploi "déclassé" c'est-à-dire inférieur à ce qu'il devrait "normalement" être compte tenu du niveau de formation initiale.

Au delà d'un effet "niveau", la spécialité du diplôme joue souvent un rôle déterminant. On constate que les jeunes issus des grandes écoles de commerce ou d'ingénieur peuvent ponctuellement présenter un "chômage d'attente" dans une mauvaise conjoncture, mais qu'ils restent globalement au sommet de la hiérarchie salariale. Le diplôme d'une spécialité professionnelle orientée vers l'industrie confère un emploi plus qualifié et expose moins au chômage qu'un diplôme de niveau comparable dans le domaine des lettres, langues ou sciences humaines. Ces données nous amènent à réfléchir sur la situation future des diplômés de demain et plus particulièrement à la situation des étudiants issus des universités. Quel avenir pour un étudiant de médecine, de psychologie ou de droit ? Au sein même de l'université, les débouchés à l'issue des filières sont différents. En fin de certains cursus, les employeurs s'arrachent les jeunes diplômés alors que pour d'autres les offres d'emplois sont quasi absentes... Des différences notables en termes de débouchés et de prestige sont à noter entre les filières : les concours de médecine et de pharmacie assurent de belles carrières. La profession de

médecin est souvent décrite comme passionnante, prestigieuse, socialement gratifiante. "Défendue bec et ongles par un lobby puissant, elle bénéficie d'un marché sans cesse en expansion et jalousement préservé de toute explosion du nombre de débutants par un concours drastique. (...) Motivés par la perspective d'un emploi assuré et de salaires confortables, les jeunes titulaires du bac S, étaient 46000 l'an passé à se disputer les 7300 places ouvertes à l'issue de la première année de médecine." (Condis, 2008, p. 24). En ce qui concerne le droit, il plaît de plus en plus aux étudiants. "Contrairement aux sciences humaines, réputées embouteillées ou aux sciences, jugées trop difficiles, les études juridiques ont la côte. (...) Avec, en filigrane cette idée que l'on "fait son droit" comme l'on "fait sa médecine". Une comparaison trompeuse. Très sélectives, les études médicales garantissent à leurs diplômés un job valorisant et lucratif. Le droit, sans barrière d'entrée, offre à ceux qui en sortent le meilleur comme le pire (...). En effet, on ne compte que 70 000 professionnels du droit stricto sensu (...). Il est clair qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde" (Piovezan, 2008, p. 32).

En sciences humaines, les diplômés sont insatisfaits de leur insertion professionnelle. L'enquête APEC (Association pour l'emploi des cadres) (2007) en explique les causes et constate que les diplômés des filières sciences humaines sont souvent moins bien lotis que leurs congénères d'autres filières : "Sur les jeunes diplômés 2006, ils étaient 47% (contre 30% en moyenne) à occuper un contrat précaire, que ce soit un contrat à durée déterminée ou qu'ils aient le statut de contractuel. De même, ils ne sont que 41% à être titulaires d'un contrat à durée indéterminée (contre 59% en moyenne). Quant au type d'emploi, on note là aussi une certaine déqualification. Parmi les titulaires d'un bac +4 ou plus, les diplômés de sciences humaines ne sont que 50% à avoir un statut de cadre (soit 16 points de moins que la moyenne), mais 37% sont employés

---

référendum du 29 mai 2005 contre le traité constitutionnel, ainsi que le mouvement "génération précaire".

<sup>7</sup> 22,4% des actifs de 15 à 24 ans étaient au chômage en 2004.



(14 points de plus que la moyenne) et 13 % agents de maîtrise (contre 11% en moyenne). Par ailleurs ils estiment plus souvent que l'emploi occupé ne correspond pas à leur projet de fin d'études (39% contre 30% pour les autres universitaires), voire pas à leur formation (31 % contre 25%)" (*L'étudiant.fr*, avril 2008).

Alors qu'à son apparition, la notion de précarité était essentiellement utilisée dans le domaine des sciences économiques et sociales, sa médiatisation l'a, petit à petit, fait passer dans le langage courant. Si nous interrogeons la population étudiante, en quels termes nous parlerait-elle de la précarité ? Comment définirait-elle cette notion ?

Selon Serge Paugam, l'image dominante du pauvre est celle de la victime d'une déchéance sociale à la suite d'une ou plusieurs sévères ruptures. Lors d'une approche par entretiens semi-directifs menée en Île-de-France, sur la représentation sociale de la pauvreté (Seca, 1998), un corpus de connaissances sur cet objet a été constitué. Il ressort de l'analyse de contenu thématique une très forte concentration du discours des sujets sur la grande pauvreté et le dénuement matériel. "La personne sans logement (SDF, clochard, zonard) est unanimement désignée comme le prototype même de cet ensemble social. Bien sûr d'autres mots et d'autres concepts ont été associés à cet objet d'enquête. Mais ce qui frappe, sans vraiment surprendre, c'est la première place de cet état dans le comptage des fréquences thématiques. Les chômeurs ou les sans-emploi et ceux qui ont du mal à se nourrir, fréquentant les restaurants du cœur, les soupes populaires viennent juste après. La précarité (extension de statut salarial à durée déterminée ou assistés, aux ressources proches ou inférieures au seuil de pauvreté) ou le manque d'argent sont désignés comme des signes clairs de cette assignation au statut de pauvre. La référence à la difficulté des "petits budgets" est l'un des seuls éléments décrivant une pauvreté moins extrême.

Les notions de souffrance et d'abattement semblent y être accolées de façon récurrente. La solitude, l'isolement, conséquences et facteurs de l'exclusion économique, complètent le tableau de cette définition. L'idée que tout le monde peut être frappé par l'exclusion émerge à travers des formules telles que la dégringolade, le cercle vicieux, la chute, rappelant de façon incidente le phénomène de la disqualification sociale (Paugam) dit de la nouvelle pauvreté " (Seca, 2002). L'objectif de cette étude était d'explorer, dans une population étudiante, les représentations sociales de la précarité, ainsi que ces éventuelles variations selon les cursus. Dans le champ d'étude des représentations sociales, "l'étude du contenu vise à rechercher les éléments significatifs qui composent la représentation de l'objet étudié au sein d'une population donnée. Cette première étape permet à la fois de connaître la signification d'une représentation et d'établir des hypothèses concernant son organisation et sa structure interne " (Rateau, 2007, p. 183).

## 2. Méthodologie

### 2.1 Population

Nous avons interrogé 195 étudiants des universités du PRES (Lyon 1, 2 et 3). Sur ces 195 participants, 56 sont des hommes, 139 des femmes. Malgré un grand écart d'âge entre la plus jeune des sujets (16 ans) et le plus âgé (48 ans), nous obtenons pour cet échantillon, une moyenne d'âge de 22 ans. Comme nous souhaitions étudier les représentations de la précarité en fonction des débouchés sur le marché de l'emploi pour les jeunes diplômés et que les filières représentées dans cet échantillon étaient trop nombreuses pour faire de chacune une variable indépendante, nous avons fait le choix de les regrouper en trois catégories : disciplines médicales (med-phar) ; droit et les sciences économiques (eco-droit) et sciences humaines, lettre et langues (sciences-hu). Nous avons cherché à opérationnaliser la notion de « débouchés » par la probabilité d'insertion. C'est donc en nous référant aux

probabilités objectives mais également subjectives que nous avons pu concevoir nos trois catégories. Nous entendons par "objectives" les probabilités d'insertions basées sur des données statistiques véhiculées par les médias et "subjectives" les probabilités d'insertions perçues par les étudiants.

Ainsi, selon les médias, les sujets regroupés en "med-phar" ont une probabilité objective forte d'obtenir un travail à la hauteur du diplôme obtenu dès la fin de leurs études. Une probabilité dont ils doivent certainement avoir conscience et qui doit rendre leur propre perception des débouchés cohérente avec la probabilité objective. En ce qui concerne les débouchés à l'issues des filières de la catégorie "éco-droi", les médias en parlant peu, nous considérons qu'une partie des étudiants penseront, à tort, qu'une fois diplômés ils n'auront pas de problème sur le marché de l'emploi. Dans ce cas de figure, probabilités objectives et subjectives seraient ici incohérentes. Enfin, le déchaînement médiatique autour du peu de débouchés à l'issue des études en sciences humaines, art du spectacle et autres filières - regroupées dans notre catégorie "sciences-hu" - ne doit pas pouvoir échapper aux étudiants engagés dans ce type d'études. Leurs probabilités subjectives doivent s'en trouver - bien malheureusement - cohérente avec la probabilité objective faible de trouver un emploi à la hauteur du diplôme qu'ils obtiendront...

### 3. Dispositif/matériel

Nous avons conçu un livret comprenant : en couverture, le motif de notre sollicitation, son origine, la garantie de l'anonymat ainsi qu'une explication globale des tâches incombées aux sujets ; de la page 2 à 5, deux tests d'associations de mots se suivent (étude/précarité), et débouchent en page 6 sur un questionnaire. Nous avons choisi de faire passer ces questionnaires en auto-administré.

#### 3.1 Les associations de mots

Pour accéder au contenu de la représentation sociale de la précarité et des études, nous avons utilisé l'une des techniques associatives développée par Abric (1994) : la carte associative. Selon cet auteur, la dimension projective de cette technique permet d'accéder rapidement aux éléments sémantiques de l'univers de l'objet, et permet également de rendre plus saillantes les liaisons implicites entre différents éléments. La technique des cartes associatives recueille et analyse l'univers d'énonciation au travers des chaînes associatives émanant des liaisons entre un mot stimulus/ et une réponse. Cette partie du dispositif se présente, au sein de notre livret, en deux étapes pour le terme « précarité » et deux étapes pour le terme « études ». La première consigne présentée au sujet est la suivante : *"lisez attentivement le mot ci-dessous et donnez ensuite cinq mots - ou expressions - qui vous viennent spontanément à l'esprit"*.

La seconde consigne invite le sujet à réécrire les trois premiers mots ou expressions qu'il a associé au mot stimulus (études ou précarité) puis à noter trois mots ou expressions qui lui viennent spontanément à l'esprit pour chacun d'entre eux. Craignant qu'un effet d'ordre influence les associations sur le second mot-stimulus présenté, nous avons créé deux livrets (une centaine de chaque) afin que les termes "précarité" et "études" ne soit pas toujours présentés dans le même sens.

#### 3.2 Le questionnaire

Afin de mieux cerner notre échantillon, le participant devait répondre à différentes questions : âge, sexe, intitulé de la filière et année dans laquelle il est inscrit. Nous les interrogeons également sur leur rapport aux études et leurs perspectives d'avenir professionnel. D'autres questions nous ont permis de situer l'étudiant dans son rapport à la précarité en l'interrogeant sur ses perceptions : se dit-il en situation précaire ? pense-t-il avoir un risque, dans le futur, de se retrouver en situation de précarité ?

À ce questionnaire nous avons ajouté 11 questions permettant d'établir un score EPICES (Évaluation de la Précarité et des Inégalités de santé pour les CES). La réponse à chaque question est affectée d'un coefficient et la somme des 11 réponses donne le score EPICES. Le score ainsi obtenu varie de 0 (absence de précarité) à 100 (précarité la plus élevée).

### 3.3 Procédure de codage pour les associations de mots

Alceste est un logiciel d'analyse de données textuelles (œuvres littéraires, articles de revues, associations de mots, etc.). Son objectif est de quantifier un texte pour en extraire les structures signifiantes les plus fortes, afin de dégager l'information essentielle contenue dans les données textuelles. Décrire, classer, assimiler, synthétiser automatiquement un texte, tel est l'intérêt présent du logiciel Alceste. Il utilise la méthode de classification descendante hiérarchique. Une méthode qui repère les oppositions les plus fortes entre les mots du texte et extrait ensuite les classes d'énoncés représentatifs.

Nous avons effectué trois analyses à l'aide de la méthode Alceste : l'une pour le terme "précarité", la deuxième pour "études", et une dernière qui combine les associations des deux mots inducteurs ("précarité" et "études"). Cependant, nous ne présenterons aujourd'hui que celle correspondant à l'objet « précarité ». Pour chacune des analyses, nous avons intégré les variables suivantes : la 'med-phar', 'éco-droi' et 'sciences-hu' ; l'ordre d'apparition des mots inducteurs : ordre 1 (précarité/études), ordre 2 (études/précarité), la réponse à la question sur le risque de se retrouver en situation de précarité (Oui/Non) et enfin, le score EPICES.

## 4. Résultats

Avant de présenter l'analyse Alceste des associations de mots sur le terme précarité, nous avons sélectionné quelques résultats du

questionnaire portant sur le rapport des étudiants à la précarité.

A la question "*Actuellement, vous diriez-vous en situation précaire*" seul 16.41% des étudiants interrogés répondent oui. Par catégorie, ils ne sont que 7.27 % d'étudiants de 'med-phar' à se dire précaire ; un taux relativement faible comparé au pourcentage de réponse "oui" obtenu chez les étudiants des catégories 'éco-droi' (22.58%) et 'sciences-hu' (16.41%). Cependant, si plus de 83% des étudiants interrogés ne se sentent pas, actuellement, en situation précaire, les données changent lorsque nous leur demandons de se projeter dans l'avenir. Le tableau suivant présentent les réponses obtenues à la question : "*Dans le futur, pensez-vous avoir un risque de vous retrouver en situation de précarité ?*"

Risque ?	Oui (%)	Non (%)
Spé med-phar	32.72	<b>65.45</b>
Spé éco-droi	48.38	51.45
Spé sciences-hu	<b>75.22</b>	22.01
Total des étudiants	58.97	38.97

Alors que seul 16.41% des étudiants interrogés nous répondaient se sentir précaire, près de 60% d'entre eux pensent avoir un risque, dans le futur, de se retrouver en situation de précarité, la catégorie 'sciences-hu' se démarquant par le plus fort pourcentage d'étudiants ayant répondu "oui" à cette question (75.22%). La catégorie 'med-phar' se caractérise au contraire par le plus fort pourcentage de réponse "non" (65.45 %).

Il est intéressant de mettre en parallèle ces résultats et ceux obtenus à la question : « une fois diplômé(e) pensez-vous trouver un emploi à la

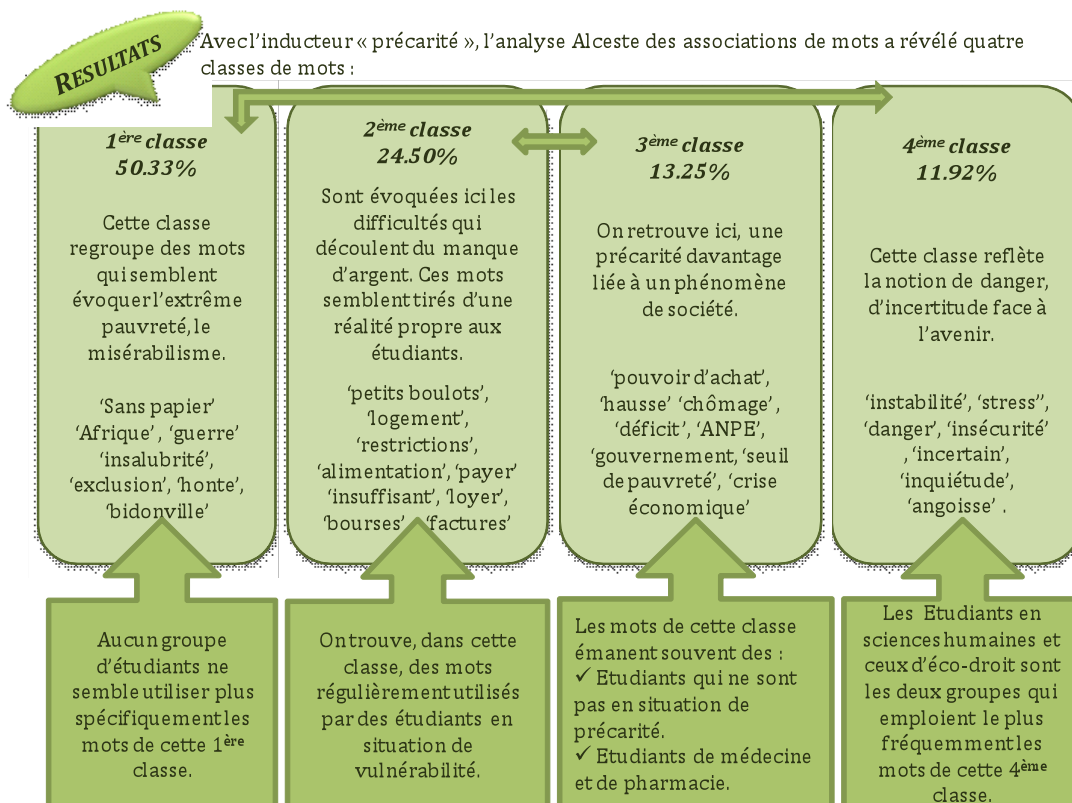
hauteur de votre niveau d'étude : très facilement, facilement, difficilement, très difficilement »

REPARTITION	Emploi	tres facilement	facilement	difficilement	très difficilement	NR	TOTAL
MEDECINE/PHARMACIE/BIOLOGIE....		45,5% ( 25)	49,1% ( 27)	3,6% ( 2)	0,0% ( 0)	1,8% ( 1)	100% ( 55)
FINANCES, DROIT, ECONOMIE, POLITIQUE...		3,2% ( 1)	35,5% ( 11)	58,1% ( 18)	3,2% ( 1)	0,0% ( 0)	100% ( 31)
Sciences HUMAINES et SOCIALES...		2,8% ( 3)	16,5% ( 18)	71,6% ( 78)	9,2% ( 10)	0,0% ( 0)	100% ( 109)
<b>TOTAL</b>		<b>14,9% ( 29)</b>	<b>28,7% ( 56)</b>	<b>50,3% ( 98)</b>	<b>5,6% ( 11)</b>	<b>0,5% ( 1)</b>	<b>100% ( 195)</b>

En effet, si les étudiants de ‘med-phar’ sont si peu nombreux à craindre une précarité future, c’est en partie parce qu’ils pensent à plus de 94% qu’ils trouveront un emploi facilement, voire très facilement une fois diplômé. A contrario, si les étudiants de la catégorie ‘sciences-hu’ sont plus de 75 % à craindre de vivre une situation précaire à l’avenir, ce peut être lié aux fait que plus de 80% des étudiants de cette catégorie pensent trouver difficilement voir très difficilement un emploi une fois diplômé. Entre ces deux extrêmes, les étudiants de la catégorie ‘éco-droit’ sont partagés. Quand 38% d’entre eux pensent qu’ils trouveront facilement un emploi une fois diplômés, plus de 60% d’entre eux pensent que cela sera difficile. Des résultats qui se rapprochent quelque peu de ceux portant sur la question de l’avenir précaire où plus de 51% de ces mêmes étudiants craignent de vivre une situation de précarité dans le futur.

#### 4.1 Les étudiants et leur représentation sociale de la précarité

Dans le cadre de cette recherche nous nous appuyons sur les données textuelles issues des 195 questionnaires recueillis, et analysées grâce au logiciel Alceste. Son objectif est de quantifier un texte pour en extraire les structures significantes les plus fortes, afin de dégager l’information essentielle contenue dans les données textuelles. Des recherches ont montré que ces structures sont étroitement liées à la distribution des mots dans un texte ; une distribution qui se fait rarement au hasard. Décrire, classer, assimiler, synthétiser automatiquement un texte, tel est l’intérêt présent du logiciel Alceste. L’analyse fait apparaître quatre classes distinctes, aux prédominances variables, définies par le nombre d’u.c.e qui composent ces mêmes classes. Le graphique 1 récapitule ces résultats (voir page suivante).



Le vocabulaire de la première classe – la plus importante - véhicule l'idée d'une pauvreté extrême, d'un certain misérabilisme. Sont évoqués le tiers-monde, l'Afrique, et la malnutrition, mais également les sans-papier, l'exclusion, les sans abri, et le manque d'hygiène. *Seul l'ordre de passation (inducteur « Etudes » avant ou après) introduit des différences. Ainsi, les termes de cette première classe reviendraient plus régulièrement lorsque le premier mot inducteur présenté aux participants est le terme « précarité » (Ordre 1 = 'précarité' suivi du terme 'études').*

La deuxième classe évoque les difficultés qui découlent du manque d'argent, difficultés qui semblent prendre pied dans une réalité de la vie quotidienne. Ainsi, "petit boulot", "temps partiel", "difficulté financières" "pas de moyen" et "logement" sont pour cette catégorie, les associations les plus répétées par nos participants. Le contenu de cette classe a subi l'influence d'un premier exercice d'association sur "études" : dès lors apparaissent des associations liées au monde étudiant tel que 'université', 'fac', 'études' ou 'bourse'. D'autre part, les étudiants ayant

obtenu un score supérieur à 40.2 au questionnaire EPICES (score de fragilité sociale) sont plus nombreux à utiliser le vocabulaire répertorié au sein de cette classe. Tandis que le contenu de la première classe laisse paraître une vision misérabiliste de la précarité, le vocabulaire de la deuxième classe semble évoquer le vécu des étudiants enquêtés. Au terme « précarité » ils ont associé les petits boulots, le loyer et autres factures ainsi que les restrictions nécessaires lorsque l'on manque d'argent.

Au sein de la classe 3, le vocabulaire regroupe les notions de pouvoir d'achat et des problèmes liés à l'emploi. Ces termes reviennent plus régulièrement chez les hommes interrogés, mais également chez les étudiants ayant obtenu un score 0 à EPICES. Si l'on considère cette dernière variable, nous pouvons supposer que les étudiants utilisant les mots de vocabulaire de cette classe, parlent d'une précarité non vécue, lointaine, qui ne touche que les chômeurs, les Rmistes, les sans papiers ou les marginaux... Une précarité liée au pouvoir d'achat. Enfin, la classe 4 reflète la

notion de danger, d'incertitude face à l'avenir. On y retrouve les termes instable, incertain, stress, angoisse, inquiétude, danger, etc... Les étudiants interrogés ayant le plus utilisé le vocabulaire de cette classe font partie des catégories 'éco-droi' et 'sciences-hu' (sciences humaines, lettres, langues, histoire...)

#### 4.2 *Oppositions et rapprochements*

Selon la classification hiérarchique des classes établie par le logiciel Alceste, les classe 1 et 4 seraient proches l'une de l'autre. En d'autres termes, la notion d'extrême pauvreté qui transparait dans le vocabulaire de la première classe serait en lien avec la notion de menace explicité dans la quatrième. Outre ce premier rapprochement, l'analyse Alceste a également permis de mettre en évidence une similitude entre le vocabulaire de la classe 2 et celui de la classe 3 : les notions d'emploi et de difficulté financières seraient communes aux deux. Il est intéressant de noter l'opposition entre le discours des étudiants de la catégorie 'med-phar' et celui des étudiants des catégories 'éco-droi' et 'sciences-hu'. Alors que ces derniers associent au terme précarité les notions d'instabilité, d'incertitude et de peur (classe 4), les étudiants de médecine et pharmacie parlent plutôt de chômage, de hausse des prix et de pouvoir d'achat ; ils tendent à désigner les précaires comme les habitants des HLM, les 'SMICars', 'Rmistés' et SDF (classe 3).

D'autres variables telles que le risque – ou pas – de se retrouver en situation de précarité ou encore celle du score obtenu à EPICES (vulnérable – score 1 vs non-vulnérable – score 0), mettant en jeu la notion de proximité à l'objet précarité, semblent introduire des différences. Ainsi les associations émises par les étudiants ayant répondu 'oui' à la question « *dans le futur, pensez-vous avoir un risque de vous retrouver en situation de précarité ?* » et celles émises par les étudiants ayant répondu 'non' divergent

sur un axe. Les « risque oui » sont plus enclins à parler de la précarité en utilisant le vocabulaire des classes 1 et 4 (extrême pauvreté et danger), alors les « risque non » utiliseraient plutôt le vocabulaire des classes 2 et 3 (emploi et difficulté financières). Pour les uns, la précarité est perçue comme menace, un danger, une incertitude. Pour les autres, elle est liée au pouvoir d'achat et aux difficultés rencontrées par les chômeurs, les marginaux, les sans papiers, les SDF, etc. On observe une opposition comparable entre le discours tenu par des étudiants ayant obtenu un Score 0 (non-vulnérable) à EPICES et ceux ayant obtenu le Score 1 (vulnérable). En effet, alors que les étudiants en situation de fragilité auraient tendance à parler de la précarité en terme de frustration, de dépression, d'inquiétude, de stress, de difficultés à payer les factures, le loyer et l'alimentation (vocabulaire des classes 2 et 4) les étudiants au « score 0 », parlent de la précarité avec une certaine mise à distance, celle qui caractérise le vocabulaire des classes 1 et 3.

#### 5. Conclusion

Les données recueillies laissent penser que la représentation sociale de la précarité s'organise essentiellement autour des notions d'instabilité et de fragilité. La vulnérabilité est associée aux difficultés financières et à un rapport insatisfaisant au travail. En arrière plan, nous avons retrouvé, sans trop de surprise, le concept d'extrême pauvreté. Un concept qui, loin de définir la notion de précarité en soit, semble désigner ce qui pourrait arriver de pire à une personne en situation de vulnérabilité. Nous pensons que la caractéristique principale de la représentation sociale de la précarité se trouve dans la notion d'instabilité. Une instabilité qui pourrait faire basculer, à tout moment, un individu dans une situation de pauvreté.

D'autre part, les résultats de l'analyse Alceste montre qu'il existe des différences au sein de la représentation sociale de la précarité en



fonction du statut précaire ou non de l'étudiant. La proximité à l'objet, l'expérience qui est faite de la précarité, modifie en partie cette représentation, l'un et l'autre ne mettant pas l'accent sur le même aspect de la précarité.

Il est intéressant de noter l'impact que l'ordre de passation des mots inducteurs « précarité » et « études » a pu avoir sur les associations de mots :

- Dès lors qu'un premier exercice d'association sur le terme « étude » a été effectué, l'association suivante sur l'inducteur « précarité » est associée à des difficultés plus concrètes de la vie quotidienne (payer son loyer, ses factures...) probablement liées aux expériences vécues par les étudiants.

- Il en va de même pour le terme « études » qui semble être influencé par un premier exercice sur les associations de mots « précarité ». En effet, arrivent des idées plus centrées sur la finalité des études comme porte ouverte sur le marché de l'emploi dans cet ordre de passation. Cette influence semble montrer une sorte de point commun entre ces deux termes qu'il serait bon de creuser dans une prochaine recherche. On pourrait ici s'interroger sur la notion de temporalités sociales: l'étudiant n'est étudiant que pour un temps, c'est un statut temporaire, transitoire, il est dirigé vers l'avenir. Mais si l'avenir est incertain, comment vivre son statut présent ?

## Références bibliographiques

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Bresson, M. (2007). *Sociologie de la précarité*. Paris : Armand Colin.
- Chauvel, L. (2006). *Les Classes moyennes à la dérive*. Paris : Seuil.
- Condis, S. (2008). Médecine, pharmacie : la santé manque de bras. *Le Nouvel Observateur*, 2259, 24-25.
- Desvé C., Laurençon M.-F. (2002). La précarité de l'emploi. Dossier documentaire. *Les cahiers. L'observatoire de l'ANPE*.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse son image et son public*. Paris : PUF.
- Nauze-Fichet, E., Tomasini, M. (2002). Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement. *Economie et Statistique*, 354, 21-48.
- Piovezan, S., Radier, V. (2008). Droit : la loi des affaires. *Le Nouvel Observateur*, 2259, 32-33.
- Rateau, P. (2007). Les représentations sociales (2ed). In J-P. Pétard (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 164-219). Rosny-sous-Bois : Bréal.
- Wresinski, J. (1987), Grande pauvreté et précarité économique et sociale, *Journal Officiel*.
- CETAF (Janvier 2005). *Le score EPICES : l'indicateur de précarité des centres d'examens de santé de l'assurance maladie*.
- CEREQ. *Enquête « Génération 2001 »*. Site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche consulté en avril 2008: <http://www.etudiant.gouv.fr/formation-emploi/etudes-statistiques/generation-2001-75.html>
- Dossier : la vérité sur les quinze filières universitaire*. Site L'étudiant.fr consulté en avril 2008: <http://www.letudiant.fr/etudes/fac/la-verite-sur-15-filieres-14088.html>

## Le terrain, sa politique, ses représentations

### Arnaud Béal

Doctorant – Allocataire, Laboratoire GRePS (EA 4163), Université Lyon 2  
Arnaud.Béal@univ-lyon2.fr

---

#### Résumé

Alors que le mot terrain est utilisé et conceptualisé depuis plusieurs décennies par les chercheurs en sciences humaines et sociales, nous le retrouvons aussi dans le champ politique dès les années 80, période durant laquelle la politique professionnelle accusait un recul et un manque de confiance. À l'aide de la théorie des représentations sociales, permettant notamment d'analyser les rapports entre sciences et sens commun et par le biais d'une méthodologie qualitative, nous avons comparé des discours politiques aux conceptualisations scientifiques à propos du terrain. Nous avons pu mettre en évidence la production d'une représentation partagée chez les hommes et femmes politiques interrogés, l'existence d'une similarité certaine entre ces deux réalités, les politiques développant, au final, une acception profane du terrain.

*Mots clés* : terrain, représentations sociales, politique, objectivation, ancrage.

---

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'une note de recherche effectuée en Master 1 et qui avait pour dessein l'étude des représentations sociales que produisent les hommes et les femmes politiques à propos du « terrain », en comparaison avec la/les définitions développées en sciences humaines et sociales. Cette interrogation résulte du constat suivant : alors même que les chercheurs en sciences sociales utilisent et conceptualisent le terme terrain depuis plusieurs décennies, nous avons pu observer, au cours des années 80, l'appropriation et l'usage de ce mot dans les discours politico-médiatiques. Ces dernières années, comme le soutiennent Stéphane Beaud et Florence Weber, le « terrain » : « est devenu un mot de passe du discours médiatique et politique contemporain, un mot d'ordre des conseillers en communication » (2003, p. 7). Parallèlement, cette période a été et est marquée par un discrédit et une décredibilisation de la politique

professionnelle (Mossuz-Javau, 1994). L'utilisation de ce vocabulaire qui correspond à toute une rhétorique, nous a interpellé et intrigué en tant que chercheur des sciences du social. En effet, nos disciplines l'utilisent depuis un certain nombre d'années pour mettre en évidence leur empirisme et théorisent continuellement à son propos pour légitimer et préciser son action de recherche. Ainsi, l'utilisation commune, dans ces deux univers, de ce terme et de son lot de locutions a été la base de cette interrogation. Ceci nous a conduit à vouloir en savoir davantage sur le flou concernant son acception en politique. Pour ce faire, nous avons utilisé la théorie des représentations sociales et les concepts d'objectivation et d'ancrage (Moscovici, 1961, 1976), que nous redéfinirons succinctement ci-après.

L'objectif principal de cette recherche était de savoir si, parallèlement à une acception

scientifique du terrain et de l'enquête de terrain qui lui est concomitante, les politiques construisent, eux aussi, une représentation commune de cet objet, ainsi qu'une idée partagée de la façon de « faire du terrain ». C'est dans une démarche comparative que nous avons mené cette enquête et que nous nous sommes interrogés sur les liens et les rapports de cet éventuel partage de connaissances avec la théorie du terrain développée par les acteurs des sciences humaines et sociales. Notre objectif était de mettre en évidence les ressemblances et les dissensions éventuelles entre ces deux sphères de savoir. En somme, nous nous sommes engagés sur une réflexion autour des relations entre sciences et sens commun, sur la constitution de ce continuum de savoir. Avant d'exposer la méthodologie employée et les résultats obtenus, faisons un bref rappel de la théorie des représentations sociales et des concepts d'objectivation et d'ancrage après être revenu succinctement sur les conceptions du terrain en sciences sociales.

## 1. Science et sens commun

Cette recherche s'ancre donc dans le champ d'étude sur l'asymétrie entre science et sens commun engagé par Serge Moscovici (*op. cit.*). De nos jours, la science est devenue le paradigme dominant des sociétés « occidentales » contemporaines, comme l'était la religion chrétienne hier. Diffusées via l'éducation, les médias, etc., les sciences tiennent un rôle majeur dans nos sociétés. Les conceptions populaires du « monde » que nous développons sont de plus en plus en lien avec elles. Elles « (...) inventent et proposent la majeure partie des objets, des concepts, des analogies et des formes logiques dont nous usons pour faire face à nos tâches économiques, politiques ou intellectuelles » (Moscovici, 1976, p. 22 ; cité par Hewstone & Moscovici, 1984, p. 544).

Se représenter consiste à simplifier, schématiser, réduire, dans le but de favoriser la communication à propos d'un objet

particulier. Une représentation est donc une présentation différente et plus ou moins approximative d'une notion, d'un concept, d'une théorie, d'un objet, d'une personne, d'un groupe, etc. Par conséquent, la théorie des représentations sociales nous aide à comprendre la dichotomie entre l'idéal d'une pensée conforme à la science et la réalité de la pensée sociale, « naturelle » (Hewstone & Moscovici, *op. cit.*). Cette dernière est une réalité en soi et détient sa propre logique parallèlement à la raison et à la logique scientifique. Autrement dit, les représentations sociales sont des connaissances « spontanées », « naïves » ou encore une pensée « naturelle » (Jodelet, 1984, p. 360) qui peuvent s'opposer à la pensée scientifique. Ce type de pensée peut être appréhendé comme une « science plus digeste » ou « comestible » (Hewstone & Moscovici, *op. cit.*, p. 540).<sup>8</sup>

Les concepts d'objectivation et d'ancrage (Moscovici, *op. cit.*) permettent de comprendre la constitution du sens commun et le fonctionnement de la pensée sociale (Jodelet, *op. cit.*), de saisir le déplacement de définitions d'un champ à un autre : l'assimilation psychologique, ainsi que la socialisation de l'objet de représentation. Ils permettent de comprendre la façon dont le social transforme un savoir en représentation (*objectivation*) et la manière par laquelle cette représentation va à son tour transformer le social (*ancrage*).

L'objectivation rend concret l'abstrait. Ce processus transforme quelque chose d'abstrait en schème opératoire et en réalité du sens commun, permettant aux individus de l'utiliser comme instrument et modèle. Elle équivaut à l'enracinement psychologique de la représentation. Parallèlement, l'ancrage représente l'enracinement social de l'objet de signification ; son utilité sociale. Il rend familier l'étrange en intégrant cognitivement l'objet de représentation dans

---

<sup>8</sup> Malgré les différences de ces deux types de pensées et l'apparente primauté de la science sur le sens commun, elles se nourrissent de façon dialectique (Hewstone & Moscovici, *op. cit.*).

un système de pensée préexistant, déjà-là, dans un réseau de significations sociales. Ces deux concepts ont donc été mobilisés pour rendre compte des savoirs communs que peuvent avoir les hommes et femmes politiques à propos du terrain, de leurs fonctions sociales, ainsi que des liens et rapports entre le savoir scientifique et le sens commun. Définissons maintenant le terrain tel qu'il a été et est théorisé dans le domaine des sciences humaines et sociales.

## 2. Le terrain en sciences humaines et sociales

Il paraît assez ambitieux, dans cet article, de vouloir définir de manière exhaustive le terrain tel qu'il a été conceptualisé par les chercheurs en sciences humaines et sociales ; de condenser en quelques paragraphes l'imposante littérature à ce sujet. Par conséquent, nous nous restreindrons à exposer ses aspects les plus essentiels, les traits les plus saillants de son évolution, ses caractéristiques et les outils élaborés pour l'aborder. Tout d'abord, nous devons mettre en avant la polysémie de ce terme<sup>9</sup>. Il prend ses racines dans le domaine agricole désignant le sol, la terre cultivable et s'oppose à la pierre. Il apparaît ensuite (1155) dans le champ guerrier nommant ainsi le lieu où se déroule un combat. Puis il définira aussi l'endroit d'un duel (1846). Il acquiert au fur et à mesure une acception de plus en plus large : condition d'une activité, nature d'un sol, espace aménagé pour une activité. Actuellement, il désigne soit un espace plus ou moins étendu de la surface du sol (un espace considéré du point de vue de son aspect, de sa nature), soit un espace apprécié en rapport aux activités qui y sont exercées. En outre, il s'utilise comme

---

<sup>9</sup> Nous nous référons à la définition donnée par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (<http://www.cnrtl.fr/definition/terrain>). Les dates entre parenthèses désignent les années auxquelles sont apparues ces nouvelles acceptions.

locution<sup>10</sup> pour désigner le contact, le déplacement vers un endroit concret, la présence sur place, souvent utilisé dans le champ scientifique et dans la vie politique.

### 2.2 Évolution du rapport au terrain

Ce terme apparaît dans le langage scientifique pour désigner le ou les endroits où se déplace le chercheur pour étudier son objet, la ou les populations auprès de qui il va enquêter, ainsi que le ou les temps durant lesquels il effectue sa recherche. Il peut aussi être défini plus précisément par un lieu délimité, notamment par les chercheurs utilisant la méthode ethnographique nécessitant d'étudier les sujets sur leur lieu de vie. En somme, c'est à l'enquête que ce terme renvoie. Selon Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1997) le terrain définit les enquêtes et, de façon large, est résumé comme la « réalité sociale », les « réalités du monde ». Plus précisément, il caractérise davantage *une* réalité sociale, « le produit d'un découpage dans le social » (Althabe, 1990, p. 4). Cette réalité est déterminée par des frontières délimitant une population, une temporalité et parfois un lieu précis, auxquels peuvent être ajoutés des documents qui participent quelques fois à l'enquête, voire la constitue dans sa totalité (notamment pour certaines études historiques). Cet assemblage forme une certaine réalité du monde social, le terrain pouvant être considéré comme un artefact ou ce que le chercheur définit comme tel (Winkin, 2001).

Cette activité de terrain du chercheur ne va pas de paire avec la naissance des sciences humaines et sociales. Pourtant cela va devenir, au fur et à mesure, un impératif. Durant les premiers temps, anthropologues et sociologues ne se déplacent pas sur le terrain. Mais, dès le XVIII<sup>ème</sup> et surtout

---

<sup>10</sup> « Faire du terrain », « aller sur le terrain », être un élu, un politique, un scientifique « de terrain », etc.

durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, le besoin d'observer et d'écouter soi-même se fait de plus en plus sentir. Des savants de cette période<sup>11</sup> s'interrogent sur cette nécessité, prônent cette idée, mais ne le l'appliquent pas pour autant. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> que l'on observe en France, aux États-Unis et en Angleterre un changement progressif du rapport effectif au terrain. En sociologie comme en anthropologie le même phénomène se produit : la monographie et l'ethnographie deviennent les nouveaux moyens d'enquêter (Cefaï, 2003). Cette « révolution » méthodologique est généralement attribuée à Malinowski pour l'anthropologie et à la première École de Chicago. S'il n'est pas entièrement faux de les considérer comme les représentants de cette transformation, il faut souligner que chaque nation eut sa propre temporalité et son propre développement méthodologique. Aussi, force est d'admettre l'idée qu'il n'y a pas eu une rupture nette entre ces deux types d'investigation, mais qu'une évolution plus ou moins lente est constatée effectivement et que le nouveau savoir-faire de Malinowski et des sociologues de Chicago s'inspirait ou succédait à des savoir-faire mêlant les deux types de recherche<sup>12</sup> (Cefaï, *op. cit.*).

Ainsi, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les enquêtes sont caractérisées par l'immobilisme du savant, son travail de bureau et son pouvoir de délégation à des relais devant effectuer, sous leur tutelle, le recueil de données. Elles sont définies comme « extensives » et divisées entre le travail des savants et celui des observateur-rapporteurs. En Sociologie comme en Anthropologie les recherches sont en lien avec le pouvoir politique et souhaitent souvent connaître les populations étudiées<sup>13</sup> dans le but de mieux les contrôler. A partir

de cette époque, les enquêtes extensives sont peu à peu délaissées pour des recherches intensives ; la recherche par délégation laisse place à l'observation directe puis l'observation participante. Le chercheur sort de son bureau et fait dorénavant lui-même le recueil de données grâce à des méthodes qualitatives (observation, entretien) au profit du questionnaire. On se met à adopter une attitude qui tend à réduire la distance entre les sujets étudiés et le chercheur, si bien que ce dernier en vient à effectuer sa recherche de l'intérieur, en participant et en s'intégrant à la vie du groupe de façon prolongée et en se coupant de toutes relations avec sa vie « ordinaire ». Ceci a, bien entendu, une répercussion sur l'échelle du terrain étudié que l'on qualifie dorénavant de « micro ».<sup>14</sup> En psychologie sociale un autre type de rupture se produit. Ici non plus, la sortie du chercheur sur le terrain ne va pas de paire avec sa naissance. Il a fallu attendre quelques dizaines d'années pour que les méthodes changent, que le chercheur sorte du laboratoire et investisse le « monde réel », le « milieu naturel », soit pour y faire des expériences de terrain (en opposition avec celles faites en laboratoire), soit pour explorer la nature sociale à l'aide de méthodes qualitatives ou quantitatives (Jodelet, 2003). On passe d'une recherche *in vitro* à une investigation *in vivo*.

### 2.3 Le terrain aujourd'hui

La pratique de terrain, aujourd'hui, est logiquement issue de et nourrie par cette histoire. Pour les chercheurs en sciences sociales, « faire du terrain » tend à devenir un « impératif ». Le terrain fait partie de l'ensemble de la « chaîne méthodologique ». Il « (...) est à la fois le mot-clef d'une mythologie, un écran efficace et pourtant un lieu de passage obligé » (Passeron & al., 1995, p. 8). Si l'apparition de l'enquête de terrain est concomitante avec la naissance

<sup>11</sup> De Gérando, Rousseau, Pouchet, etc.

<sup>12</sup> Les terrains restent extensifs et explorés en partie quantitativement, mais les chercheurs commencent à faire ce travail eux-mêmes et à intégrer des méthodes qualitatives.

<sup>13</sup> « Autres » proches ou lointains, « indigènes » ou populations « dangereuses ».

<sup>14</sup> Ces modifications vont de paire avec l'institutionnalisation des sciences sociales qui deviennent indépendantes en se dégageant de la tutelle coloniale ou des pouvoirs nationaux.

des enquêtes qualitative et intensive, les travaux quantitatifs et extensifs n'ont pas pour autant disparu. Les sciences sociales sont à présent riches d'un panel de méthodes qui permettent de recueillir des données de différentes manières. Il faut donc faire plus ou moins abstraction, ou du moins, prendre du recul vis-à-vis de l'appropriation par les spécialistes des méthodes qualitatives du terme « terrain ». Etendons donc le « travail de terrain » à tout chercheur allant voir de ses yeux, constater de ses sens, par le biais au moins d'une méthode particulière<sup>15</sup>, son objet d'étude. Peu importe qu'il vive parmi les « indigènes » sur un lieu précis et pendant un temps donné, qu'il s'imprègne des règles du groupe, s'y adapte et participe à la communication ordinaire, comme c'est le cas avec la méthode ethnographique. Ainsi, nous pourrions définir le terrain parallèlement à trois éléments : le laboratoire, le bureau et la théorie. Malgré l'histoire et l'épistémologie particulière de chaque méthode<sup>16</sup> (Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2003a, p. 30 ; Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 139-140) et malgré la distinction que l'on peut établir entre la méthode ethnographique, qui essaye de ne pas décontextualiser les relations avec les enquêtés, et les autres méthodes (Althabe, *op. cit.* ; Jodelet, *op. cit.*, p. 151 ; Beaud & Weber, *op. cit.*, p. 25), on observe un rapprochement et une augmentation du « métissage » méthodologique avec un abaissement des frontières entre la recherche

---

<sup>15</sup> En ce qui concerne les moyens mis en œuvre pour aller sur le terrain, autrement dit les méthodes, nous incluons autant le questionnaire, que l'entretien (individuels dirigés ou non et/ou collectifs), l'observation (participante ou non), et l'étude de document (archives, presse, etc.). Peut-être, à la rigueur, pouvons-nous exclure de ce type de méthodes d'enquête de terrain, les expériences en laboratoire, exceptées celles effectuées en milieu social naturel.

<sup>16</sup> Correspondant aux différentes façons originelles d'aborder les objets d'étude suivant les matières.

quantitative et qualitative, entre les études extensives et intensives et entre les terrains lointains et locaux. La stratégie de triangulation méthodologique (Haas & Masson, 2006 ; Apostolidis, 2006), en étant une forme exemplaire. Cet exposé non exhaustif sur le terrain en sciences sociales nous permet de délimiter les axes principaux de son histoire, ses caractéristiques essentielles et communes et sa relative hétérogénéité. Avant de voir quelles significations le terrain a en politique, disons quelques mots sur notre propre enquête de terrain et les méthodes utilisées pour la mener à bien.

### 3. Méthodologie

Le recueil de données a reposé sur deux phases de terrain complémentaires. Quarante-six élus ont été rencontrés au cours de la période « exploratoire », soit dans leur mairie ou à leur permanence, soit dans une instance décisionnelle<sup>17</sup>. Nous avons utilisé un outil de type association de mots où les sujets interrogés devaient proposer des termes ou expressions qui leur venaient à l'esprit à partir du mot « terrain ». Cette méthode a eu l'avantage de permettre des temps de rencontre assez courts tout en permettant de récolter, de manière spontanée, un nombre conséquent de données. Ces dernières nous ont permis de mener une première phase exploratoire qui, suite à son analyse, nous a donné les moyens de construire un second outil de recueil de données : l'entretien semi-directif. Ces entretiens ont été menés avec des élus rencontrés lors de la première phase d'enquête (n=13). Le tableau ci-dessous résume la répartition de cette population interviewée :

---

<sup>17</sup> En l'occurrence la moitié des associations de mots a pu être récoltée dans un Conseil Régional.



Parti ou tendance	Union Pour Lyon	UMP	Tendance droite	PS	Tendance gauche	Hommes	Femmes	TOTAL
Maires	1	1	2		4		4	
Adjointes au maire		3	1	2	1	6	1	7
Conseillers	1		1		1	1	1	2
Hommes	1	3	1	5	1			11
Femmes	1	1						2
TOTAL	2	4	1	5	1	11	2	13

Le guide d'entretien se décline en treize thèmes qui nous ont permis d'explorer plus en détail certains sujets qui se sont révélés saillants dans la phase exploratoire, comme la définition du terrain en tant que tel, les rapports au terrain ainsi que les buts, les attentes et objectifs. Nous cherchions aussi à savoir ce que ces élus font sur le terrain, avec quelle fréquence ils y vont, ainsi que les tâches qu'ils y effectuent avant et après. La question de la représentativité des personnes qu'ils rencontrent sur le terrain (par rapport à l'ensemble de la population du territoire dont ils ont la charge en tant qu'élus) a aussi été soulevée. Le recueil de données au moyen de cet outil a permis de récolter un matériel discursif plus développé et détaillé, bien que ces entretiens aient pour caractéristique d'être en moyenne assez court (33 minutes en moyenne). L'analyse a consisté en une analyse de contenu thématique du discours, par regroupement des thèmes énoncés. Ceci nous a permis d'organiser et de hiérarchiser les catégories des plus consensuelles aux moins partagées.

#### 4. Représentations du terrain chez les politiques

Une convergence est observable entre les résultats des associations de mots et les thématiques des discours recueillis lors des entretiens. Les mêmes thèmes sont abordés et sont sensiblement mis en avant. Par ailleurs, on ne constate pas de divergences saillantes ni entre les tendances politiques ni entre les statuts de chacun (Maire, Adjoint, Conseiller), développant des idées similaires concernant le terrain et son approche.

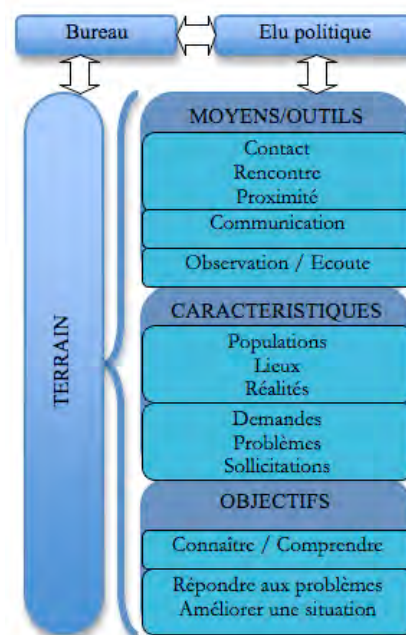
Ce qui caractérise d'abord le terrain en tant que tel est son rapport dialectique avec le bureau, les dossiers et tout ce qui est administratif. « *En fait [faire du terrain] c'est tout ce qui est sorti du bureau (...). C'est sortir de la vie administrative (...).* » affirme un Maire d'arrondissement de Lyon ; « *Donc on peut opposer rapport au terrain à rapport au dossier* » nous dit un Adjoint au maire. Il est aussi défini de manière consensuelle par des lieux et des populations (les deux allant souvent de pair). Concernant le terrain comme lieu, c'est le « *territoire sur lequel vous êtes élus* » résume un Maire d'arrondissement de Lyon, pour désigner son caractère administratif. Mais c'est aussi une « *portion de territoire* », un « *espace que vivent les gens* », les « *marchés* », les « *rues* », les « *quartiers* », les « *places* », les « *pas de porte* », etc. Concernant les « *populations* », le terrain peut désigner : des populations en lien avec le territoire administratif (« *habitants* », « *administrés* », « *électeurs* ») ; des collectifs formels ou les personnes représentant et s'engageant dans ces collectifs, comme par exemple l'explique un Adjoint au Maire : « *(...) des gens qui sont investis dans les comités d'intérêt locaux ou dans les conseils de quartiers, comme les gens qui sont dans des associations de solidarité, comme les associations de commerçants (...), comme des parents d'élèves qui s'occupent des associations de parents d'élèves.* » ; des populations définies par classes d'âge, fonctions ou statuts, par exemple : « *des personnes âgées, des personnes avec des enfants, des gens pauvres, des gens riches, des gens. (...) vraiment de tous les styles* » constate un Adjoint au Maire. Enfin, il prend encore sens dans la « *réalité* », le « *quotidien* », ou encore selon un Adjoint au maire « *(...) la vie de tout le monde et de tous les jours.* » Un autre point d'accord est l'idée que le terrain est synonyme de demandes, de sollicitations, de problèmes. Pour un adjoint au maire, « *le terrain (...) c'est tout ce qui à trait (...) à la prise en considération des problèmes de tous les jours.* » Un conseiller municipal estime même que les terrains « *(...) sont l'espace revendicatif privilégié et parfois unique des gens.* »

Concernant leur rapport au terrain, trois éléments sont mis en avant. Premièrement,

le contact, la proximité, la rencontre, la confrontation ; en somme la réduction de distance avec le terrain ressort de façon prépondérante dans chaque entretien. Selon une Conseillère municipale « *le terrain (...) c'est la proximité, aller au devant des gens (...). Donc la meilleure façon d'aller se rapprocher de la population.* » Pour un Maire, « *être de terrain* » c'est « *être au contact direct avec les habitants, c'est-à-dire sans qu'y ait cette barrière liée à la fonction électorale.* » Il résulte de ce rapprochement deux manières d'être en contact avec le terrain : d'abord, le contact sur le terrain s'apparente à de la « communication » qui rassemble diverses formes d'échanges oraux : discussion, dialogue, débat, explication, etc. Le terrain « *c'est échanger, dialoguer (...)* », « *c'est discuter avec les gens (...)* » selon une Conseillère municipale. D'autre part, en lien avec ce dernier, la réduction de distance est caractérisée par ce que nous avons appelé « observation/écoute » : c'est-à-dire pour un Adjoint au maire « *(...) être en observation, à l'écoute de ce qui peut se dire* ». Ce qui se combine plus largement avec tout ce qui a égard aux sens : « *c'est aller voir, aller sentir, aller toucher (...)* » nous dit un Maire.

Au final, le terrain est un moyen de connaissance et de compréhension pour les élus interrogés. Il leur permet de « se faire une idée », de comprendre par eux-mêmes un problème donné. Ces deux rôles attribués au terrain précèdent, très souvent, un ultime objectif qui vient clore la chaîne de l'activité de terrain des élus : apporter une réponse à une demande, à une sollicitation, régler ou pallier un problème, améliorer les « choses » : « *(...) évaluer quelle est la meilleure solution pour résoudre leurs soucis* » nous explique un Adjoint au Maire ; « *(...) répondre à des problèmes, des attentes, des soucis (...)* » affirme un autre. Ce dernier objectif détermine et chapeaute de manière dominante leurs actions de terrain. Notons que l'obligation de faire du terrain ainsi que l'opposition avec ceux qui ne seraient pas des élus « de terrain », pour différentes raisons

(hiérarchique, de délégation ou « naturelle »), sont aussi des éléments représentationnels qui sont partagés par tous les interviewés. Ils n'envisagent pas leur rôle sans ce « travail au terrain » comme l'explique ce Maire : « *On est obligé d'aller sur le terrain. Il y a une obligation qu'est une obligation morale et qu'est une obligation aussi quasiment physique* ». Tous ces thèmes représentent le corps de la représentation que construisent ces femmes et ces hommes politiques au sujet du terrain. Elles renseignent plus largement sur une manière de faire de la politique comme l'enquête de terrain informe sur la manière dont les chercheurs étudient la nature sociale. Elles assurent et justifient une orientation des conduites et des comportements. Illustrons l'ensemble de ce noyau figuratif par un schéma représentant l'élu sortant de son bureau et allant à la rencontre du terrain, c'est-à-dire d'une population, d'un lieu, d'une réalité, d'un problème, d'une demande etc. Au contact du terrain, il use de l'observation, de l'écoute et plus généralement de la communication. Il en émerge une compréhension et/ou des connaissances pour aboutir à l'objectif final : répondre à la demande, régler le problème.



Quelques éléments moins saillants

quantitativement parlant doivent être mentionnées, étant tout à fait instructifs et non moins importants. Une asymétrie ou un continuum entre les terrains « improvisés » et les terrains « organisés » est souvent abordée. Cette idée distingue deux types et deux manières de faire du terrain. Le premier s'apparente à une balade improvisée, à une sortie non préparée, à des rencontres imprévues. L'autre se situe davantage dans les rencontres pensées à l'avance, réglées, ordonnées. Selon un Maire, le terrain se découpe en « (...) *une multitude de possibilité qui vont de la rencontre fortuite jusqu'à la réunion organisée et entre les deux y a tout ce qu'on veut* ». Une autre thématique minoritaire est à relever : l'idée de s'informer préalablement avant certaines activités de terrain. Certains terrains nécessitent de se documenter, de connaître un certain nombre de choses formelles avant de s'y confronter : en somme « il faut connaître son dossier ».

Cette représentation semble avoir une fonction heuristique pour les élus puisqu'elle organise et distribue le milieu politique en deux catégories : ceux qui font du terrain et ceux qui n'en font pas. Elle permet de définir qui est un élu de terrain et qui ne l'est pas, ces derniers étant perçus comme de mauvais politiques par ceux justement qui s'en réclament. Par conséquent, cette représentation devient un système d'interprétation du monde politique, puisque sa pratique semble être une obligation pour ceux qui s'en revendiquent. Elle détient donc une forte fonction normative et identitaire puisqu'elle permet d'apprécier les comportements des pairs, de les juger et de se positionner vis à vis d'eux.

## **5. Liens et rapports avec le terrain scientifique ?**

Cette représentation partagée du terrain par les politiques fait-elle écho à la définition du terrain en sciences humaines et sociales ? La mise en parallèle des deux définitions, nous permet d'affirmer que, malgré quelques divergences, une ressemblance certaine existe entre le noyau figuratif structurant les

représentations sociales du terrain en politique et la théorisation du terrain en sciences sociales. Exposons ces analogies et ces dissemblances.

Tout d'abord, le terrain comme norme impérative est partagée dans les deux champs. En effet, les élus rencontrés appuient l'idée qu'ils ne pourraient pas faire de politique sans aller sur le terrain, que l'un ne va pas sans l'autre. Cette règle se rapproche ainsi de celle des chercheurs des sciences sociales dans le sens où le terrain est traditionnellement un « rite de passage » qui fonde empiriquement la science. Sans terrain, sans fondement matériel, la science n'est que pure abstraction.

L'acception du terrain en tant que tel comporte une similarité avec le champ scientifique. Les politiques le définissent, globalement, comme un lieu, une ou des populations et une réalité, ce qui se rapproche fortement de la conception du terrain en sciences sociales. Concevoir le terrain comme un lieu plus restreint par rapport à l'ensemble de la collectivité, comme les quartiers, les rues, etc., ressemble significativement au terrain des enquêtes ethnographiques. Aussi, le terrain caractérisé par les politiques comme des populations plus ou moins ciblées (« jeunes », « vieux », « parents d'élèves », etc.) témoigne encore d'un certain rapprochement avec le ciblage qu'un chercheur peut effectuer lors de son enquête.

Les politiques ont souvent insisté sur le fait qu'ils rencontraient la population par le biais de collectifs déjà constitués. Ceci soulève la question de la « représentativité. » Est-ce que la personne rencontrée est représentative d'un groupe ? D'un territoire ? Nous n'avons pas évoqué ce thème dans la description du noyau figuratif de la représentation des élus car un manque d'homogénéité était constatable dans les discours. Néanmoins, les élus sont majoritairement conscients qu'ils ne sont pas en contact avec toute la population ou tous les types de population du territoire dont ils sont élus. Pour eux, les populations rencontrées ne sont pas

représentatives de l'ensemble de la population dont ils sont élus mais seulement du groupe auquel ils appartiennent. De plus, et malgré le fait que certains élus affirment avoir des contacts avec des individus « lambda » ou « tout-venant », l'idée que les associations, les conseils de quartiers, les comités d'intérêt locaux, sont des « intermédiaires », des « relais », des « leaders d'opinion », entre l'ensemble de la population et eux, est assez répandue. Cette pratique semble similaire à la pratique scientifique de l'époque des enquêtes extensives où les « intermédiaires » étaient privilégiés et considérés comme suffisants dans le recueil d'informations. Actuellement, ce phénomène existe encore dans la méthode ethnographique mais il s'agit davantage d'« informateurs privilégiés » par lesquels les chercheurs sont obligés de transiter pour intégrer un groupe, mais ils ne s'y cantonnent certainement pas. Ces « médiateurs » doivent permettre d'accéder, par la suite, à d'autres individus plus difficilement accessibles de prime abord (Beaud & Weber, 2003).

La proximité, le contact, la rencontre, thèmes centraux dans la représentation du terrain en politique, le sont aussi, de manière prégnante en sciences sociales. Aujourd'hui, le chercheur ne peut faire l'économie de cette relation proximale avec son terrain. Cette réduction de distance peut être extrême comme dans la méthode ethnographique ou moindre comme dans les recherches par questionnaires. Néanmoins, dans les deux cas, on va à la rencontre des populations ; on réduit la distance. Par contre, les idées d'imprégnation ou d'immersion dans une société, qui sont caractéristiques de la méthode ethnographique (Laplantine, 2002, p. 20), ne sont pas remarquables chez les élus interviewés.

Paradoxalement à cette proximité que les scientifiques doivent instaurer avec les

enquêtés (voire à cette intrusion), ils doivent aussi veiller à ce qu'une certaine distance soit maintenue avec ces derniers. Le chercheur garde ce recul pour être capable de décrire et interpréter le plus objectivement possible les données recueillies. En même temps qu'un rapprochement s'opère, un éloignement est nécessaire. Les politiques interviewés sont seulement quatre à évoquer ce thème de la « distance » alors que l'idée de proximité est très présente dans leurs discours. Cette différence vis-à-vis de l'importance donnée à la distanciation peut trouver sa source dans les enjeux différents du travail de « terrain » dans ces deux champs d'activité. L'importance de la réflexivité permise par la distanciation en sciences humaines ne paraît pas avoir le même poids et la même nécessité en politique. La distance instaurée par le pouvoir politique pourrait aussi en être une des causes.

Deux moyens d'aller au contact du terrain, développés par quasiment tout les interviewés, sont analogues aux principaux outils d'investigation du chercheur en sciences humaines. Tout d'abord, l'écoute et l'observation renvoient directement aux deux méthodes qualitatives couramment utilisées : l'entretien et l'observation. Et, à ces deux modes d'investigation s'ajoute la communication comme moyen d'être en lien au terrain, thème qui est fortement en relation avec l'écoute. Dans les sciences humaines c'est essentiellement par ces biais que s'étudie la réalité sociale. Cependant, nous observons deux différences. D'abord, en politique, on ne construit pas d'outils standardisés et formalisés pour se confronter au terrain (guide d'entretien, grille d'observation, questionnaire, etc.). Par ailleurs, toujours en politique, on a aussi affaire à des échanges (parfois contradictoires) entre des positions asymétriques, plutôt qu'à un simple recueil d'informations, bien que ceci puisse être le cas. Les politiques disent être régulièrement

dans une position argumentative et/ou explicative. Ils participent aussi à des débats sur le terrain dans lesquels ils doivent défendre leurs choix, leurs opinions, choses que les chercheurs n'ont pas à effectuer ou rarement.

Ceci semble dire quelque chose, encore une fois, de la relation de pouvoir entretenu avec le terrain. Si les chercheurs peuvent être assimilés aux pouvoirs politique et/ou économique par les enquêtés, ils gardent, en théorie, une certaine objectivité, neutralité vis-à-vis de ces derniers. Ils (re)donnent même un certain pouvoir aux sujets auprès de qui ils étudient, en donnant une légitimité par exemple à leurs discours qui sont transmis et restitués à la communauté scientifique et au delà. Par contre, en politique, le travail de terrain semble aussi servir à (re)instaurer une certaine relation de pouvoir, du moins asymétrique. Ici, le terrain peut être entendu comme lieu de conflits ou de tension, revoyant à ses caractéristiques guerrières ou, au moins, à sa désignation comme lieu de duels.

Le terrain est encore caractérisé par l'ensemble des élus interrogés comme une demande, un problème, un souci. Il peut être mis en relief par l'élu lui-même qui observe un problème ou par la collectivité. Cependant, ces sollicitations sont émises le plus fréquemment par des individus ou des collectifs (associations, conseils de quartier, etc.). En sciences sociales, ce sont régulièrement aussi des problèmes sur le terrain qui gouvernent l'investigation. Ceci rappelle ce que l'on nomme la « recherche action » où la demande vient du terrain, des groupes, des populations qui acceptent de travailler en étroite collaboration avec le chercheur. L'origine du travail de terrain semble donc analogue dans ces deux champs.

L'objectif le plus significatif de l'action de terrain pour les élus interrogés est de répondre à une demande, à une difficulté, d'améliorer une situation. Ce dessein rejoint en partie celui des chercheurs en sciences sociales. Mais il n'apparaît pas comme

primordial pour eux, ayant d'abord comme priorités la production de connaissances et la compréhension des phénomènes sociaux étudiés. Bien qu'il apparaisse comme secondaire, ce but est aussi présent dans le discours de dix interviewés et a donc une place saillante dans leur conception du but de l'activité de terrain. Notons, toutefois, que de plus en plus, les recherches scientifiques sont motivées par la résolution de problèmes de terrain révélés par des institutions, des organisations (de différents niveaux). C'est encore le cas, notamment, des « recherches-actions » dans lesquelles une action délibérée de transformation de la réalité anime l'étude, alliée à une production de connaissances concernant ces transformations. Ceci n'est d'ailleurs pas sans lien avec l'ancrage politique de ces dernières. Le financement de la recherche par l'administration, voire par des entreprises, oriente les thématiques de recherche, avec, souvent, des attentes de résultats voire des prescriptions, qui pourront (devront) apporter une plus-value au(x) financeur(s). En somme, malgré quelques divergences observées, une ressemblance significative existe entre le noyau figuratif structurant les représentations sociales du terrain en politique et la théorisation du terrain en sciences sociales. Mais cette ressemblance est-elle dû à un transfert de signification de la science au sens commun ?

## **6. Discussion**

Suite au constat d'une analogie entre le terrain défini par les chercheurs en sciences humaines et les représentations sociales des élus, peut-on en déduire qu'il y a eu transfert de significations de la science au sens commun ? Une réponse affirmative signifierait que l'emploi de ce terme est lui-même une appropriation des politiques à la science. Or, nous n'avons aucune certitude sur ce lien direct. Au regard de son origine polysémique, nous ne pouvons affirmer que les politiques l'aient volontairement emprunté à la science. Néanmoins, après la constatation d'une forte similitude entre ces deux réalités, nous pouvons avancer, sans hésitation, que les représentations



développées en politique à propos du terrain correspondent à une théorie « naïve », « spontanée » de cet objet, du rapport au terrain et de la pratique de terrain. Les politiques opéreraient à la manière d'un chercheur, développant un discours profane sur le terrain et apparaissant ainsi comme des scientifiques « amateurs ».

L'utilisation du terme terrain semble donc s'être ancrée dans le langage courant, avec la diffusion du discours scientifique et son appropriation dans les discours profanes. Si nous ne pouvons affirmer qu'il y a eu transfert de signification de la science au sens commun, nous pouvons émettre l'idée que l'on retrouve des traces du discours scientifique dans les discours politiques concernant le « terrain », ces derniers étant probablement déterminés par les enjeux imposés par la démocratie représentative. Une recherche historique sur l'utilisation de la notion de terrain en politique et son apparition dans le champ médiatico-politique serait nécessaire pour pouvoir se prononcer de manière plus précise sur la question du transfert. Par ailleurs, une enquête historique et documentaire permettrait d'étudier l'évolution des discours concernant cet objet. Il serait, en effet, tout à fait pertinent d'observer la façon dont est abordé le terrain dans des articles de presse ou dans des discours politiques. Ceci permettrait de mettre en évidence, par exemple, sous la forme d'une analyse qualitative et quantitative, les variations de son apparition en fonction des événements politiques (élection, réforme, etc.). En outre, ce travail ouvre une fenêtre sur le monde politique. Il permet d'appréhender une catégorie de discours sur les pratiques de la politique. De part notre terrain d'enquête, il ouvre de multiples questionnements, notamment sur la variété de ces pratiques puisqu'une généralisation de ces résultats à la classe politique dans son ensemble n'est pas envisageable ici. Rien ne ressort concernant les élus correspondant à de plus grands

territoires (députés, sénateurs...), voire des ministres, des conseillers, pour qui le rapport au terrain est régulièrement remis en question, moins « légitime » et donc, peut-être, d'autant plus revendiqué, mis en scène. Aussi, nous n'avons pas interviewé de politiques exerçant dans des petites communes et situés davantage dans des zones rurales. Effectuer d'autres recherches dans ce sens donnerait la possibilité d'étudier d'autres réalités, d'autres façons de faire de la politique et serait tout à fait intéressant afin de faire ressortir des contradictions communicationnelles, symboliques, identitaires, voire idéologique autour de ces pratiques de terrain.

Aussi, les discours sur ces mêmes pratiques semblent transcender les tendances politiques des enquêtés et leurs fonctions. En effet, aucune différence manifeste n'a été constatée entre les discours recueillis. Cela révèle au moins une certaine homogénéité de notre population, malgré les divergences idéologiques et les appartenances politiques que certains ont vivement affirmées. Pour autant, peut-on en déduire que la conception partagée de ce terme que nous avons mis en évidence traverse le champ politique dans son ensemble et son extrême variété ? Cette étude n'apporte pas d'élément sur l'utilisation et la conception de ce terme dans des espaces politiques plus marginaux, catégorisés communément comme se situant aux extrêmes de l'échiquier politique. Ces courants développant souvent une approche critique envers l'électorisme et le parlementarisme, adhèrent-ils à ces normes et pratiques de terrain ? Certains groupes politiques sont peut-être moins enclins à avoir une *praxis* politique basée sur les schémas dominants et par conséquent à s'approprier la grammaire et le vocable communs. Ou est-ce que le fait de s'étiqueter en tant que « militant » viendrait, de fait, engendrer une *distinction* avec ces Autres que le terrain engloberait ?



Aussi, la question du terrain nous interroge, de manière détournée, sur la relation entre ceux qui disent faire de la politique ou avoir une action politique (militants) et les autres (citoyens, électeurs, etc.) ; ou entre les partis ou groupes politiques et ceux que l'on veut convaincre du bien fondé de ses idées, de ses actions. La manière dont est envisagée cette relation chez les militants politiques de tout bord, en lien avec les objectifs que chacun poursuit (électorale, réformiste, révolutionnaire, etc.) reste à questionner. Pour répondre à cette question, il faudrait nous engager vers une étude qui concernerait les pratiques politiques, posant la question de la relation entre pratique et représentations sociales (Abric, 1994).

Cette recherche apporte des éléments de connaissances et de compréhension sur un vocabulaire politico-médiatique utilisé quotidiennement mais dont les contours et le contenu restaient flous. Face à une utilisation quasi mythique de ce terme, cette enquête nous a permis de constater qu'un contenu commun est construit par ces acteurs politiques. Pourtant, lors des premières rencontres, l'ensemble des interviewés étaient surpris de devoir développer un discours sur cet objet, entendu comme une catégorie naturelle, allant de soi, montrant son ancrage prononcé dans le monde politique.

Mais, interrogeons-nous sur le changement réel qu'a apporté ce nouvel usage apparu dans les années quatre-vingt, période durant laquelle la politique et ses acteurs souffrent d'un manque de confiance de la part des citoyens. La réaction à ce problème s'est traduite, entre autre, par la volonté de propager l'idée d'un rapprochement avec ces derniers. L'utilisation de ce terme semblerait s'allier à une nouvelle façon de penser la politique, à une nouvelle *praxis*, un nouveau savoir-faire : au contact de la population, plus proche des citoyens, plus en lien avec leur vie quotidienne, leurs problèmes concrets. Elle paraît contrecarrer l'idée du politique « bureaucrate », plus en relation avec des dossiers qu'avec ses administrés. Dans toutes ses apparitions, faire et surtout

clamer que « l'on fait du terrain » apparaît comme quelque chose d'extrêmement positif : une plus-value sans laquelle on ne peut pas être crédible. Cette activité semble être devenue une nécessité pour dire que l'on connaît, que l'on sait, que l'on comprend. Brandir le terrain apporte une preuve. Il est un moyen de légitimation de ses idées et de ses actions, puisqu'il permet de les rendre légitime par le biais d'une image de l'homme politique qui vit avec les autres, qui connaît leurs préoccupations, qui ne s'en détache pas, et qui, du coup, les comprend et peut agir en connaissance de cause.

Cependant, si le mouvement du chercheur sur le terrain a bouleversé considérablement la pratique du chercheur en sciences sociales, comme nous l'avons entrevu, ceci est-il le cas en politique ? A l'image de la révolution scientifique introduite par la descente du chercheur sur le terrain, peut-on considérer cette revendication du terrain chez les politiques comme un changement radical du fonctionnement de nos démocraties représentatives ? Cette mise en avant, cette utilisation quasi mythique du terme terrain correspond-elle à une véritable transformation dans la pratique politique ? Ou n'est-elle qu'un voile pour affirmer une proximité mis à mal avec les citoyens ?

## Références bibliographiques

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Althabe, G. (1990). Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. *Terrain*, 14 <http://terrain.revues.org/document2976.html>.
- Apostolidis, T. (2006). Représentations sociales et triangulation : une application en psychologie sociale de la santé. *Psicologia : Teoria e Pesquisa*, 22(2), 211-226.
- Beaud, S. & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.
- Cefai, D. (2003). *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.
- Haas, V. & Masson, E. (2006). La relation à

- l'autre comme condition à l'entretien. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 71, 77-88.
- Jodelet, D. (1984). Représentation sociale : phénomène, concept et théorie. In S. Moscovici (Ed.) *Psychologie sociale* (pp. 357-378). Paris : PUF.
- Jodelet, D. (2002). Les représentations sociales dans le champ de la culture. *Social Science Information*, 41(1), 111-133.
- Jodelet, D. (2003). Aperçu sur les méthodologies qualitatives. In S. Moscovici & F. Buschini (Eds). *Les méthodes des sciences humaines* (pp. 139-162). Paris : PUF.
- Laplantine F. (2002). *La description ethnographique*. Paris : Nathan.
- Lenclud, G., (2002). Méthode ethnographique. In P. Bonte, M. Izard & al. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (pp. 470-475). Paris : PUF.
- Mendras, H. & Oberti, M. (2000). *Le sociologue et son terrain, trente recherches exemplaires*. Paris : Armand Colin/HER.
- Moscovici, S. (1961/1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- Moscovici, S. & Hewstone, M. (1984). In S. Moscovici (Ed.) *Psychologie sociale* (pp. 539-566). Paris : PUF.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2003a). « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie ». *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des terrains* (pp. 30-51). Niamey : LASDEL (<http://www.ird.ne/partenaire/lasdel/pub/13methodologie.pdf>)
- Olivier De Sardan, J.-P. (2003b). Observation et description en socio-anthropologie. In G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan (Eds.), *Pratiques de la description* (pp. 13-39). Paris : EHESS.
- Passeron, J.-C. & al. (1995). *Les terrains de l'enquête*. Paris : Editions Parenthèses.
- Pinçon, M. & Pinçon-Charlot, M. (1997). *Voyage en grande bourgeoisie*. *Journal d'enquête*. Paris : PUF.
- Touraine, A. (2003). Les méthodes de la sociologie. In S. Moscovici & F. Buschini *op. cit.* (pp. 113-138). Paris : PUF.
- Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication, de la théorie au terrain*. Paris : Seuil.

## Cancer du sein et identité féminine : quand la maladie questionne les représentations du genre

Pauline Roux

Doctorante – Allocataire Fondation de France, Laboratoire GREPS (EA 4163), Université Lyon 2  
p.roux@univ-lyon2.fr

---

### Résumé

À travers l'analyse d'entretiens avec des patientes souffrant d'un cancer du sein, nous interrogeons les liens qu'elles établissent entre atteintes au corps et atteintes de l'identité de femme. Nous questionnons les éléments représentationnels du genre qui sont à l'œuvre. Nous mettons en parallèle ces discours et ceux des mouvements féministes anglo-saxons des années 70, pour la santé des femmes. Ces mouvements ont dressé une critique à l'égard des traitements invasifs du cancer du sein, interprétés comme l'expression du pouvoir du monde médical masculin sur le corps des femmes.

*Mots clés* : genre, cancer du sein, identité, représentations iconographiques

---

Dès que l'on questionne la maladie, des problématiques identitaires apparaissent. Parce que la maladie bouleverse le mode de vie, les conditions d'existence, le quotidien (Good, 1998), les rapports au corps et au temps se modifient. Et quand on parle du cancer du sein, des questionnements liés à l'identité genrée apparaissent. L'utilisation de la notion de genre nous permet d'envisager les enjeux identitaires en considérant non pas des données biologiques mais en analysant les rôles, les attributions, les discours attachés à l'identité féminine et masculine. Les champs théoriques développant les questions du sexe et du genre sont riches et complexes et nous n'entrerons pas ici dans les détails de ces approches (*cf.* Vinet, 2008). Nous interrogeons en quoi l'atteinte au sein vient questionner l'identité de femme. Ceci en mettant en parallèle différents discours : ceux de patientes atteintes d'un cancer du sein, ceux provenant de l'institution médicale, ceux des mouvements féministes et ceux des documents d'information sur le cancer du sein. Les données sur lesquelles nous étayons notre propos sont issues de notre corpus de thèse de doctorat qui

s'intéresse au rôle des images dans l'information médicale destinée aux patientes atteintes d'un cancer du sein.

### 1. Regard historique sur les discours sur le cancer du sein

Nous allons d'abord adopter un point de vue historique, en retraçant l'évolution des traitements du cancer du sein. Nous allons remonter au XVI<sup>ème</sup> siècle qui marque un tournant dans l'histoire du traitement du cancer car c'est à cette époque que cette maladie a commencé à être prise en charge par la chirurgie. Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les chirurgiens n'ont cessé d'améliorer les instruments chirurgicaux pour prendre en charge le cancer, notamment le cancer du sein (M. Cotlar & al., 2003). L'image suivante (fig. 1), extraite de *L'institution* de Heister, représente les outils et techniques chirurgicaux utilisés à cette époque pour traiter le cancer du sein.

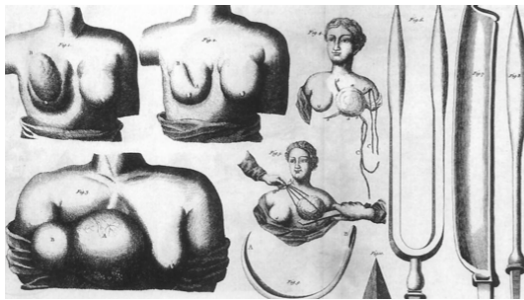


Figure 1 : Heister, L. (1748). *A general system of surgery in three parts*. London: Innys.

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, un chirurgien dont le nom reste dans tous les écrits médicaux, William Halsted, met en place une intervention chirurgicale dont l'appellation scientifique est la mastectomie radicale. Les théories et la technique d'Halsted vont transformer le cancer du sein, en le faisant passer de maladie mortelle à une maladie censément curable (Ménoret, 2005). En effet, l'opération de Halsted est la technique chirurgicale consistant à effectuer une amputation large du sein (mastectomie) associée à une ablation des muscles pectoraux et d'un curage (nettoyage, extirpation) des ganglions de l'aisselle. La conception du cancer à cette époque est déjà celle d'une affection localisée à l'origine et s'étendant avec le temps. Le traitement alors envisagé vise à enlever largement l'espace du corps touché par le cancer. La dimension extrêmement invasive et radicale de cette chirurgie est à cette époque considérée comme l'une des premières solutions thérapeutiques face au cancer.

L'étape suivante dans l'histoire du cancer du sein est le moment où la chirurgie curative s'est voulue moins invasive. La technique de Halsted, décrite en 1894, a peu à peu laissé la place à la chirurgie conservatrice. Cette transition a suscité de nombreux débats, la méthode de Halsted étant considérée à l'époque comme l'opération idéale du cancer du sein. « *En chirurgie, les nouvelles techniques dites « non-invasives » ont eu fort à faire, à leurs débuts, pour conquérir auprès des professionnels une légitimité en face des avantages concrets et des prestiges symboliques de la pénétration franche dans*

*les espaces les plus profonds et les plus fermés du corps, où le chirurgien peut travailler relativement à l'aise* » (Pouchelle, 2004, 3).

C'est à partir des années 1950 que des recherches ont comparé la méthode d'Halsted à des procédures plus conservatrices. En 1971, Crile rapporta les cas de 57 patientes traitées par une excision locale de la tumeur (Cotlar & al., 2003).

### 1.1 Les Women Health Movements

En parallèle et en lien avec ces transformations médicales, des mouvements de femmes se préoccupant du cancer du sein ont vu le jour aux États-Unis, plus particulièrement à la fin des années 70. S'inscrivant dans la continuité des mouvements féministes de cette époque portant sur le champ du politique, du travail, les *Women Health Movements* se sont intéressées au domaine de la médecine, dénonçant la création d'un savoir dominant sur le corps de la femme. Le cancer du sein sera un objet important pour ces mouvements, dans une période où se construit une représentation du cancer tel un « fléau » (Pinell, 1992), une « épidémie » (Lantz & Booth, 1998), avec une multiplication des démarches préventives et des discours médiatiques sur cette maladie.

On notera une femme qui a marqué ces Women Health Movements, Rose Kushner, une journaliste qui a lutté contre la mastectomie radicale. Selon elle, cette mastectomie radicale systématique n'est pas la seule issue face au cancer du sein. Elle a lutté pour la procédure en deux étapes c'est-à-dire que le diagnostic du cancer du sein ne soit pas fait dans le même temps que l'intervention chirurgicale visant à traiter le cancer du sein. La biopsie n'existant pas, la chirurgie était à la fois l'acte de diagnostic et de traitement. En définissant deux étapes distinctes, le temps ainsi dégagé entre les deux permettrait aux patientes de comprendre ce qui se passe pour elles, de prendre la parole, et éventuellement de

participer aux décisions de traitement (Löwy, 2005).

## 2. Quelques études contemporaines sur cancer et genre

Le genre s'introduit dans les questions de la médecine. Les sciences humaines et sociales investissent ces questions. Des travaux contemporains apportent des résultats confirmant une association entre dimensions sociales de l'identité genrée et expérience de la maladie et du soin. Nous rapportons ici quelques travaux récents abordant la notion de genre dans le champ de la cancérologie.

Tout d'abord les travaux de Kiss & Meryn en 2001. Ils ont montré en comparant un groupe d'hommes présentant un cancer de la prostate et un groupe de femmes présentant un cancer du sein, qu'on offre aux hommes moins d'opportunités de traitement concernant les aspects affectifs et émotionnels de la maladie, en particulier les traitements de groupe. Hoarau et coll. (2007) dans leur travail ont rencontré des patientes touchées par la cancer du sein et des femmes de patients atteints de cancer de la prostate. La relation à l'autre concernant la sexualité diffère : pour les femmes malades, il faut «faire face» et tenter d'expliquer au conjoint des conséquences physiques plus ou moins comprises. Pour les femmes de malades, on observe l'adoption d'un leitmotiv rythmant la vie sexuelle : «*Je suis compréhensive...*».

Les travaux de Seale et coll. (2005, 2006) portent sur Internet et cancer. L'un des résultats de ces recherches porte sur les fonctions remplies par Internet selon le genre : les femmes atteintes de cancer recherchent davantage un étayage socio-affectif sur Internet que les hommes. Cette liste de recherches n'est pas exhaustive. Ces travaux poursuivent la réflexion cherchant à intégrer la variable genre dans la compréhension des expériences de la maladie et du soin.

## 3. Aspects méthodologiques

Pour poursuivre notre réflexion liant cancer du sein et identité genrée, nous allons nous appuyer sur des éléments de notre corpus de thèse. La méthodologie développée repose d'une part sur une analyse documentaire, d'autre part sur des entretiens semi-directifs individuels et des focus groups avec des patientes souffrant d'un cancer du sein. Les documents analysés plus précisément dans cet article sont des documents à visée préventives. Les sources sont multiples (Institut National du Cancer (INCa), laboratoire pharmaceutique, associations). Cet extrait de corpus est issu d'un recueil plus large de documents abordant le cancer du sein, documents issus tant du domaine médical que du domaine médiatique, au sein desquels les images jouent un rôle que nous analysons dans notre thèse. Nous avons réalisé les entretiens avec les patientes pendant leur parcours de soin, dans deux institutions médicales différentes. Entretiens individuels mais aussi focus groups pour saisir comment le sens associé à l'expérience de la maladie se négocie dans un groupe.

## 4. Quelques échantillons de documents d'information sur le cancer du sein

Le premier document que nous présentons a été réalisé par un laboratoire pharmaceutique. Il s'agit d'une bande dessinée sur le



cancer du sein, qui aborde le diagnostic et l'intervention chirurgicale. On trouve dans les premières pages des schémas minimalistes du corps de la femme et du sein. Puis, une histoire débute : celle de deux femmes, deux amies, qui font du shopping dans des magasins de lingerie. L'une d'elles



annonce à l'autre que la mammographie de contrôle vient de révéler une grosseur dans son sein.

Dans ce document, la femme protagoniste est mise en scène dans différents contextes de vie, qui la ramène à deux postures : celle de mère et celle d'épouse.



Autre exemple, un document d'information à visée préventive réalisé par l'INCa. L'histoire ne porte pas sur le traitement du cancer du sein mais sur le dépistage. Ici, c'est la forme du document

tout autant que son contenu qui nous intéresse : il s'agit d'un roman-photo.

Une intrigue est développée : l'histoire d'une femme, elle a cinquante ans et vit une histoire amoureuse avec un homme plus jeune qu'elle. Avouer l'intention de se faire dépister pour le cancer du sein, c'est avouer son âge. La mise en scène qui est développée tente d'insérer la donnée médicale dans une intrigue amoureuse, le sein étant alors lié à la relation amoureuse, sexuelle, à la question de la séduction et de l'esthétique du corps.



Dans les deux documents présentés, les femmes sont envisagées comme un groupe homogène avec des caractéristiques

spécifiquement féminines. Des éléments stéréotypés de la femme se retrouvent tant dans la forme des documents (choix du format roman-photo, choix de la couleur rose...) que dans leur contenu (contextes choisis : shopping, visite chez l'esthéticienne...).



Un dernier exemple de document également à visée de dépistage, intègre une autre dimension identitaire, la dimension « culturel-le ». Il a été réalisé par l'INCa en 2009. Six portraits de femmes, représentant la « diversité culturelle ». Au

verso du document, le message de prévention est écrit dans différentes langues. Le groupe femme se complexifie, la diversité envisagée.

## 5. Quels discours sur « la femme » chez les patientes atteintes d'un cancer du sein ?

Nous développons deux points tirés des analyses des entretiens conduits avec des patientes : l'apparition récurrente de la notion de féminité, et la comparaison au corps de l'homme pour expliquer ce qu'est (ce que n'est pas) la mastectomie. La notion de féminité apparaît dans un grand nombre d'entretiens et est discutée dans les focus groups. Elle est associée à des discours sur la beauté/la laideur, sur le rapport aux hommes, sur la séduction, sur l'âge, sur l'image, de soi-même et celle renvoyée aux autres.

*« Par exemple Hélène elle a 77 ans et on lui a laissé le choix d'enlever son sein et d'avoir aucun traitement derrière. Et ben elle a préféré garder son sein et tant pis elle fait de la radiothérapie et 5 ans d'hormonothérapie. Et je me suis dit oui finalement quelque soit l'âge ben on tient à sa féminité. Puis ses seins c'est quand même c'est important on n'a pas*



*envie... Mais vraiment je me suis dit est-ce que moi à 77 ans est-ce que j'aurais fait ce même choix. Je me suis vraiment interrogé là-dessus. Et après je me suis dit c'est chouette D'ailleurs elle est très coquette elle est toujours mignonne elle fait pas son âge. En plus je me dis oui ça va bien avec son personnage Elle a gardé son sein elle est mignonne pourtant elle vit seule mais.. Je trouve que c'est bien » (Mme J)*

Ce qu'est la féminité n'est pas explicitée par les patientes mais posée dans les discours comme un élément du « naturel féminin ».

*« C'est l'atteinte à l'image de soi, à la féminité. Quand même le sein pour nous, pour les femmes quoi qu'on ait beaucoup ou pas beaucoup de poitrine c'est voilà c'est la féminité. » (Mme B)*

La perte d'un sein correspond pour certaines patientes à l'exclusion de la catégorie femmes.

*« Je me suis dit c'est horrible si jamais j'ai plus mes seins, mon sein, mais je serai plus une femme, je vais ressembler à quoi .. » (Mme T)*

L'un des outils représentationnels pour penser, imaginer le corps amputé est la comparaison au corps de l'homme.

*« On pense que quand on enlève un sein à une femme elle va se retrouver comme un homme or ce n'est pas du tout pareil. La cage thoracique est plus petite. On s'aperçoit tout d'un coup il y a plus rien devant et sur le côté aussi voyez physiquement ça change beaucoup de choses quand même... » (Mme M).*

*« Je savais que c'était radical que c'était comme ça et puis ça faisait même pas buste d'homme quoi c'était vraiment ... sans le mamelon » (Mme F).*

Mais la comparaison au « sein d'homme » ne fonctionne pas. Le sein absent est difficile à nommer et à catégoriser ; il est hors dichotomie homme/femme.

Nous voulons ensuite évoquer ici le groupe militant des amazones. Ce groupe de femmes ayant subi une mastectomie s'oppose aux discours qui associent sein et féminité. Ancrant leur nom dans la mythologie grecque, en faisant référence à ces femmes guerrières, coupant leur sein droit pour faciliter le tir à l'arc, ces femmes « mastectomisées » déconstruisent des

discours stéréotypés sur le corps des femmes. Elles revendiquent leur féminité, considérant que cette dernière n'est pas dépendante de leurs seins. « La féminité ne se réduit pas à une histoire de seins » (extrait du site Internet « Les amazones »). Elles revendiquent l'asymétrie de leur corps. « Il s'agit de lutter contre le regard réducteur et assassin qui voit dans la mastectomie la perte du féminin » (ibid.). Elles s'opposent à ce qu'elles nomment le dictat de la reconstruction du sein, par chirurgie plastique.

## 6. Quelques éléments de discussion

Le premier point de discussion portera sur les enjeux des messages de prévention. Si l'on reprend l'exemple du roman-photo, le message de prévention repose sur un lien établi entre le sein, la féminité, la séduction et la sexualité. Pour que les messages notamment de prévention soient persuasifs, pour qu'ils aient une portée, ils doivent s'adapter en partie aux schémas sociaux préexistants, avec le risque de renforcer ces schémas. L'ancrage de cette communication dans des éléments stéréotypés participe à leur maintien. La féminité est associée dans les discours à l'esthétique, à l'artifice, à la mascarade, à la parure. Le sein est symbole de la féminité et il est, dans de nombreux discours, décrit comme un objet extérieur au corps, sorte d'accessoire du corps. Le sein, dans les discours des patientes, n'est pas considéré comme un organe : il ne participe pas au fonctionnement global du corps et il peut être amputé sans que les fonctions vitales ne soient remises en cause. Aussi, l'ablation du sein n'est à aucun moment assimilée à un handicap. La comparaison aux



personnes handicapées apparaît dans quelques entretiens, mais elle se termine par une différenciation d'avec le handicap.

Nous terminerons avec cette photographie d'un mannequin à un sein. Ce mannequin a été exposé en

2009 dans un magasin de sous-vêtements à Dubaï dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein. Un message est associé : « *Breast cancer is more common than you think* ». Quelles représentations des femmes sont utilisées pour l'incitation au dépistage du cancer du sein ? Quels liens plus ou moins implicites sont dressés avec un modèle de féminité ?

Thorne, S., & Murray, C. (2000). Social constructions of breast cancer. *Health Care for Women International*, 21, 141-159.

Vinet, E. (2008). Émergence, perspective et mise à l'épreuve contemporaine du constructivisme sexué. *Connexions*, 90, 57-75.

## Références bibliographiques

- Cotlar, M. & al. (2003). History of Surgery for Breast Cancer: Radical to the Sublime. *Current Surgery*, 60, 3, 329-336.
- Good, B. (1998). *Comment faire de l'anthropologie médicale ?* Paris : Synthélabo (2<sup>ème</sup> éd.).
- Hoarau, H., Favier, A.-L., & Hubert, A. (2007). La sexualité du couple face au cancer : regards de femmes. *Psycho-Oncologie*, 4(1), 252-256.
- Kiss, A., & Meryn, S. (2001). Effect of sex and gender on psychosocial aspects of prostate and breast cancer. *BMJ*, 323, 1055 – 1058.
- Lantz, P., & Booth, K. (1998). The social construction of the breast cancer epidemic. *Social Science & Medicine*, 46, 7, 907-918.
- Löwy, I. (2005). Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? Le Women Health Movements et les transformations de la médecine aux États-Unis. *Travail, genre et société*, 14, 89-108.
- Ménoret, M. (2007). *Les temps du cancer*. Paris : Editions Le Bord de l'eau.
- Ménoret, M. (2005). Cancer et sociétés : dogmes et doutes. 27<sup>èmes</sup> journées de la SFSPM, Deauville.
- Pinell, P. (1992). *Naissance d'un fléau*. Paris : Métailié.
- Pouchelle, M.-C. (2004). Postures guerrières de la médecine, 2<sup>e</sup> Journée Guerre et médecine, Paris.
- Seale, C., & al. (2006). Gender, cancer experience and internet use : A comparative keyword analysis of interviews and online cancer support groups. *Social Science & Medicine*, 62, 2577-2590.
- Seale, C. (2005). New directions for critical internet health studies: representing cancer experience on the web. *Sociology of Health & Illness*, 27, 4, 515–540.

## Expliquer l'intention de faire un dépistage du VIH : facteurs sociocognitifs et psychosociaux.

Jan Billand

Master 2 Recherche « Représentations et transmissions sociales »,  
Laboratoire GREPS (EA 4163), Université Lyon 2  
jan.billand@univ-lyon2.fr

---

### Résumé

L'objectif de la note de recherche est d'expliquer, par des facteurs sociocognitifs, pourquoi l'intention de faire un dépistage du VIH varie entre les individus. Les variables principales de la théorie du comportement planifié (TCP), auxquelles on ajoute la norme personnelle, sont testées en combinaison avec des variables visant à rendre compte des croyances associées au dépistage. L'intention est mesurée à l'aide de scénarii suggérant différents motifs de dépistage. Les résultats confortent partiellement le modèle TCP et attestent de la pertinence d'y inclure la norme personnelle. Comme attendu, la discrimination anticipée, la menace de l'estime de soi, le tabou perçu, et l'imputation de responsabilité influencent indirectement l'intention. Néanmoins, l'échec du modèle à rendre compte de l'effet significatif de l'âge sur l'intention révèle son insuffisance. Les implications de ces résultats en termes de mécanismes psychosociaux et pour la promotion du dépistage du VIH sont discutées.

*Mots-clés* : dépistage du VIH, cognition sociale, théorie du comportement planifié, norme personnelle, enjeux psychosociaux

### Abstract

This work aims at using sociocognitive factors to explain why intention to get tested for HIV varies between individuals. Theory of planned behavior's main variables, together with personal norm, are combined with variables accounting for beliefs associated with HIV testing. Intention is measured using scenarii suggesting several motives to be tested. Results partly comfort the theory of planned behavior and attest to the accuracy of personal norm addition. As awaited, anticipated discrimination, self-esteem menace, perceived taboo, and ascription of responsibility, indirectly influence intention. Nevertheless, the model's failure to account for the significant effect of age on intention reveals its insufficiency. Implications of these findings in terms of psychosocial mechanisms and consequences for HIV testing policies are discussed.

*Keywords* : HIV test, social cognition, theory of planned behavior, personal norm, psychosocial stakes

---

### 1. Introduction

Encourager la pratique du dépistage du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est l'un des principaux moyens disponibles pour lutter contre le sida (syndrome d'immunodéficience acquise), car le dépistage contribue à la fois à la prévention primaire, en limitant les nouvelles contaminations, et à la prévention secondaire, en permettant

l'accès au traitement. Le nombre de personnes qui ignorent qu'elles sont porteuses du virus est important (on estime qu'en 2005, 130 000 personnes vivaient avec le VIH en France, et qu'entre 6000 et 7000 personnes par an découvrent leur séropositivité INVS, 2007, pp. 5-7). Le dépistage offre aux personnes contaminées l'accès à un traitement pouvant largement préserver ou améliorer leur qualité de vie,

et réduisant aussi les risques de transmission du virus, dans certaines conditions de suivi et d'observance (CNS, 2009, p. 1). Or pour être plus efficaces, les nouveaux traitements nécessitent un dépistage précoce de l'infection, à un stade encore sans symptôme. Le dépistage du VIH est anonyme et confidentiel en France en raison de son caractère potentiellement stigmatisant. Disposer d'une mesure indirecte mais valide de ce comportement, serait donc utile pour mettre en place des études visant à améliorer sa pratique.

## **2. Approche théorique**

La théorie du comportement planifié (TCP) d'Ajzen (1991) permet de prédire les comportements intentionnels (tels que le dépistage (volontaire) du VIH) par des variables proximales du comportement, c'est-à-dire des variables directement reliées causalement au comportement et à même d'en rendre compte. Adapter et/ou valider ce modèle pour expliquer le dépistage du VIH, révélerait également les variables les plus déterminantes au niveau individuel pour la pratique du dépistage. Ce modèle a démontré sa capacité à rendre compte de nombreux comportements de santé, notamment l'usage du préservatif (van Kesteren et coll., 2007), et le dépistage du cancer du sein (Steadman, Rutter, Field, 2002 ; Rutter, 2000), mais une application de ce modèle pour expliquer le dépistage du VIH n'a pu être trouvée dans la littérature. Son adaptation à un nouvel objet d'étude pourrait donc aussi permettre des perfectionnements théoriques et méthodologiques.

Pour réaliser un dépistage, un individu doit, premièrement, percevoir le besoin de se faire dépister. Cette question complexe de la perception du risque, de la genèse et de l'adressage du besoin, ne sera pas traitée ici. En effet, pour simplifier le problème étudié, on se situera d'emblée dans la perspective d'un besoin perçu par le sujet,

en utilisant à cette fin des scénarii afin que les sujets répondent en imaginant des situations susceptibles de générer le besoin de se faire dépister. Ceci se justifie par la fréquence empiriquement observée des cas où une personne perçoit le besoin de réaliser un dépistage, mais ne passe pourtant pas à l'acte. Cette situation a priori paradoxale (contrairement à la simple absence de besoin perçu) nous a paru à étudier en priorité.

La théorie du comportement planifié (TCP) considère « l'intention » (d'effectuer un comportement) comme le déterminant le plus proche du comportement, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un comportement automatique et ponctuel (exemple : allumer une cigarette), mais un agrégat de comportements accessibles au contrôle de la volonté (exemple : commencer ou arrêter de fumer) (Ajzen, 1991, pp. 182-183). Selon cette théorie, les attitudes, le contrôle comportemental perçu, et la norme subjective, déterminent l'intention d'adopter le comportement. L'attitude résulte de l'évaluation par la personne des conséquences possibles du comportement selon leur valence et leur probabilité : on s'attend effectivement à ce que l'intention de faire un dépistage du VIH soit influencée par l'anticipation d'affects (peur, anxiété, réassurance), l'évaluation du résultat, de sa valeur ou de son utilité par exemple. La norme subjective résulte de l'évaluation par la personne des attentes qu'il perçoit chez les personnes qui comptent pour lui, et de sa motivation à s'y conformer. En ce qui concerne le dépistage du VIH, la norme subjective peut être une variable influente car les sujets déclarent fréquemment faire un dépistage à la demande du conjoint (Lupton, McCarthy et Chapman, 1995 p. 176). Le contrôle comportemental perçu résulte de la perception par le sujet de l'existence et du pouvoir de « facteurs pouvant faciliter ou empêcher la réalisation du comportement » (Ajzen, 2006, p. 1). Le contrôle comportemental perçu influence

non seulement l'intention, mais aussi la réalisation effective du comportement, sauf en cas d'écart entre la perception de contrôle et le contrôle réel du sujet sur le comportement. Par rapport au dépistage du VIH, on s'attend effectivement à ce que la difficulté perçue de faire un dépistage, pour des raisons de capacité personnelle ou à cause d'obstacles extérieurs à soi, influe sur l'intention.

Ajout à la formulation type du TCP, la « norme personnelle » traduit une « conscience de la nécessité » d'un comportement, et le fait que la personne « s'attribue à elle-même la responsabilité » de l'acte et des conséquences du non acte (van Kesteren et coll., *op. cit.* p. 439). Elle peut influencer l'intention si l'on suppose des motivations altruistes ou « prosociales » au comportement étudié (Ajzen *op. cit.* p. 200, van Kesteren et coll. *op. cit.*, p. 447). Justement le dépistage du VIH est fréquemment justifié « en termes de [...] sens de l'obligation envers un partenaire actuel ou anticipé » (Lupton et coll. *op. cit.*, p. 165), ou de « responsabilité » (Worthington et Myers 2003, p. 643).

En complément de ces variables proximales de l'intention, un certain nombre de facteurs de type psycho-sociaux suggérés par des recherches empiriques (Myers et coll., 1993 ; Lupton et coll., *op. cit.* ; Worthington, Myers, *op. cit.*) comme associés à la recherche ou à l'expérience du dépistage du VIH, est testé en tant que croyances associées aux variables du TCP, afin de pouvoir mieux comprendre leur sens et leur contextualisation.

Parmi les croyances attitudinales, plusieurs des variables incluses concernent l'expérience sociale du VIH et le stigmatisme car « il est prouvé que la stigmatisation est associée à des retards dans le dépistage du VIH chez les personnes à haut risque d'infection » (Chesney & Smith, 1999, p. 1163). Parmi elles, la « vulnérabilité au stigmatisme » (Gilbert, 1988) ou anticipation de discrimination, est prise en compte du fait de l'importance de « la dynamique de

pouvoir entre patient et personnel » dans l'expérience de l'anxiété couramment associée à la pratique du dépistage (Worthington & Myers, *op. cit.*). Autre variable incluse, l'exigence d'anonymat et de confidentialité est récurrente dans les discours sur le dépistage, et associée à la discrimination et à la stigmatisation (Lupton et coll., *op. cit.* ; Worthington, Myers, *op. cit.*). La recherche tente également de quantifier le fait que de manière générale, porter un stigmate crée des sentiments de culpabilité et de honte et abaisse l'estime de soi (Goffman, 1975, pp. 18-19). *A contrario*, l'idée de « responsabilité » motiverait le dépistage en protégeant l'estime de soi (Worthington et Myers, *op. cit.*, p. 643, Lupton et coll., *op. cit.*, p. 178). Pour finir, faire un dépistage peut être perçu comme le fait de recevoir une aide, et peut à ce titre produire une réaction affective négative ainsi qu'un comportement de rejet, s'il apparaît menaçant pour l'estime de soi de l'aidé (Nadler & Fisher, 1986 ; Raynaud-Maintier & Alaphilippe, 2001) : l'effet du dépistage sur l'estime de soi est donc pris en compte.

### 3. Contrôle du modèle

Enfin, pour contrôler la suffisance du modèle, le comportement passé et d'autres caractéristiques sociologiques sont prises en compte. Mesurer le comportement passé est de fait préconisé par Ajzen: s'il « se trouve avoir un effet résiduel significatif au-delà des variables prédictives contenues dans le modèle, cela pourrait suggérer la présence d'autres facteurs qui n'ont pas été pris en compte » (Ajzen, *op. cit.*, p. 202). Effectivement, sans prendre en compte les variables du TCP, « le fait d'avoir été précédemment testé est la variable qui explique le mieux l'intention d'être testé » (Myers, Orr, Locker & Jackson 1993, p. 703). On inclura l'obtention des résultats du test de dépistage, en raison du nombre important de personnes testées qui ne se rendent pas au second rendez-vous, au cours duquel les

résultats sont remis (cf. Grusky, Johnston Roberts & Swanson, 2007), ainsi que d'autres dépistages susceptibles de constituer des facilitateurs, parce qu'ils reflètent une appropriation de la logique de prévention, surtout s'il s'agit du dépistage d'autres infections sexuellement transmissibles (IST). D'autres facteurs sociométriques sont susceptibles d'influencer la pratique du dépistage (cf. la revue bibliographique réalisée par Giard, Gambotti, Besson, Fabry & Van Hems, 2004) et sont pris en compte pour les mêmes raisons que le comportement passé : âge, sexe, auto identification homosexuelle, résidence urbaine et pays de naissance.

#### **4. Méthode**

Les données sont recueillies à l'aide d'un auto questionnaire, dans lequel chaque construit est mesuré par au moins 2 items : comportement passé et accessibilité perçue (croyances de contrôle) ; ancrage identitaire du statut, style de perception du risque (dont 6 : tabou perçu), tolérance du risque sexuel, défiance envers les médecins ; attitude, contrôle comportemental perçu, norme subjective, norme personnelle, conscience de nécessité pour soi et pour autrui, responsabilité, discrimination anticipée, contrôle procédural estimé, effet sur l'estime de soi, gain de contrôle, défenses du self ; mesures de l'intention avec scénarii ; items sociodémographiques.

La plupart des items sont des échelles de type Lickert à 7 points, sauf pour la mesure du comportement passé et de l'accessibilité perçue, l'attitude (échelles bipolaires de type Osgood), et la question ouverte sur « une occasion possible pour vous d'être en contact avec le VIH le mois prochain » utilisée pour contrôler les scénarii proposés pour la mesure de l'intention, dont le contenu n'est pas analysé.

L'échantillon compte une légère majorité de femmes (56%). Les classes d'âge les plus

représentées sont les 18-25 ans (43%) et les 26-35 ans (23%). On y trouve 1/4 d'étudiants, 1/4 de CSP moyennes et 1/5 de CSP élevées. Les sujets proviennent d'une grande diversité de départements en raison du recrutement dans une gare (58% résident hors de la région où s'est déroulée l'étude) : en conséquence les données ne peuvent pas être considérées comme spécifiques à une situation locale.

Les analyses sont réalisées à l'aide du logiciel SPSS 11.0 pour Windows. La validité de chaque composante du modèle est testée par le calcul de l'alpha de Cronbach entre les items correspondants ( $\alpha > 0,7$  = consistance interne élevée,  $\alpha > 0,5$  = consistance interne limite). Les relations prédites par le modèle sont testées à l'aide du coefficient de corrélation de Bravais-Pearson ( $R \geq ,250$  ;  $p \leq ,01$  ou,05). La participation de chaque composante du modèle à l'explication de la variation de l'intention est mesurée par une régression linéaire prenant comme variable dépendante la moyenne des intentions et comme variables indépendantes toutes les autres composantes.

#### **5. Résultats**

33 des échelles de Lickert sur 54 ont produit des résultats biaisés positivement (28 items) ou négativement (5 items) : sur ces échelles plus de 40% des sujets ont choisi la même réponse extrême. Ces items ont donc été dichotomisés par leur médiane afin de restaurer une variance suffisante pour les analyses. L'intention ( $\alpha(N=82)=,87$ ), le comportement passé ( $\alpha(N=84)=,75$ ), l'estime de soi ( $R(N=84)=,580$  ;  $p < ,01$ ) et la norme subjective ( $\alpha(N=80)=,70$ ) présentent une consistance interne élevée. Le contrôle comportemental perçu ( $\alpha(N=84)=,67$ ), l'attitude ( $\alpha(N=79)=,65$ ), la discrimination anticipée ( $\alpha(N=83)=,63$ ), l'imputation de responsabilité ( $R(N=84)=,346$  ;  $p < ,01$ ), la norme personnelle ( $R(N=83)=,348$  ;



$p < ,01$ ), présentent une consistance interne limite. Pour tous ces items, un indice a été construit (moyenne des scores aux items, sauf pour le comportement passé : somme).

La mesure du style de perception du risque est révisée car 4 items présentent une consistance interne non significative et sont donc exclus des analyses. En revanche la perception d'un tabou présente une consistance interne élevée ( $\alpha(N=77)=,71$ ). L'indice « tabou perçu » a donc été construit.

L'effet anticipé sur le self se trouve comme prévu en association avec la honte anticipée ( $\alpha(N=84)=,58$ ), mais l'item concernant la motivation responsable ou altruiste supprime la consistance interne. Il est donc retiré du construit. La mesure de la défiance envers les médecins, qui doit servir à contrôler la discrimination anticipée, n'a pas de consistance suffisante. Ces 2 items sont donc exclus des analyses.

L'accessibilité, le risque de rupture identitaire, la conscience d'un besoin, le contrôle perçu sur l'aide, le gain de contrôle futur, la connotation de déviance du risque sexuel, ont une consistance interne insuffisante : les items correspondants sont donc exclus des analyses.

## 6. Résultats des analyses

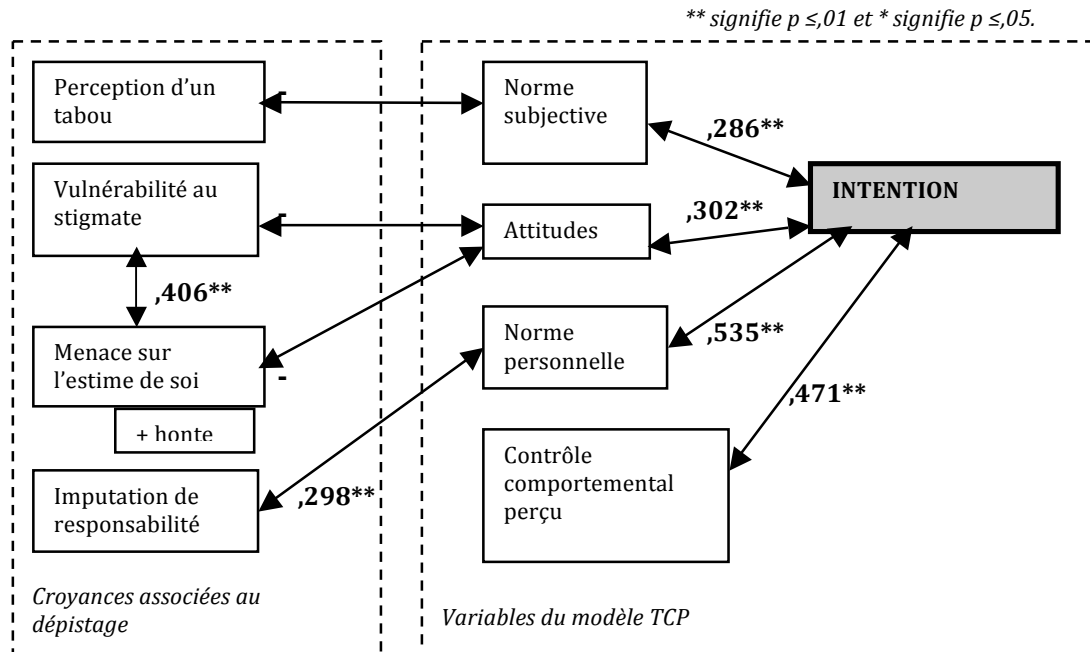
Le calcul des corrélations prédites par le modèle donne les résultats suivants : plus l'intention de faire un dépistage du VIH est élevée chez un sujet, plus la norme personnelle ( $R=0,535$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ), le contrôle comportemental perçu ( $R=0,471$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ), l'attitude ( $R=0,302$  ;

$N=84$  ;  $p \leq ,01$ ), et la norme subjective ( $R=0,286$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ), le sont aussi. Plus leur attitude envers le dépistage du VIH est positive, plus les sujets estiment que le dépistage augmenterait leur estime de soi ( $R=0,333$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ), et moins ils sont vulnérables au stigmatisme associé ( $R=0,273$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,05$ ). Plus leur norme subjective est élevée, moins les sujets perçoivent de tabou au sujet du VIH ( $R=0,322$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ). Plus les sujets s'attribuent la responsabilité de faire un dépistage du VIH, plus leur norme personnelle est élevée ( $R=0,298$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ). Plus les sujets sont vulnérables au stigmatisme dans le dépistage du VIH, plus ils y associent de la honte et une menace de leur estime de soi ( $R=0,406$  ;  $N=84$  ;  $p \leq ,01$ ). (figure 1 – page suivante)

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés		Signification
	B	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	,107	,400			,266 ,791
Attitudes	,310	,176	,220		1,763 ,082
Contrôle comportemental perçu	,397	,154	,331		2,576 ,012
Norme personnelle	,565	,144	,443		3,933 ,000
Age	-6,054E-03	,003	-,225		-2,023,047

Enfin, les résultats de la régression linéaire, dernière étape de l'analyse, indiquent que parmi les variables validées, le contrôle comportemental perçu, la norme personnelle et l'âge exercent une influence significative sur l'intention ( $p \leq ,05$ ), tandis que l'attitude exerce une influence tendancielle ( $p \leq ,10$ ). L'âge conserve une influence indépendante significative sur l'intention. L'ensemble des variables validées explique 45,7% de la variance de l'intention ( $R^2=,457$ ).

Figure 1 : toutes les corrélations testées (Rbp) apparaissent significatives.



## 7. Discussion

Plusieurs variables du modèle TCP contribuent à expliquer l'intention de faire un dépistage du VIH pour la population étudiée : particulièrement la norme personnelle et le contrôle comportemental perçu, ainsi que dans une moindre mesure, l'attitude. Ces résultats confortent la théorie du comportement planifié (Ajzen, *op. cit.*) et appuient la pertinence de l'inclusion de la norme personnelle (Van Kesteren et coll., *op. cit.*). Néanmoins, l'effet significatif de l'âge indique l'insuffisance de ce modèle : le fait que plus les sujets sont âgés, moins ils ont l'intention de se faire dépister, ne repose sur aucun des facteurs pris en compte.

La variation de l'intention selon l'âge peut dépendre du fait que les jeunes générations ont grandi et développé leur vie sexuelle à l'époque de la découverte de l'épidémie du VIH/sida, et continuent d'être davantage visés par les campagnes de prévention nationales (INPES, 2008, p. 3). Il faudrait peut-être instrumentaliser différemment la

mesure de la norme subjective, et demander aux sujets par exemple si ils ont déjà lu des brochures ou vu des clips de prévention sur le dépistage.

L'importance de la norme personnelle et de la dimension morale de responsabilité qu'elle implique est conforme aux résultats de Lupton et coll. qui donnent justement à leur étude le titre « doing the right thing » : « le test est devenu une icône culturelle, servant à symboliser l'implication et la fidélité dans certaines relations, dans d'autres signifiant une preuve de pureté renouvelée et d'intégrité corporelle » (*op. cit.*, p. 179). On peut supposer à leur suite sa fonction justificative : « se distancier de l'Autre déviant » (*op. cit.* p. 178).

La « norme personnelle » est rapprochée par Van Kesteren et coll. (*op. cit.*) des théories de Schwartz sur les valeurs comme motivations des comportements. De même, Maio et Olson (1998) ont montré la similitude entre les énoncés de « valeurs » et certaines recommandations médicales : tous deux sont des truismes, c'est-à-dire que l'on

y adhère d'autant plus qu'ils ne sont jamais mis en question. Cela permet de suggérer une explication génétique de leur différence avec les normes subjectives. Ces dernières auraient une influence prépondérante sur les comportements pour lesquels les sujets ne perçoivent pas un consensus parmi leurs sources d'influence normative. Lorsqu'un tel consensus existe, l'influence normative se manifeste plutôt sous forme de norme personnelle : justement notre étude montre que les pressions normatives en faveur du dépistage s'expriment ouvertement, tandis que les pressions opposées au dépistage proviennent davantage d'un manque d'opportunités, d'une difficulté ou d'une réticence à aborder le sujet (corrélation négative entre perception d'un tabou et norme subjective).

Etant donné le lien constaté entre l'intention de faire un dépistage du VIH et le contrôle comportemental perçu, il serait pertinent de détailler les composantes du dépistage du VIH dont la maîtrise est cruciale pour les individus : par exemple la capacité à planifier la première consultation, à faire face au personnel, à gérer le stress (Flowers & al., 2001, p. 675), à revenir chercher les résultats (Grusky & al., 2007). On pourrait ainsi recueillir les croyances de contrôle selon la démarche du TCP (Francis & al., 2004, p. 22), ou celle de la « self efficacy » (auto efficacité) de Bandura (2006).

Parmi les variables secondaires construites, seules quatre ont montré une validité interne suffisante pour être conservées. La vulnérabilité au stigmatisme ou discrimination anticipée, le degré de perception d'une menace de l'estime de soi dans le dépistage, le tabou perçu, et l'imputation de responsabilité (pour les conséquences d'une prise de risque sans dépistage) influencent indirectement l'intention, tout en ayant des implications pour la promotion du dépistage du VIH. En cas d'aide menaçante pour l'estime de soi et vécue comme une privation de contrôle (dimension qui n'a pas pu être mesurée), l'individu peut développer

un « désarroi acquis » : non seulement baisse de l'estime de soi, mais aussi résignation (Raynaud-Maintier & Alaphilippe, 2001, p. 35) voire dépendance à l'aide (Nadler & Fischer, 1986, p. 94), ce qui peut signifier un usage compulsif du dépistage. C'est peut-être ce qui explique la faible influence directe de ces facteurs sur l'intention. Quant à la discrimination que certains sujets ont déclaré anticiper dans un dépistage du VIH, on ne sait pas clairement si elle est plutôt associée aux conséquences (être discriminé pour avoir fait le test, pour son résultat ?), ou au processus du dépistage (être discriminé pendant le temps du test). Il peut être intéressant de chercher à quantifier l'importance distincte de ces deux possibilités, car elles n'ont pas la même implication pratique.

Pour finir, on remarque que l'association de scénarii contextuels pour mesurer l'intention a généré des scores moyens très proches de 6/6. Cela contredit un présupposé de l'étude, en suggérant que la réalisation du dépistage est peu problématique à partir du moment où l'on en perçoit le besoin : les observations empiriques incitant à penser le contraire ne se trouvent pas confirmées. A moins qu'un faible contrôle comportemental non perçu par les sujets décourage le passage de l'intention à l'acte. L'identification du besoin et le réalisme du contrôle comportemental perçu, pourraient donc intéresser des recherches ultérieures.

## Références bibliographiques

- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behaviour. *Organizational behavior and human decision processes*, 50, 179-211.
- Ajzen, I. (2006). Constructing a TPB questionnaire : Conceptual and methodological considerations. Visite du 22/05/09 : <http://people.umass.edu/aizen/pdf/tpb.measurement.pdf>
- Bandura, A. (2006). Guide for constructing self-efficacy scales. In F. Pajares & T. Urdan (Eds.). *Self-efficacy beliefs of adolescents*,

- (Vol. 5, pp. 307-337). Greenwich, CT: Information Age Publishing.
- Chesney, M., A., & Smith, A., W. (1999). Critical Delays in HIV Testing and Care: The Potential Role of Stigma. *American Behavioral Scientist*, 42(7), 1162-1174.
- Conseil National du Sida [CNS]. (2009). Avis suivi de recommandations sur l'intérêt du traitement comme outil novateur de la lutte contre l'épidémie d'infections à VIH. Récupéré le 22 mai 2009 de : <http://www.cns.sante.fr/spip.php?article294>
- Francis, J., J., Eccles, M., P., Johnston, M., Walker, A., Grimshaw, J., Foy, R. et coll. (2004). *Constructing questionnaires based on the Theory of Planned Behaviour, a manual for health service researchers*. Newcastle : Centre for Health Services Research, University of Newcastle.
- Gilbert, D., J. (1998). The prejudice perception assessment scale: Measuring stigma vulnerability among african american students at predominantly euro-american universities. *Journal of Black Psychology*, 24(3), 305-321.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éd. de Minuit.
- Grusky, O., Johnston Roberts, K., & Swanson, A.-N. (2007). Failure to return for hiv test results: A pilot study of three community testing sites. *Journal of the International Association of Physicians in AIDS Care*, 6, 47-55.
- Institut National de Veille Sanitaire [INVS]. (2007). Lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles en France. 10 ans de surveillance, 1996-2005 (pp. 43-63). visite du 22 mai 2009 : [http://www.invs.sante.fr/publications/2007/10ans\\_vih/index.html](http://www.invs.sante.fr/publications/2007/10ans_vih/index.html)
- Institut national de prévention et d'éducation à la santé [INPES]. (2008). Sida : « avant d'arrêter le préservatif, faites le test ». Dossier de presse juin 2008. Récupéré le 22 mai 2009 de : <http://www.inpes.sante.fr/70000/dp/08/dp080617.pdf>
- Lupton, D., McCarthy, S. & Chapman, S. (1995). 'Doing the right thing': The symbolic meanings and experiences of having an HIV antibody test. *Social Science & Medicine*, 41(2), 173-180.
- Maio, G., R., Olson, J., M. (1998). Values as Truisms: Evidence and Implications. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74(2), 294-311.
- Myers, T., Orr, K., W., Locker, D., & Jackson, E., A., (1993). Factors affecting gay and bisexual men's decisions and intentions to seek HIV testing. *American Journal of Public Health*, 83(5), 701-704.
- Nadler, A., & Fisher, D., J. (1986). The role of self esteem and perceived control in recipient reaction to help : theory development and empirical validation. *Advances in experimental social psychology*, 19, 81-122.
- Raynaud-Maintier, & C., Alaphilippe, D. (2001). Les effets d'une aide ponctuelle sur l'estime de soi selon l'âge. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 49, 34-47.
- Rutter, D. (2000). Attendance and reattendance for breast cancer screening: A prospective 3-year test of the Theory of Planned Behaviour. *British Journal of Health Psychology*, 5, 1-13.
- Steadman, L., Rutter, D., R., & Field, S. (2002). Individually elicited versus modal normative beliefs in predicting attendance at breast screening: Examining the role of belief salience in the Theory of Planned Behaviour. *British Journal of Health Psychology*, 7, 317-330.
- Van Kesteren, N., M., C., Hospers, H., J., van Empelen, P., van Breukelen, G., & Kok, G. (2007). Sexual decision-making in HIV-positive men who have sex with men: How moral concerns and sexual motives guide intended condom use with steady and casual sex partners. *Archives of Sexual Behavior*, 36, 437-449.
- Worthington, C., & Myers, T. (2003). Factors underlying anxiety in HIV testing: Risk perceptions, stigma, and the patient-provider power dynamic. *Qualitative Health Research*, 13(5), 636-655.

## ACTUALITÉS

### Publications du GREPS

---

#### ARTICLES



Durif-Bruckert, C. & Gonin, A. (2010). Le dispositif de recherche-action comme espace psychosocial d'un débat compréhensif et critique sur les enjeux de la prévention. *Pratiques Psychologiques*, in press.

Richard, G., Finkelstein, R., Oberlé, D., Rainis, N., & Scharnitzky, P. (2010). Etre désigné juré d'assises : une analyse des attitudes de citoyens français face à une convocation simulée du tribunal. *Pratiques Psychologiques*, in press.

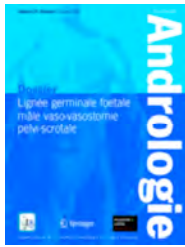


Fioulaine, N. & Martinez, F. (2010). Time under control: time perspective and desire for control in substance use. *Addictive Behaviors*, 35(8), 799-802.



Haas, V. & Vermande, C. (2010). Les enjeux mémoriels du passé colonial français : analyse psychosociale du discours de la presse lors des émeutes urbaines de novembre 2005. *Bulletin de Psychologie*, 63(2), 109-120.

Masson, E. & Haas, V. (2010). Dire et taire : l'intersubjectivité dans l'entretien de recherche. *Bulletin de Psychologie*, 63(1), 5-13.



Kalampalikis, N., Haas, V., Fieulaine, N., Doumergue, M., Deschamps, G., Chiron, H. (2010). Enjeux psychosociaux du don de sperme : le point de vue des couples. *Andrologie*, 20(1), 37-44.



Martinez, F, Le Floch, V., Gaffié, B, & Vilejoubert, G. (2010). Reports of Wins and Risk Taking : An Investigation of the Mediating Effect of the Illusion of Control. *Journal of Gambling Studies*, in press



Michalot, T., Siméone, A. (2010). L'alcoolisation apparente : un critère d'exclusion pour l'admission en CHRS d'insertion ? *Pensée plurielle*, 1(23), in press.



Michalot, T., Siméone, A. (2010). L'évolution des représentations professionnelles au cours de la formation de travailleurs sociaux : L'exemple des critères d'admission en CHRS d'insertion. *Nouvelles Pratiques Sociales*, in press.



Vinet, E., Morlot, R., Millot, I., Peteuil, A., Laurin, R., Gremeaux, V. (2010). Comment promouvoir la pratique d'une activité physique adaptée chez les personnes diabétiques de type II ? *Soins cadres de santé*, 73, 37-39



## OUVRAGES ET CHAPITRES

- Bobillier-Chaumon, M.E., Dubois, M., Retour, D. (2010). *Relations de services. Nouveaux usages, nouveaux usagers*. Bruxelles : De Boeck.
- Haas, V., & Kalampalikis, N. (2010). Triangulation méthodologique à partir de l'énigme du don de sperme. In E. Michel-Guillou & E. Masson (Eds), *Le cabinet de curiosité : les différentes facettes de l'objet en psychologie sociale* (pp. 59-73). Paris : L'Harmattan.
- Kalampalikis, N. (2010). Mythes et représentations sociales. In D. Jodelet, & E. Paredes (Eds.), *Pensée mythique et représentations sociales*. Paris, L'Harmattan.
- Kalampalikis, N., Haas, V., Fioulaine, N., Doumergue, M., Deschamps, G., Chiron, H. (2010). Enjeux psychosociaux du don de sperme : le point de vue des couples. In P. Jouannet & R. Mieusset (Eds.), *Donner et après. La procréation par don de spermatozoïdes avec ou sans anonymat ?* (pp. 55-68). Paris : Springer.
- Piperini, M.C. (2010). Approche psychosociologique de la fin de carrière. Le temps du travail, entre représentations sociales et besoins identitaires. In J.Y. Duyck, M. A. Vilette (Eds.), *Le temps du travail*. Paris : Vuibert.
- Piperini, M.C. (2010). Dynamique de production des énoncés interactifs dans les focus groups ». In Ph. Castel, M.F. Lacassagne, E. Sales-Wuillemin (Eds.), *Psychologie sociale de la communication*, Bruxelles : De Boeck.
- Simeone, A., Eneau, J., & Simonian, S. (2010). Functions of trust and credibility in an online computer-supported collaborative learning (CSCL) task. Chapitre d'ouvrage à paraître chez Scriptaweb, Napoli.

## COLLOQUES/CONFERENCES/CONGRES INTERNATIONAUX

### LES CHERCHEURS ET DOCTORANTS DU GREPS PARTICIPENT AUX EVENEMENTS SUIVANTS:



- ✓ **16<sup>ème</sup> congrès international de l'AIPATLF**, « Le travail dans tous ses états ». Lille, France, Juillet 2010 (1 symposium organisé, 4 communications)



- ✓ **27<sup>th</sup> International Congress of Applied Psychology**. Melbourne, Australie, Juillet 2010 (1 symposium organisé, 4 communications)



- ✓ **20<sup>th</sup> Congress of the International Association for Cross-Cultural Psychology**, Melbourne, Australie, Juillet 2010 (1 symposium organisé, 1 communication)



- ✓ **X<sup>th</sup> International Conference on Social Representations**, Tunis, Tunisie, Juillet 2010 (10 communications)



- ✓ **X<sup>ème</sup> Conférence de la Psychologie Industrielle et Organisationnelle du Travail**, Bucarest, Roumanie, Avril 2010 (1 communication)



- ✓ **Doctoriales 2010**, Genève, Suisse, Juin 2010 (1 communication)



- ✓ **8<sup>ème</sup> Congrès International de Psychologie Sociale en Langue Française**, Nice, France, Août 2010 (3 communications)



- ✓ **3<sup>e</sup> Colloque ARPEnv, « Recherches et Environnement : quelle place pour les sciences humaines et sociales ? »**, Dijon, France, Juin 2010 (2 communications)



- ✓ **78<sup>ème</sup> Congrès de l'Association francophone pour le savoir**, Montréal, Canada, Mai 2010 (2 communications)



- ✓ **Congrès AREF 2010**, Genève, Suisse, Décembre 2010 (1 communication)

## Le laboratoire GREPS dans la Presse

«*Pour être un héros, il faut être sensible chaque jour aux autres*». Interview de Philip G. Zimbardo, *Le Progrès*, 29 avril 2010.

«*Les outils de gérontotechnologie ne remplaceront pas l'humain*». Interview de Marc-Eric Bobillier Chaumon, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, 12 mars 2010.

## Conférences et podcast du GREPS à (ré)écouter sur le site du laboratoire

---

> "*Voyages de l'enfer à l'héroïsme*" – conférence de Philip G. ZIMBARDO

> "*Stress au travail, Burnout et Engagement*" – Conférence de Christina MASLACH

> "*Usages du Droit et représentations de la Justice*" – Conférence/restitution co-organisée par le GREPS et le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Rhône.

site web : <http://recherche.univ-lyon2.fr/greps>

## Evénements soutenus par le laboratoire

---

Colloque International « *Genre et Education* » IUFM de l'Académie de Lyon, 22-24 Juin 2010 (coordination scientifique : Christine Morin-Messabel - MC-GREPS).